

CIHEAM



*International
Centre for Advanced
Mediterranean Agronomic
Studies*

Centre
International
de Hautes Etudes
Agronomiques Méditerranéennes

Thèse / Thesis

requis pour
l'obtention du titre

submitted
for the degree of

Master of Science

**Acquisition de compétences
nouvelles pour la pluriactivité
en milieu rural
Programme Leonardo**

Marielle Dermenjian

Série "Master of Science" n°66
2003

**Institut Agronomique Méditerranéen de
Montpellier**



**Acquisition de compétences
nouvelles pour la pluriactivité
en milieu rural**
Etude de trois zones cévenoles

Marielle Dermenjian

Série "Master of Science" n°66
2003

Acquisition de compétences nouvelles pour la pluriactivité en milieu rural.

Etude de trois zones cévenoles

Marielle Dermenjian

Série "*Master of Science*" n°66
2003

Acquisition de compétences nouvelles pour la pluriactivité en milieu rural
Etude de trois zones cévenoles

Marielle Dermenjian

Fiche bibliographique

Dermenjian (Marielle) – *Acquisition de compétences nouvelles pour la pluriactivité en milieu rural : étude de trois zones cévenoles. Programme Leonardo* - Montpellier : CIHEAM/IAMM, 2003 – 88 p - (Thèse Master of Science, IAMM, 1999, Série Master of Science, n°66)

Résumé : La phase « enquête et analyse » du programme Leonardo a pour but d’appréhender dans un sens large les besoins en formation des pluriactifs. Pour y parvenir, l’étude a choisi d’identifier les compétences nécessaires à l’exercice de la pluriactivité. L’analyse met à jour le fonctionnement de la zone d’étude, son historique et ses besoins. La pluriactivité est donc un phénomène essentiel en Cévennes, ayant permis et permettant encore aux populations de rester sur place. La présentation de la zone française sera l’objet de la première partie. Nous présenterons ensuite les résultats des enquêtes effectuées auprès de notre échantillon. Nous tenterons de dresser un portrait des pluriactivités et des pluriactifs en présence. A travers les difficultés qu’ils rencontrent, nous nous attacherons à montrer l’opportunité et la nécessité de revoir les formations, en direction des systèmes pluriactifs notamment. Le groupe de travail étudié ici préconise une formation fondée sur l’accompagnement de projet et l’alternance.

Mots-clés : Agriculture à temps partiel ; programme communautaire ; région d’altitude ; compétence ; formation ; France ; Cévennes.

Abstract : *The phase “survey and analysis” of the program Leonado aims to grasp the needs in training of the multiactives in a wide sense. To succeed, the study has chosen to identify the necessary abilities to practise the multiactivity. The analysis reveals the functioning of the study area, its history and its needs. The multiactivity is a essential phenomenon in the Cévennes, having allowed and allowing still now the population to stay in place. The presentation of the French area is the theme of the first part. Then we shall present the results of the surveys made in our sample. We shall try to make the portrait of the multiactivities and the multiactives in presence. Through the difficulties they meet, we shall show the opportunity and the necessity of revising the trainings, especially in direction of the multiactive systems. The working group studied here recommends a training founded on the accompaniment and the alternation*

Keys words : *Part time farming ; communal program ; highlands ; competence ; training ; France ; Cévennes.*

Remerciements

Je remercie Pierre Campagne qui m'a proposé de travailler sur ce programme et qui a bien voulu diriger ce mémoire.

Je tiens aussi associer à ce travail Kristina Wagner, Nicole Luchmia, Jean-François Mamdy, Daniel Simon, Isabelle, Marie-Hélène Bessière et Anita pour leur patience et leurs encouragements.

Je remercie enfin ma mère d'avoir relu et corrigé mon manuscrit.

Cette version est le résumé d'un mémoire rédigé dans le cadre d'un programme européen Léonardo da Vinci.
L'étude a été menée simultanément en Alentejo au Portugal et au Priorat en Catalogne.

Série Thèses et Masters

Ce *Master* est le numéro 66 de la série Thèses et *Masters* de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.

Cette collection réunit les thèses *Master of Science* du CIHEAM-IAMM ayant obtenu la mention « Publication », ainsi que les travaux doctoraux réalisés dans le cadre des activités scientifiques et pédagogiques de l'Institut et de ses enseignants-chercheurs.

La thèse *Master of Science* du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes :

Acquisition de compétences nouvelles pour la pluriactivité en milieu rural. Etude de trois zones cévenoles

a été soutenue par Marielle Dermenjian en mai 1999 devant le jury suivant :

M. J.F. Mamdy, Département Territoire et Société, Site de Marmilhat, LempdesPrésident
Mme T. Abdel Hakim, enseignant-chercheur, Ciheam-Iam Montpellier.....Membre
M. P. Campagne, enseignant-chercheur, Ciheam-Iam MontpellierMembre
Mme K. Wagner, enseignant-chercheur, Centre d'expérimentation Pédagogique, Florac ...Membre

Le travail de recherche a été encadré par M. P. Campagne.

Le texte a été mis en forme pour cette publication par l'Atelier d'édition de l'Institut de Montpellier.

CIHEAM-IAMM Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier

Directeur : Gérard Gherzi

3191, route de Mende – BP 5056
34093 Montpellier cedex 05
Tél. 04 67 04 60 00
Fax : 04 67 54 25 27
<http://www.iamm.fr>

L'Institut Agronomique Méditerranéen
n'entend donner aucune approbation ni improbation
aux opinions émises dans cette thèse

Ces opinions n'engagent que leur auteur

ISBN : 2-85352-276-8 . ISSN : 0989-473X

Numéros à commander au :
CIHEAM-IAMM
Bureau des Publications
e-mail : balmeffre@iamm.fr

Prix : 50 €

© CIHEAM, 2003

Sommaire

Table des figures.....	3
Liste des communes de l'enquête	4
Liste des abréviations.....	5
Introduction générale.....	7
Méthodologie.....	8
Première partie : Présentation de la zone française.....	11
I- Présentation globale du Languedoc-Roussillon.....	13
II- Étude du contexte.....	15
1- Le milieu physique, analyse spatiale	15
A - Présentation générale	15
B - Les flux, les pôles.....	18
2- Le milieu économique, analyse régionale	19
3- Le milieu humain, analyse historique	21
A - Bref historique	21
B - Evolution de la population	22
C - Caractéristiques fondamentales de la population	23
D - La population active.....	23
E - Le niveau de qualification	24
III- Analyse interne de la zone	26
1- Les activités	26
A - Les activités, les secteurs	26
B - Les principales productions, présentation rapide	26
2- Conclusion de la première partie : la nécessité de la pluriactivité	29
Deuxième partie : Présentation des résultats des enquêtes	31
I- État de la pluriactivité en Cévennes	33
1- Portrait des pluriactifs	33
A - Hommes et femmes.....	33
B - Une population jeune	33
C - Des origines diverses.....	34
D - le niveau de formation.....	36
E - des pluriactifs engagés dans la vie associative	39
F - Comment les pluriactifs situent-ils leurs revenus ?	40
G - Les revenus nets totaux : une situation contrastée	42
H - Les investissements.....	44
2- Portrait de la pluriactivité	46
A - La moitié d'USEB ont plus de 2 activités	46
B - Les combinaisons marginales, innovantes	47
C - Qui exerce la pluriactivité ?	49
D - Des pluriactivités durables.....	49
E - Un lien fort entre les activités et le territoire	50
F - Dynamique d'évolution des USEB.....	51
G - Répartition du temps entre les activités	52
H - Répartition du travail entre les actifs	53
3- De la mise en place de la pluriactivité à sa place aujourd'hui	54
A - Les causes originelles de leur pluriactivité	54
B - Comment sont-ils devenus pluriactifs ?	55
C - La place de la pluriactivité dans le ménage aujourd'hui	57
D - Comment vivent-ils leur pluriactivité ?.....	58
E - Une population désirant rester pluriactif	58
4- Récapitulatif.....	59

II- Les outils de la pluriactivité.....	59
1- Compétences et besoins des pluriactifs au quotidien.....	59
A - Les problèmes liés aux connaissances générales	59
B - Les difficultés liées à l'organisation	60
C - Les besoins en formation exprimés.....	60
D - Les savoir-faire et savoir-être requis pour la pluriactivité	61
2- Une offre de formation incomplète	62
A - La formation agricole initiale	62
B - La formation tout au long de la vie.....	63
C - Les autres moyens d'apprentissage.....	64
D - Conclusion en termes d'attentes	65
3- Les facilitateurs de l'exercice de la pluriactivité	67
A - L'activité extérieure.....	67
B - L'environnement de la pluriactivité	68
4- Les blocages à l'exercice de la pluriactivité	69
A - Les statuts	69
B - L'environnement géographique, institutionnel et humain	70
Conclusion générale	71
Bibliographie	73

Table des cartes, tableaux et figures

<i>Carte 1 : La zone d'étude.....</i>	<i>9</i>
<i>Carte 2 : Les bassins versants (source, IGN, BD Carto, BD Alti 1994, PNC 1999).....</i>	<i>16</i>
<i>Carte 3 : Les grands axes routiers (source : www.causse.cevennes.com).....</i>	<i>17</i>
<i>Carte 4 : Les résidences secondaires (source : INSEE RP1990 et inventaire communal 1998, GIP reclus 1994, PNC 1999)</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 1 : Typologie des pluriactivités</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 2 : Répartition des enquêtes réalisées sur le terrain.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 3 : Conclusion, récapitulatif en termes d'atouts et de contraintes.....</i>	<i>24</i>
<i>Tableau 4 : Sexe du chef d'exploitation selon la zone.</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 5 : Âge moyen du CE et du 2A</i>	<i>34</i>
<i>Tableau 6 : Types de couples de l'échantillon.....</i>	<i>36</i>
<i>Tableau 7 : Niveau de formation</i>	<i>36</i>
<i>Tableau 8 : Résultats intermédiaires moyens (pour 54 enquêtes).....</i>	<i>42</i>
<i>Tableau 9 : Valeur des investissements.....</i>	<i>44</i>
<i>Tableau 10 : Inv (CE masculin)</i>	<i>45</i>
<i>Tableau 11 : Nombre d'activité dans l'USEB.....</i>	<i>46</i>
<i>Tableau 12 : Les combinaisons d'activités de l'échantillon</i>	<i>46</i>
<i>Tableau 13 : Nombre maximum d'activités pour un actif.....</i>	<i>47</i>
<i>Tableau 14 : Les pluriactivités de l'échantillon.....</i>	<i>49</i>
<i>Tableau 15 : Ces connaissances vous intéressent-elles ?</i>	<i>61</i>
<i>Figure 1 : Âge du CE et Âge du 2A.....</i>	<i>34</i>
<i>Figure 2 : Origine des CE.....</i>	<i>34</i>
<i>Figure 3 : Origine des deuxièmes actifs.....</i>	<i>35</i>
<i>Figure 4 : Niveau formation du CE et du 2A</i>	<i>37</i>
<i>Figure 5 : Niveau formation selon le sexe du CE</i>	<i>37</i>
<i>Figure 6 : Niveau de formation du CE selon l'origine</i>	<i>37</i>
<i>Figure 7 : Niveau de formation de l'actif 2 selon l'origine</i>	<i>38</i>
<i>Figure 8 : Formation agricole ; Figure 9 : Qui ?.....</i>	<i>38</i>
<i>Figure 10 : Origine (CE sans formation).....</i>	<i>39</i>
<i>Figure 11 : Age CE dans l'USEB "formation agricole".....</i>	<i>39</i>
<i>Figure 12 : Comment considérez-vous votre niveau de vie</i>	<i>40</i>
<i>Figure 13 : Comment considérez-vous votre niveau de vie (selon le sexe du CE) ?.....</i>	<i>41</i>
<i>Figure 14 : Les revenus nets totaux</i>	<i>42</i>
<i>Figure 15 : RNT selon l'âge du CE</i>	<i>43</i>
<i>Figure 16 : RNT moyen selon le sexe du CE.....</i>	<i>43</i>
<i>Figure 17 : RNT moyen selon l'origine du CE</i>	<i>44</i>
<i>Figure 18 : Dynamique d'évolution de l'USEB.....</i>	<i>51</i>
<i>Figure 19 : dynamique d'évolution de l'USEB selon le sexe du CE.....</i>	<i>51</i>
<i>Figure 20 : Répartition du travail entre les actifs.....</i>	<i>53</i>
<i>Figure 21 : Pourquoi êtes-vous devenus pluriactifs ?.....</i>	<i>54</i>
<i>Figure 22 : Le passage à la pluriactivité</i>	<i>56</i>
<i>Figure 23 : Les pluriactifs dès le départ.....</i>	<i>56</i>
<i>Figure 24 : Les agricoles au départ.....</i>	<i>56</i>
<i>Figure 25 : Que permet la pluriactivité ?</i>	<i>57</i>
<i>Figure 26 : La pluriactivité est aujourd'hui</i>	<i>58</i>
<i>Figure 27 : Types de savoirs-faire.....</i>	<i>61</i>
<i>Figure 28 : Types de savoirs-être</i>	<i>62</i>

Liste des communes de l'enquête

Alzon
Arrigas
Aumessas

Bassurel
Cassagnas
Causse-Bégon

Dourbie

Fressinet de Fourques

Gabriac
Gatuzières

Hures la Parades

Lanuejols
Le Collet de Dèze
Le Pompidou

Meyrueis
Moissac Vallée Française
Molezon

Notre Dame de la R.

Revens
Roquedur
Rozier

Saint André de L.
Saint André de Majencoules
Saint Bresson
Sainte Croix Vallée Française
Saint Étienne Vallée Française
Saint Germain de Calberte
Saint Hilaire de Lavit
Saint Julien d'Arpaon
Saint Julien de la Nef
Saint Julien des P.
Saint Laurent de Trèves
Saint Laurent le Miniers
Saint Martial
Saint Martin de Boubaux
Saint Martin de L.
Saint Pierre des Tripiers
Saint Privas de V.
Saint Romans de C.

Saint Sauveur
Sumènes

Trèves
Valleraugue

Liste des abréviations

2A : Deuxième Actif
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
BEP : Brevet d'Etude Professionnelle
BEPA : Brevet d'Etude Professionnelle agricole
BPA : Brevet Professionnel Agricole
BPREA : Brevet Professionnel
BTA : Brevet de Technicien Agricole
BTSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole
BTP : Bâtiment et Travaux Publics
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CE : Chef d'Exploitation
CEP : Centre d'Expérimentation Pédagogique
CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DESS : Diplôme d'Etude Scientifiques Supérieures
DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DUT : Diplôme Universitaire
EPI : Etude Prévisionnelle d'Installation
FTP : Francs Tireurs Partisans
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GDA : Groupement de Développement Agricole
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
I : Investissement
ICHN : Indemnités Compensatoires de Handicap naturel
INRA : Institut National de Recherche Agronomique
ISM : Indemnité Spéciale Montagne
PACA : Provence Alpes Côte d'Azur
PCO : Prime Compensatoire Ovine
PIB : Produit Intérieur Brut
PIBH : Produit Intérieur Brut par Habitant
PNC : Parc National des Cévennes
POS : Plan d'Occupation des Sols
RA : Rural d'Ailleurs
RMI : Revenu Minimum d'Insertion
RNT : Revenu Net Total
RNA : Revenu Net Agricole
RNNA : Revenu Net Non Agricole
SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
UGB : Unité Gros Bétail
USEB : Unité Socio-Economique de Base
UTA : Unité de Travail Annuel

Introduction générale

La pluriactivité n'est pas un fait nouveau. En Cévennes, c'est une tradition. Chaque famille cumulait autrefois différentes activités en vendant sa force de travail aux grands propriétaires, en faisant les saisons agricoles, en travaillant dans les mines ou en faisant l'élevage du ver à soie. Pour Jacques BLANCHET et Véronique DÉAUD, la pluriactivité est "coutumière et obligatoire dans les régions de montagne... soumises aux rigueurs de l'hiver." L'agriculture des zones difficiles permet de moins en moins aux agriculteurs d'en vivre et n'assure plus l'emploi des actifs ruraux. Certaines exploitations agricoles n'arrivent plus à se reproduire par le seul revenu agricole ; pour vivre et continuer leur activité, des actifs cherchent un complément de revenu dans d'autres activités.

Ce n'est pas parce que l'activité agricole n'est pas visiblement rentable¹ qu'il faut l'abandonner comme le préconiseraient certaines théories capitalistes car les avantages issus de l'activité agricole ne sont pas forcément mesurables directement. Il suffit d'imaginer les effets d'un éventuel arrêt de l'agriculture de montagne pour comprendre que les conséquences seraient profondément néfastes pour le territoire. On enregistrerait une fermeture des paysages, une baisse de l'attraction touristique, une population ayant moins de possibilités d'emplois, un dépeuplement rapide... La pluriactivité lie tous les corps de métier, elle suppose un moindre cloisonnement, une plus grande imbrication entre les secteurs d'activité. Il faut la concevoir dans une perspective de développement local. En France, il y aurait 29% de pluriactifs chez les agriculteurs. Le modèle de l'exploitation familiale traditionnelle à deux actifs est toujours dominant mais de moins en moins. Les rapports sociaux évoluent et le visage des campagnes est en train de changer. "Les jeunes se tournent vers les emplois des secteurs secondaire et tertiaire. Les conjointes d'agriculteurs travaillent en dehors de l'exploitation. En fait, les ménages agricoles suivent l'évolution des mœurs du monde moderne et acquièrent les habitudes des ménages urbains".

La pluriactivité se présente sous des formes variées, combinant toutes sortes d'activités. Bien qu'elle ne bénéficie pas encore d'un statut propre, elle est aujourd'hui considérée comme un nouveau métier. L'exercice de la pluriactivité fait appel à des compétences particulières. Les instigateurs du programme Leonardo da Vinci "acquisition de compétences nouvelles pour la pluriactivité en milieu rural" sont partis de ce constat. L'intérêt de ces programmes financés par l'Europe est de faire un travail sur trois pays, d'avoir une problématique européenne. La zone d'études comprend, en plus des Cévennes, les régions de l'Alentejo au Portugal et du Priorat en Catalogne. Ces deux régions ont été choisies parce qu'elles sont, elles aussi, dans une dynamique de pluriactivité. Les types de pluriactivités et de pluriactifs ne sont pas identiques dans les trois zones d'études. Il est apparu intéressant d'effectuer des comparaisons afin de faire ressortir les composantes historiques, géographiques, culturelles, économiques et sociales de la pluriactivité dans ces trois régions.

La phase "enquête et analyse" du programme Leonardo qui nous occupe a entre autres pour but d'appréhender dans un sens large les besoins en formation des pluriactifs. Pour y parvenir, l'étude a choisi d'identifier les compétences nécessaires à l'exercice de la pluriactivité.

Avant de nous lancer dans les enquêtes, nous avons cherché comment fonctionne la zone d'étude, quels sont ses besoins, comment on est arrivé là. Nous avons voulu montrer que **la pluriactivité est un phénomène essentiel** en Cévennes, qui a permis et permet encore aux populations de rester sur place. La présentation de la zone française sera l'objet de la première partie. Nous présenterons par la suite les résultats des enquêtes effectuées auprès de notre échantillon. Nous tenterons de dresser un portrait des pluriactivités et des pluriactifs en présence. À travers les difficultés que ces derniers rencontrent, nous nous attacherons à montrer l'opportunité et la nécessité de revoir les formations, en direction des systèmes pluriactifs notamment.

¹ A. Brun, Ph. Lacombe, C. Laurent, *La pluriactivité des agriculteurs, hommes-espaces-politique*, p. 41.

Méthodologie

L'étude s'articule autour de trois questions principales.

- ❑ Quelle est la problématique de développement de la zone et quelle est la place de la pluriactivité dans cette problématique ?
- ❑ Quelles sont les qualifications, compétences et formations des actifs de la zone étudiée ? Quels sont les besoins exprimés par les pluriactifs ? Est-ce que la formation spécifique ou non influe sur le taux de réussite des pluriactifs ? Quelles sont les activités nouvelles possibles, complémentaires ou permettant de résoudre des contradictions au sein des activités composant la pluriactivité familiale ou entre les activités et le territoire ?
- ❑ Quels sont les voies et moyens pour mieux accompagner la pluriactivité de la zone ?

Nos recherches sont centrées sur l'**Unité Socio-Économique de Base (USEB)**. L'USEB fait référence à un lieu qui est la maison ; font partie de cette USEB les individus qui habitent dans cette maison. Les habitants peuvent être liés par des liens familiaux ou non.

Le terme “pluriactivité” n’est pas un concept mais une notion empirique correspondant aux situations dans lesquelles la famille agricole ne tire pas la totalité de ses revenus de la production agricole primaire pas plus qu’elle n’y consacre la totalité de ses ressources (Michel Blanc²).

La définition officielle de la pluriactivité agricole a été élargie pour notre étude. Nous avons considéré comme pluriactives les USEB où une personne exerce une activité extérieure, et/ou il y a une activité d'accueil et/ou des activités de transformation sur l'exploitation (une activité commerciale s'ajoute à leurs activités). De plus, nous étudions la pluriactivité liée à l'agriculture dans l'**unité familiale**. Il peut donc arriver que dans une USEB il n'y ait pas de personne pluriactive individuelle mais que la pluriactivité se fasse au niveau de l'ensemble des membres de l'USEB. Cette situation qui est normale dans les autres secteurs ne l'est pas en agriculture.

Dans un premier temps, nous avons classé la pluriactivité en fonction de la personne qui exerce la pluriactivité et le type d'activité extra-agricole concernée.

Tableau 1 : Typologie des pluriactivités

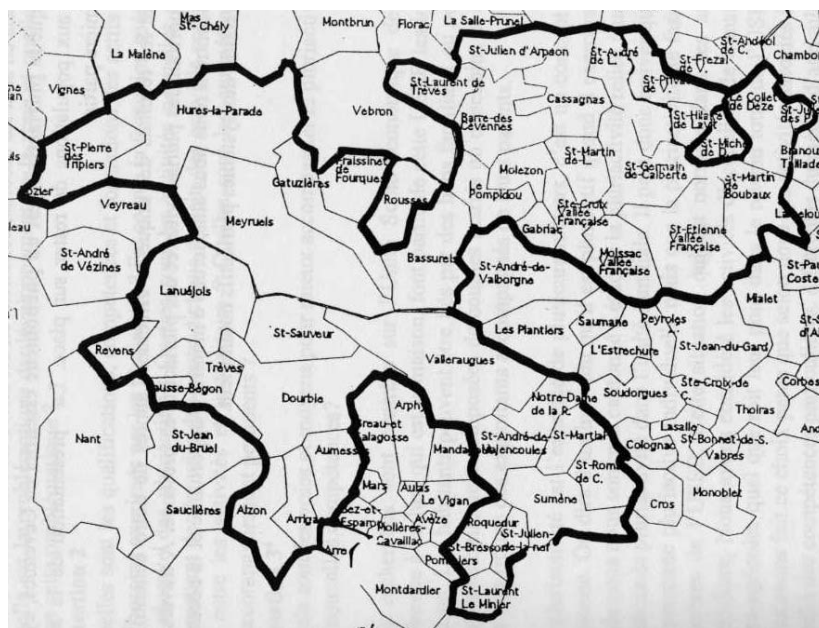
	Travail extérieur	Accueil	Transformation	Plusieurs types
Chef de l'USEB	A	E	I	M
Conjoint	B	F	J	N
Autre membre	C	G	K	O
Plusieurs membres	D	H	L	P

Exemple : La première case indique que l'activité agricole est combinée à une activité extérieure (salariée, travailleur indépendant...) exercée par le chef d'exploitation.

Les Cévennes ont été choisies car elles ont toujours été en dynamique de pluriactivité. Nous souhaitons que la zone d'étude choisie concerne 10 000 habitants. Nous avons exclu le canton du Vigan parce que trop urbain.

² Changement rural en Europe, programme de recherches sur les structures agricoles et la pluriactivité. op.cit., page 43.

Carte 1 : La zone d'étude



Le questionnaire

Ce questionnaire destiné à l'USEB devait répondre à plusieurs questions :

- Quel est le fonctionnement économique de l'unité de production et la place occupée par la pluriactivité ?
- Quelles sont les ressemblances et différences entre les différents types de pluriactivité ?
- Quelles sont les contradictions révélées au sein de la pluriactivité familiale et entre celle-ci et le territoire ?
- Quelles sont les compétences qui ont été développées et celles qui manquent ?
- Quels sont les modes d'acquisitions de compétences ?
- Quels sont les besoins exprimés, les besoins non satisfaits ?

Echantillonnage

Tableau 2 : Répartition des enquêtes réalisées sur le terrain

Type de la pluriactivité de l'USEB	Zone			Total
	Cévennes Lozère	Cévennes Gard	Causses	
a - extérieur-ce ³	2	0	0	2
b - extérieur-conjoint	6	4	3	13
c - extérieur-autre	1	1	0	2
d - extérieur-plusieurs	7	3	0	10
e - tourisme-ce	0	0	0	0
f - tourisme-conjoint	0	1	2	3
g - tourisme-autre	2	0	0	2
h - tourisme-plusieurs	6	1	0	7
i - transformation-ce	2	1	0	3
j - transformation -conjoint	2	0	0	2
k - transformation-autre	0	0	0	0
l - transformation-plusieurs	5	2	1	8
m - plusieurs-ce	2	0	1	3
n - plusieurs-conjoint	0	1	1	2
o - plusieurs-autres	0	0	0	0
p - plusieurs-plusieurs	16	6	1	23
Total	51	20	9	80

Nous avons rencontré les techniciens de la Chambre d'Agriculture de la Lozère et du Groupement de Développement Agricole (GDA) du Vigan. Ces derniers nous ont fourni la liste des agriculteurs de la zone. Avec leurs informations, nous avons tenté de classer les exploitations agricoles selon la précédente typologie. Il en est ressorti 179 USEB pluriactives. Nous avons enquêté 83 USEB en essayant de couvrir l'ensemble des communes de la zone pour avoir une représentativité géographique. Nous avons aussi tenté de rencontrer chaque type de pluriactivité.

Au fil des enquêtes, certaines USEB ont été reclassées. Cependant, nous n'avons pas pu faire une vérification complète des situations. La représentativité de notre échantillon est partielle. C'est une représentativité numéraire puisque près de 45% des USEB pluriactives de la zone ont été visitées.

³ CE est l'abréviation de chef d'exploitation.

Première partie : Présentation de la zone française

La première partie de ce travail est un diagnostic de la zone dans laquelle les enquêtes ont été effectuées. Un certain nombre de personnes-ressources ont été interrogées. Des maires, secrétaires de mairie, conseillers généraux, techniciens agricoles, entrepreneurs, retraités, commerçants ou simples habitants ont donné leur avis sur la zone. Cet appui informationnel a permis de compléter les sources bibliographiques, de donner une vision récente et humaine des choses.

Le présent document s'articule autour de trois parties : La première consiste en une rapide présentation de la région Languedoc-Roussillon. L'approche sera globale et succincte. L'analyse du contexte de la zone d'étude est l'objet de la seconde partie. Nous traiterons du milieu physique, humain et économique de la zone française. Le côté dynamique de l'histoire sera pris en compte ainsi que la façon dont la zone s'emboîte avec "l'extérieur". Il s'agira de dresser un inventaire des **contraintes** auxquelles doit faire face le territoire et des **atouts** dont il dispose. Enfin, dans une dernière partie, nous aborderons l'analyse interne de la zone. Nous nous attacherons à identifier les activités qui font la spécificité, l'identité de la région. Comment se présentent les activités économiques, dans quelle dynamique se trouvent-elles, et quelle est la place de la pluriactivité dans les branches en présence.

I- Présentation globale du Languedoc-Roussillon⁴

Le Languedoc-Roussillon est une des trois régions françaises constituant l'arc méditerranéen français et qui bordent la Méditerranée. En superficie, le Languedoc-Roussillon s'étend sur un assez large territoire. Avec ses 27 376 km², il représente environ 5% de la France métropolitaine.

Un des traits dominant de cette région est l'adhésion à la "culture" des pays d'Oc, le soleil tenant une place essentielle dans son développement économique. En outre, les habitants ont certaines caractéristiques communes, ils refusent généralement le travail divisé, ils ont le goût du négoce et du commerce. Les loisirs traditionnels (pétanque...), la vie à l'extérieur ont un poids important et jouent un rôle social intégrateur non négligeable.

En terme de population, le Languedoc-Roussillon compte 2 203 000 habitants en 1994. Comme l'ensemble de l'arc méditerranéen, cette région a connu une croissance démographique phénoménale depuis 1975. Durant cette période, la majorité des départements de l'arc ont enregistré une progression supérieure à la moyenne nationale. Le Languedoc-Roussillon, quant à lui, a connu sur la dernière période inter censitaire un taux de variation annuel moyen de +1,17%, ce qui est le plus fort score national. Ce phénomène est le résultat d'un important solde migratoire. Par contre, nous ne pouvons pas en dire autant du solde naturel qui est simplement de +0,07. La densité de population du Languedoc-Roussillon est de 80 h/km². Au sein de la région, la croissance et la répartition de la population sont très inégales.

La modernisation a profondément marqué la région, depuis l'agriculture jusqu'à un développement touristique exceptionnel ainsi qu'à une dynamique de secteurs tertiaires ou secondaires. En 1994, plus de 75% du PIB du Languedoc-Roussillon était amené par les secteurs tertiaires marchands et non-marchands. Le PIB régional est un des plus bas de France, alors que le taux de chômage fait partie des plus hauts de France. Le Languedoc-Roussillon est aujourd'hui un véritable carrefour européen, ce que renforce sa situation entre l'Italie et l'Espagne. La place de Montpellier dans la région est importante. Cette ville représente autant un problème - par la polarisation extrême qu'elle engendre - qu'une chance puisque c'est une métropole qui a su se développer avec son entourage proche. Montpellier est une des villes les plus dynamiques de France et qui compte cinq technopôles.

Le Languedoc-Roussillon doit faire face à une forte concurrence de la Catalogne (Espagne) et des autres régions de l'arc méditerranéen français, Midi-Pyrénées et PACA. Ces deux dernières régions développent dans beaucoup de secteurs les mêmes activités qu'en Languedoc. D'où un certain cannibalisme régional, une concurrence accrue pour la recherche d'investisseurs.

⁴Cette partie est largement inspirée du cours de Philippe Langevin, professeur à Aix-Marseille II.

On assiste à un éclatement du tissu social. La région Languedoc-Roussillon est parfois un lieu d'exclusion très fort en milieu rural enclavé où l'on voit croître à grande vitesse le nombre de RMistes. En tout cas, la part des prestations sociales dans les revenus des familles est élevée (à peu près 40% en 1990).

Bref historique

De 1955 à 1965, la crise du monde rural a été très forte, surtout dans l'arrière pays languedocien. Certains cantons connaissaient alors un mouvement de désertification alarmant. La tendance tend à s'inverser ces dernières années. Toutefois, les activités traditionnelles de l'industrie (mines, textile, peaux) ont subi un rapide déclin fragilisant grandement le territoire. Les industries nouvelles qui s'étaient implantées surtout durant l'entre-deux-guerres n'ont pu véritablement amortir le choc de la crise. D'autre part, les gains de productivité qu'ont connus ces entreprises ont eu pour conséquence une très forte diminution du nombre d'emplois à l'instar de ce qui s'est passé au niveau national. Depuis peu de nouveaux types d'emplois, tels les emplois de proximité, prennent de l'ampleur, mais ont une faible capacité d'entraînement.

A partir de 1965, l'aménagement du littoral tient une large place dans la politique languedocienne. L'accélération de la crise des années 1980 touche durement la région : le tourisme subit une vague creuse avec la baisse des revenus, le BTP est en crise, il y a crise aussi de la modernisation industrielle dans le bassin de Nîmes et d'Alès.

De nos jours

Sur l'ensemble de la région, la production agricole est essentiellement végétale. Le vin tient une grande part dans l'économie agricole⁵, place encore plus importante depuis l'amélioration des cépages. Le vin de la région a gagné en qualité. Les productions maraîchères ont été quelque peu délaissées au profit des productions fruitières, notamment dans le Roussillon ; mais elles ne représentent que 1 à 5 % des surfaces cultivées⁶.

Le Languedoc-Roussillon bénéficie d'un cadre particulièrement apprécié de ses habitants et de ses visiteurs. Il a su le valoriser à bon escient par un réseau d'infrastructures d'accueil. Ce développement touristique est l'une des cartes maîtresses de la région, c'est de plus un véritable moteur économique et social (BTP, services, commerces...).

Une grande partie du tissu industriel traditionnel est en reconversion. Les mines d'Alès, le textile des Cévennes ou même la pétrochimie ont été gravement frappés par la crise. Cependant, un bon nombre de secteurs se sont développés tels l'agroalimentaire, la pharmacologie, le nucléaire, l'électronique. Le Languedoc-Roussillon possède le plus fort taux de création d'entreprises mais aussi un des plus forts taux de disparition.

⁵ Tahani Abdel Hakim et Pierre Campagne donnent un aperçu de l'histoire du vignoble languedocien : "La surface du vignoble français allait s'étendre pendant toute la durée du 19ème siècle. En effet, le vin dont la consommation était jusqu'alors réservée aux classes aisées allait devenir rapidement une boisson populaire très appréciée des travailleurs aux tâches pénibles (...). L'amélioration des transports (...) donna alors la possibilité de localiser la production de vin dans les régions qui bénéficiaient d'un avantage climatique certain. C'est ainsi que (...) que le Languedoc devint en quelques dizaines d'années un grand exportateur de vin mais aussi un grand importateur de produits vivriers. T. Abdel Hakim et P. Campagne, *Typologie des exploitations agricoles dans la région de la plaine viticole : analyse des résultats du baseline et des panel I et II*. Communication présentée au colloque Changement rural en Europe. Structures agricoles et pluriactivité. CIHEAM. 1990, p. 2.

⁶ Source Didier Delrieux.

II- Etude du contexte

1- Le milieu physique, analyse spatiale

A - Présentation générale

a) Zonage de l'étude

Notre zone d'étude concerne sept cantons languedociens. Ces sept cantons sont éligibles à l'objectif 5B "diversification économique des zones rurales vulnérable". Toute la zone d'étude est située soit dans la partie centrale soit dans la partie périphérique du Parc National des Cévennes.

Les cantons se présentent de la manière suivante :

- trois sont situés en Cévennes lozériennes : **Barre des Cévennes, Meyrueis et Saint Germain de Calberte**. Ces trois cantons sont répartis en vingt-trois communes. La population totale est de 5128 habitants en 1990. Cette zone fait globalement partie du côté méditerranéen des Cévennes. Elle s'étale sur la vallée longue et la Mimente et sur la vallée française. L'altitude varie entre 150 mètres et 950 mètres, ce qui la classe en zone de montagne. Une petite partie, cependant, est du côté océanique (les communes de Cassagnas et de Saint Julien d'Arpaon). Le canton de Meyrueis est quant à lui situé en partie sur les Causses ;

- quatre sont situées en Cévennes gardoises : **Alzon, Sumènes, Trèves et Valleraugue**. Ces quatre cantons regroupent 22 communes et elles entourent le canton du Vigan. Ces cinq cantons constituent le "pays viganais". La population totale (sans le canton du Vigan) est de 6154 habitants en 1995. A l'est de la zone gardoise se trouve la partie cévenole et, à l'opposé, la partie caussenarde.

b) Climat, hydrométrie

Les Causses⁷

Les Causses (Causse Méjean, Causse noir) sont à l'ouest de notre zone d'étude. L'hiver y est plus tardif qu'en Cévennes à cause des sols calcaires qui se refroidissent lentement mais il est très rigoureux. Les plateaux sont balayés par les vents glacés qui descendent de l'Aubrac, de la Margueride ou du mont Lozère. Jusqu'à la fin de février, les tempêtes de neige sévissent. Au mois d'avril, le ciel est très nuageux. L'été est extrêmement chaud et sec. L'automne est marqué par de fortes pluies rapidement absorbées par les sols.

Les Cévennes

Dès le mois d'octobre le thermomètre chute brutalement.

- La partie océanique comprend la partie nord des trois cantons lozériens (Barre des Cévennes). Le climat est plus frais qu'au sud, les hivers sont plus rigoureux de sorte que l'enneigement empêche parfois les communications. Les précipitations moyennes atteignent 1000 à 1500 mm d'eau par an.

- La partie méditerranéenne couvre le reste de la zone lozérienne (l'essentiel de la zone) et la partie est-gardoise. Les Cévennes gardoises ont un climat plus méditerranéen que les Cévennes lozériennes du fait de leur moindre éloignement des côtes. Les intersaisons connaissent de violentes pluies, en été l'extrême chaleur est de rigueur. L'hiver est plus doux que dans la partie océanique.

⁷ Cf Gorges du Tarn, Cévennes, Languedoc, 1996, guide de tourisme Michelin.

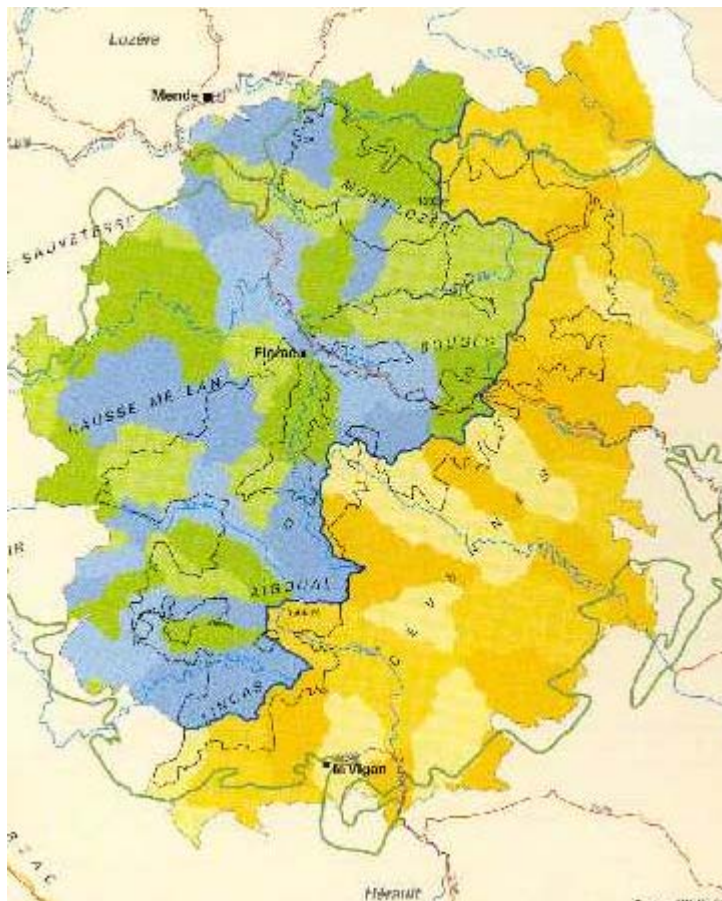
c/ Relief, sols et cours d'eau

Les cours d'eau sont nombreux, des rivières aux petits ruisseaux :

- la Mimente; les gardons d'Alès, de Saint Jean, de Sainte Croix ; le Tournon; la Dourbie ; les gorges de la Jonte et du Tarn.

Sur les Causses les cours d'eau sont souterrains et bien que l'apparence laisse croire à la sécheresse, il n'en est rien. L'activité souterraine est intense.

Carte 2 : Les bassins versants (source, IGN, BD Carto, BD Alti 1994, PNC 1999)⁸



Les Causses sont de vastes plateaux calcaires dont l'altitude avoisine les 1000 mètres. On parle de relief karstique. Ils sont constitués d'une table calcaire et dolomitique légèrement ondulée. Les plateaux sont délimités par des canyons profonds pouvant aller jusqu'à 500 mètres de profondeur⁹. Les grottes sont abondantes. Certaines parties argileuses donnent naissance à des lavognes (mares aménagées). Au sommet des versants se dressent des escarpements parfois hauts de cent mètres.

Les Cévennes ont un versant méditerranéen très abrupt, au relief accidenté. Le versant océanique s'abaisse en pente plus douce. Les sols sont granitiques et schisteux. Les Cévennes présentent en leurs sommets une suite de plateaux à peine ondulés et assez mornes, garnis de tourbières. Au-dessous des

⁸ A l'est : bassin versant zone méditerranéenne ; A l'ouest : bassin versant zone atlantique

⁹ Régis Roquefeuille, 1996, *Le causse Méjean*, mémoire de fin d'études ENITA de Clermont Ferrant

surfaces dénudées des plateaux, le versant méditerranéen se creuse de profonds ravins appelés *valats*. Les torrents cévenols accrus par de fortes averses lacèrent les schistes formant des crêtes, ce sont les serres, semblables à de longues lanières étroites. Les serres s'élargissent au moment de rejoindre le versant atlantique et forment des hautes surfaces ou *chams*. Les étendues schisteuses sont parsemées d'îlots calcaires (petits Causses), les *cans*.

d) *Espèces et milieux naturels*

Causses : A l'ouest, en bordure des corniches, on trouve de jeunes plantations de pins noirs d'Autriche, des bois de hêtre, des bois de chênes rouvres et de pins sylvestres. A l'est, en surface des landes, s'étalent des chardons et des touffes de lavande. Un peu partout poussent des genévriers. Aux alentours des sotchs on trouve généralement des prairies et même des cultures.

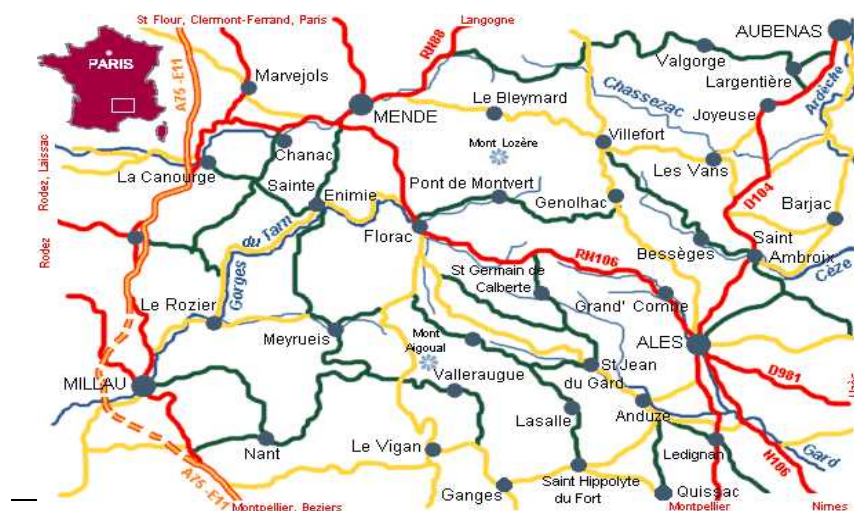
Cévennes : "L'arbre roi" est le châtaignier, il occupe la presque totalité des versants. Les espèces en sont nombreuses. Toutefois d'autres espèces font partie du paysage cévenol comme le pin maritime ou le chêne vert. Le chêne vert est assez courant sur les sols rocaillieux acides. Par contre, les sols sur lesquels les épicéas s'installent sont mélangés, ce sont des terrains schisteux et calcaires. En moyenne altitude, aux environs de 800 mètres, on trouve aussi des chênes blancs. Ce n'est qu'à partir de 1000 mètres que poussent les hêtres fayards.

Le Parc National des Cévennes fut créé en 1970. C'est un parc unique en son genre puisqu'il permet une activité humaine dans sa partie centrale. L'activité est autorisée selon des règles préétablies pour empêcher toute action pouvant être nuisible au développement de la faune et de la flore. Quelques espèces animales comme les vautours ont été réintroduites avec succès. L'élevage est encouragé afin de maintenir les espaces ouverts favorables au développement de certaines espèces. La zone périphérique est elle aussi soumise à réglementation.

e) *Les voies de communication*¹⁰

La zone n'est traversée par aucune autoroute. Cependant, les routes départementales sont généralement assez praticables : nationale 106, D999, D996, D991, D986, D983, D907, D48, D25 et D9. A côté de ces routes principales existent les départementales secondaires et tout un réseau de routes situées encore "plus bas dans la hiérarchie". Le réseau routier, au dire des personnes rencontrées, n'est pas à améliorer en terme de quantité mais en terme de qualité. Ceci s'applique notamment aux routes secondaires et surtout aux chemins menant aux hameaux.

Carte 3 : Les grands axes routiers (source : www.causse.cevennes.com)



f] L'enclavement

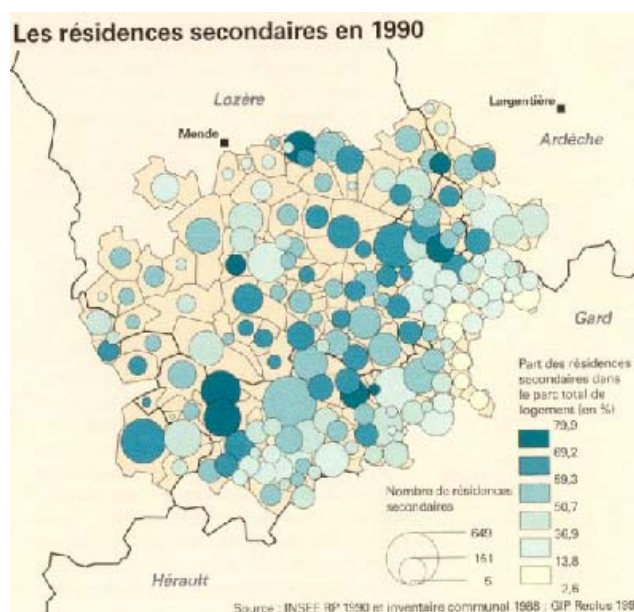
L'enclavement est chose bien connue dans cette partie des Cévennes. Chaque activité suppose de longs déplacements qui sont évalués, du fait de l'état des routes, en heures et non en kilomètres. Une grande partie des communes du site lozérien est plus enclavée que la moyenne des communes du département dont la densité de population est de 1.16 h/km². L'enclavement concerne : **les transports en commun** qui sont peu fréquents si ce n'est inexistant, **l'accès à la formation**, **l'accès à la culture**, **l'accès à l'information**, **la consultation de spécialiste**, **l'accès à la santé**.

B- Les flux, les pôles

a] Les flux de personnes

L'ensemble de la zone a connu un apport migratoire conséquent qui a permis d'enrayer une désertification humaine alarmante. Beaucoup d'enfants de Cévenols ont quitté la zone pour aller vers les grands bassins d'emplois tels Montpellier, Nîmes, Alès et dans une moindre mesure Mende et Millau. Ils reviennent souvent dans les Cévennes pour y passer leur retraite. La population migrante vient de partout en France et même de l'étranger. Après plusieurs vagues post-soixante-huitardes, on a assisté à une venue d'individus âgés de quarante ans (et plus) désirant créer une activité souvent agricole. Ce mouvement, à l'inverse des précédents, est issu d'une maturation longue des volontés¹¹. De nos jours, une autre population s'installe, celle des RMistes pour qui la vie semble moins difficile qu'en système urbain. Cette population est parfois originaire de notre zone d'étude ; fréquemment, il y a des déplacements par changement de communes. Le nombre des résidences secondaires dans la région est très important et freine l'installation de personnes nouvelles dans la zone. Cette proportion est parfois inquiétante.

Carte 4. Les résidences secondaires (source : INSEE RP1990 et inventaire communal 1998, GIP reclus 1994, PNC 1999)



b] Les flux de travail

Les flux de travail sont majoritairement dirigés vers la commune de domicile et le canton, viennent ensuite les flux dans le département et la région.

¹¹ Cf. Richard Bouat

La tendance est à une croissance des déplacements hors commune et canton. Les cantons de Sumènes et de Saint-Germain font toutefois exception. Le nombre d'actifs travaillant dans le département et hors département est à peu près le même. Ceci s'explique par la proximité de Nîmes et Montpellier pour le canton de Sumènes et de Alès pour le canton de Saint-Germain.

c] Les flux d'argent

La zone est enclavée... : étant donné le peu de commerces disponibles, les ménages dépensent leur argent hors zone pour leur courses et les grosses dépenses. Il en est de même pour les entreprises, qui investissent en dehors de la zone.

...mais c'est aussi un haut lieu touristique : les flux d'argent vers la zone se produisent essentiellement durant la période estivale avec les dépenses des touristes dans les structures d'accueil, les commerces et services. Cette période équilibre en partie la fuite monétaire qui a lieu pendant le reste de l'année. Un autre flux important provient de l'achat de maisons. Beaucoup d'Européens du nord investissent localement et font appel à des artisans locaux.

d] Les flux de marchandises

En ce qui concerne les productions périssables, les flux se font la plupart du temps par l'intermédiaire de circuits courts de commercialisation (vente directe locale, villes proches). L'enclavement et les conditions de production¹² ont certainement amené les habitants à réfléchir autrement leur activité, en dehors des tendances à l'internationalisation.

Voici les principales productions :

- **Pélardon** : la vente de ce fromage se fait beaucoup par vente directe locale et dans les villes proches.
- **Miel** : la commercialisation se fait également en priorité par vente directe. Certains vendent tout de même en vrac et exportent par l'intermédiaire de centrales d'achat.
- **Châtaigne** : la vente directe est moins importante. Une importante exportation existe en direction de l'Italie et de l'Espagne pour la transformation.
- **Ovin viande** : les agneaux sont dans l'ensemble vendus en Espagne.
- **Ovin lait** : le lait de brebis sert essentiellement à la fabrication du Roquefort.
- **Pomme reinette du Vigan** : vente directe et exportation.
- **Oignon doux** : la vente est surtout locale et directe.
- **Maraîchage** (sur la zone du Vigan) : les circuits sont courts.
- Collants WELL et le textile (Gard) : ces productions sont vendues un peu partout dans le monde.

En bref, les pôles sont les grandes villes proches avec **Mende** pour le nord de la zone, **Millau** pour l'ouest, **Alès** pour l'est lozérien, **Nîmes**, **Montpellier** et **Béziers** pour le sud de la zone.

2- Le milieu économique, analyse régionale

Selon les personnes rencontrées, la zone est considérée de manière plus ou moins optimiste. Pour les uns, c'est une zone ouverte, pour les autres, elle est plutôt fermée. Pour certains, elle est indépendante, pour d'autres non.

Autrefois, à l'époque des pics de population, ces cantons étaient très ouverts. Ils se sont refermés avec l'exode rural. De nos jours, cette zone est en phase de réouverture plus ou moins importante selon les

¹² Le relief montagneux rendant plus difficile la production agricole par exemple et augmentant les coûts de production (transport...). Il devient donc plus difficile d'être compétitif face aux autres régions. C'est aussi une des raisons pour lesquelles la tendance est à valoriser les spécificités régionales.

vallées. La partie sud avec sa proximité de Montpellier, Nîmes et Béziers est la plus favorisée. L'arrivée de nouvelles populations avec une dynamique différente, le Parc National des Cévennes avec son action notamment économique, participent au phénomène. Les espaces suivent la même évolution grâce au maintien difficile des exploitations agricoles et aux programmes agri-environnementaux (article 19). Cependant, durant l'exode rural, les espaces se sont gravement refermés et le travail à effectuer est énorme. De toute façon, une trop grande ouverture n'est pas désirée car elle risquerait de tout banaliser.

En ce qui concerne la dépendance ou la non-dépendance, il faut encore relativiser. La population se considère comme autonome ou pouvant l'être en cas de "coups durs", pouvant s'adapter rapidement. La dynamique est à la dépendance : dépendance vis-à-vis de l'emploi, des activités, des aides, des débouchés. Les communes sont souvent peu peuplées, le départ d'une famille peut être catastrophique.

A la question "quelle est la place de la zone dans la région ?", la réponse fut unanime. Les personnes rencontrées ne se leurrent pas quant à la place de leur "pays". C'est une zone importante d'un point de vue de l'image culturelle, identitaire. Le Parc National des Cévennes ajoute à cette image positive en incluant le qualificatif "sérieux". Par contre, sur le plan économique, la réalité est toute autre. La zone occupe une place intéressante par le tourisme mais l'agriculture est en reste. L'économie agricole se fait dans le sud de la région avec le vin.

D'autre part, une autre chose bloque l'installation de populations nouvelles. Le manque de logements disponibles est assez frappant. Les maisons sont souvent rachetées par une population qui ne vient que pendant les vacances à défaut de ceux qui désirent s'installer de façon durable.

Un autre point noir se révèle sous les traits des normes européennes en matière d'élevage. Les normes en matières d'hygiène et de conduites des troupeaux sont considérées comme étant trop restrictives, trop difficiles à suivre. Ceux qui ne seront pas aux normes ne pourront écouler leur marchandise en dehors de leur exploitation qu'à hauteur de 30%. Il est clair que cela va entraîner dans un gouffre économique un bon nombre d'exploitations. Les conséquences sur l'économie de la zone et sur la démographie risquent d'être inquiétantes. Et avec la fermeture de ces exploitations, l'entretien du paysage sera d'autant moins assuré. Dans ce type de région, les décisions européennes en matières de normes paraissent en désaccord avec la volonté de maintenir les populations sur place et de maintenir les espaces ouverts. Ces exploitations sont de petites tailles, l'investissement dans un atelier de transformation respectant les normes est bien souvent au-dessus des moyens des éleveurs. Il faudra obligatoirement passer par une coopérative mais les producteurs fermiers se dressent contre cette éventualité. Avoir un petit troupeau et faire eux-mêmes leur fromage est souvent leur raison d'être sur place, de plus ils valorisent mieux leur production.

Les critères pour recevoir des aides agricoles sont eux aussi très mal perçus. Dégager des bénéfices (jugés trop forts) dès la troisième année est un seuil difficile à atteindre dans le contexte donné. Avoir une surface minimum pour entrer à la MSA, produire les spéculations qui entrent "dans le moule" bloque l'installation de nouveaux agriculteurs et l'innovation. C'est la raison pour laquelle depuis quelques années bon nombre de jeunes exploitants s'installent sans aide, sans crédit. Pour que le dossier soit accepté, il faut obtenir des bénéfices conséquents. Certains se sont installés en majorant leurs prévisions de bénéfices afin de recevoir ces aides sachant pertinemment qu'il ne recevront pas la deuxième partie de la DJA. Ces exploitations sont cependant viables, elles font vivre au moins un couple ou une petite famille et cela leur permet de rester sur place. C'est, de plus, un très bon moyen de lutte contre les problèmes de surproduction qui minent l'agriculture européenne et contre la désertification des campagnes. "Philippe Lacombe et Bernard Delord définissent deux voies d'insertion dans l'économie nationale : l'agriculture liée aux grandes filières agroalimentaire et l'agriculture insérée dans le tissu socio-économique local. La première exige une forte compétitivité, la seconde joue davantage sur les atouts locaux, notamment la diversification des produits et des activités et la gestion des espaces"¹³. L'agriculture cévenole appartient à la deuxième catégorie, pourquoi étouffer toute une région avec des normes et des objectifs de production pour un modèle de développement dans lequel elle ne s'insère pas.

¹³ A. Berger, Rural 96, *Les recompositions de l'espace rural* - Les cahiers de l'économie méridionale, 1996, p. 90.

Il est même des producteurs qui volontairement “limitent l’extension de leur marché pour ne pas être absorbés dans un cycle productiviste qui remettrait en cause leur mode de vie”(A.Berger et E.Font). D’autre part, on ne pousse pas les jeunes à produire autre chose que ce qui se fait déjà, sous prétexte que leur dossier sera refusé. Soit ces personnes se plient et changent leurs projets, soit elles s’installent de façon indépendante ou même attendent d’être installées pour mettre en oeuvre leur projet initial. Marcel Le Boterff disait en parlant des plans de développement et des Études Prévisionnelles d’Installation (EPI) que le problème était la modélisation que ces références ont progressivement imposées. Ces références occasionnent souvent des difficultés de prise en compte de certains dossiers. C’est le cas en Lozère où l’on sort rarement du cadre des chèvres, des brebis et de la châtaigne.

La question foncière est un sujet douloureux pour les habitants de la zone. Le territoire est extrêmement morcelé. Il serait heureux d’opérer un remembrement. Ce sera difficile car beaucoup de parcelles n’ont pas de propriétaires connus (héritages successifs) ou alors sont sous régime de l’indivis.

3- Le milieu humain, analyse historique

A- Bref historique

*a) Zone lozérienne*¹⁴

Ces cantons font partie des Cévennes proprement dites. Ils furent fortement peuplés jusqu’au XX^{ème} siècle. Ce pays fut marqué par les problèmes religieux à partir du XVI^{ème} et par les guerres au XVII^{ème}. Le nom des “ Cévennes ” évoque la civilisation du châtaignier. Cet arbre que l’on surnomma l’arbre à pain fut l’apport nourricier maître de cette région. Il fut planté dans les vallées car il était le seul “ capable, sur des terres pauvres de nourrir une population de plus en plus importante ”.

La région est une région de petits agriculteurs qui furent toujours pluriactifs. Ici, les agriculteurs vivaient presque en autarcie, même en ce qui concerne la production de céréales. Les achats extérieurs étaient limités au minimum. Une partie des revenus provenait des travaux effectués dans le Midi (vendanges par exemple), travail dans la filature, saisons dans les plaines, journées chez les propriétaires les plus fortunés. Cette pluriactivité était nécessaire à la survie des plus pauvres. L’agriculture produisait des légumes, pommes de terre, céréales, y compris de l’élevage. L’agriculture (essentiellement vivrière) et l’artisanat (textile avec la laine et la soie dans les vallées, le bois, la forgerie...) constituent les activités principales de la région. “ Le commerce concerne les bestiaux et le textile, certains bourgs (Barres des Cévennes, par exemple) existent grâce aux foires ”.

Deux phénomènes majeurs caractérisent le milieu du XIX^{ème} siècle : un apogée démographique et “ le déclin des activités traditionnelles au profit d’une économie dépendante de la périphérie ”. L’activité de la soie se heurte à la maladie du ver à soie qui pendant quelques années bloque la production¹⁵. À cette occasion, les industriels de la soie ont cherché d’autres marchés qu’ils n’ont pas abandonnés par la suite (même quand la maladie fut éradiquée). Les nouveaux fournisseurs (pays d’Orient généralement) proposant des prix bien plus avantageux, compte tenu du coût des transports. “ Cette crise prive les petits paysans de l’essentiel de leur rentrée en numéraire, les poussant au départ. L’artisanat, à son tour, est touché par le mouvement d’exode ”. Ce mouvement d’exode est alors accentué par le développement des grandes industries des villes à la périphérie (mines, métallurgie, textile) qui attire une main-d’œuvre nombreuse.

La châtaigneraie quant à elle, de moins en moins entretenue du fait de l’exode et de la diminution des troupeaux, subit la maladie de l’encre (et il y a quelques années, l’endothia, maladie venue des USA). C’est alors que le châtaignier trouve un nouvel emploi : matière première, apport de tanin pour l’industrie chimique. “ Parallèlement, les notables (négociants, propriétaires des filatures, grand propriétaires

¹⁴ source “ La vallée longue et de la Mimente ”. Sauf indication contraire, les références de ce paragraphe sont extraites de ce texte.

¹⁵ Par la suite, les tissus synthétiques ont porté un coup fatal à l’industrie de la soie qui s’est éteinte.

fonciers, souvent les trois à la fois) s'en vont : fuite du savoir-faire et des capitaux, apparition et développement de l'absentéisme. Pour les Cévenols qui ne s'en vont pas, l'agriculture devient une activité de substitution, même s'ils n'étaient pas paysans au départ. La périphérie offre des débouchés (jardinage, petits élevages) .

Le développement d'Alès, la Grand-Combe (ville de la périphérie de la zone), était basé sur des activités qui déclinent à partir de 1920 : La métallurgie, l'extraction du charbon. Ces villes connaissent à leur tour une grave crise. Ce déclin affecte aussi la zone : les emplois de proximité disparaissent, l'exode emporte les Cévenols encore plus loin. La ligne de chemin de fer qui la traversait est fermée. Les débouchés proches pour l'agriculture disparaissent aussi ". Ces activités ont connu toutefois un regain durant la seconde guerre mondiale.

La guerre de 1914-1918, qui fut très meurtrière (les Cévenols étaient souvent en première ligne, il y avait beaucoup de fantassins), donna aussi l'occasion aux Cévenols de découvrir la ville, beaucoup y sont restés.

*b/ La zone viganaise*¹⁶

À partir du XVII^{ème} siècle le pays viganais connaît une certaine prospérité avec la sériciculture. L'élevage du ver à soie et donc les plantations de mûrier se multiplient, l'économie viganaise s'organise autour de ces activités. Des filatures s'ouvrent, la population s'investit et les bonneteries de soie d'une grande qualité font la gloire de ce pays jusqu'au-delà des frontières. La pluriactivité est couramment pratiquée dans l'agriculture et l'artisanat. L'agriculture dans certains cantons (Sumènes par exemple) était surtout une agriculture d'appoint. La pratique des 3-8 dans l'industrie favorisait la pluriactivité. Elle permettait d'avoir, en plus d'une activité agricole, de faire de l'élevage du ver à soie. Les habitants vendaient les cocons aux industriels du coin.

C'est aussi à cette époque que la production de la reinette du Vigan prend son essor. Cette spéculation (très appréciée des consommateurs) s'étend progressivement sur les surfaces agricoles. La maladie du ver à soie aura les mêmes conséquences qu'en Lozère, à ceci près qu'il subsiste encore des industries du textile aujourd'hui (COGETEX menacée de rachat). La maladie du ver à soie ainsi que l'apparition des textiles synthétiques ont entraîné la reconversion des industries. Aujourd'hui, il ne reste plus que la fabrication finale, la matière première n'est plus produite sur place.

“ Après la deuxième guerre mondiale, l'économie du pays viganais devra s'adapter face au développement des techniques qui favorisent les grandes cités, les grands espaces agricoles au détriment de l'arrière-pays ”. Aujourd'hui coexistent l'artisanat, la nouvelle industrie du tourisme, une petite agriculture (souvent polyculture élevage) et une petite industrie. Dans les cantons à l'ouest de la zone, l'agriculture s'est aussi largement tournée vers la production de l'oignon doux des Cévennes. Les surfaces sont généralement petites mais cette spéculation est particulièrement rémunératrice. Elle occupe une bonne partie de la population agricole et un bon nombre de retraités.

B- Evolution de la population

L'apogée démographique, comme nous l'avons avancé plus haut, date du milieu du XIX^{ème} siècle. La population des cantons étudiés n'a cessé de décroître depuis lors jusqu'à ces dernières années. On assiste maintenant à un ralentissement de la baisse. Cependant, on devrait plutôt parler d'un retournement.

Les années 1970 ont vu diminuer rapidement la population autochtone par le décès des Cévenols âgés et la fuite continue des jeunes vers la ville, ce qui a masqué en partie l'apport démographique des populations étrangères à la zone. En effet, les recensements de 1969 et de 1975 ne montrent pas qu'il y a eu un apport démographique important parce que cette population n'est pas restée. Tandis qu'en 1990, la

¹⁶ source, note du musée cévenol du Vigan.

situation est différente. La population migrante est d'une autre nature, c'est une population relativement jeune, avec des enfants et qui a l'intention de s'installer durablement.

Notre zone d'étude a été marquée par un phénomène d'une importance non négligeable : l'arrivée de "néoruraux" dont la première vague date de 1968. Ils sont venus par idéologie pour vivre tranquille et différemment. C'était l'époque des communautés. Pour beaucoup, ce fut un échec, peu sont restés¹⁷. La deuxième vague amène une population qui a préparé sa venue. Elle vient pour travailler, ceux qui s'installent dans l'agriculture refusent le système des aides. Le phénomène des communautés est encore présent. La troisième vague est plutôt d'ampleur familiale. La quatrième vague est celle d'une population différente, moins aisée. Ce sont souvent des RMistes. La cinquième vague correspond à une population dont la volonté est de faire de l'agriculture, l'idéologie en moins et le côté assisté en plus. Les néoruraux ont apporté un dynamisme incontestable.

Ces flux ont tout d'abord permis d'enrayer un processus de désertification. Des écoles ont été réouvertes ou maintenues, les commerces ont retrouvé une clientèle et de nouvelles activités ont été recensées (activité professionnelle et associative). Ceux qui s'étaient installés sans aides ont donné des pistes, prouvant que l'on pouvait partir de rien et fonctionner tout de même. "L'ampleur brimée des installations hors DJA traduit l'existence d'autres référentiels entrepreneuriaux moins standardisés donc plus astucieux" (Alain Berger, page 13). Aujourd'hui, les enfants de Cévenols désirent un peu moins partir. Certains reviennent et veulent reprendre l'entreprise de maçonnerie ou l'exploitation familiale.

Le taux de natalité a augmenté entre les deux derniers recensements, prenant même +4,3 points pour le canton de Barre. Seul le canton de Meyrueis a connu une baisse, minime puisqu'elle est de 0,1 point. Le taux de mortalité est largement supérieur au taux de natalité (sauf pour Barre des Cévennes). Les cantons gardois ont en moyenne une densité de population supérieure aux cantons lozériens. Mais en comparaison des résultats départementaux, la densité est faible. La Lozère est le département le moins peuplé de France et nos trois cantons lozériens sont encore bien en dessous de cette moyenne.

C- Caractéristiques fondamentales de la population¹⁸

- ❑ Conservatisme des mentalités rurales qui fait vivre les gens dans l'idéalisation du passé et dans la peur du changement. Cela implique une difficile intégration des populations nouvelles.
- ❑ Refus de vendre la terre, le marché foncier est bloqué.
- ❑ La tradition familiale est très forte. Elle peut être vécue comme un frein mais aussi comme une sécurité par les valeurs auxquelles elle renvoie.
- ❑ Les Cévenols d'origine ainsi que les "néoruraux" sont réfractaires au nivellement et à l'uniformisation proposés par l'Etat. Il y a refus de l'ingérence administrative.
- ❑ Ce sont des gens plutôt méfiants, le "wait and see" serait l'adage qui leur conviendrait le mieux.
- ❑ Cette région a été l'objet de nombreux affrontements entre catholiques et protestants. La tradition protestante est très forte, un individualisme latent ne pousse pas les gens à travailler ensemble.
- ❑ L'histoire sociale et politique marque profondément la zone, "au moins pour la partie Vallée Longue, commune de Saint-Martin et de Saint-Germain. L'attachement aux mouvements et aux idées socialistes et communistes" est profond. "Pendant la seconde guerre mondiale, la présence des maquis FTP" a joué un rôle important.

D- La population active

La population active est dans l'ensemble en augmentation depuis 1975. Cette augmentation est de beaucoup le fait de l'activité des femmes qui est de plus en plus importante alors que celle des hommes diminue. Les femmes sont surtout salariées. On rencontre davantage d'hommes travaillant en indépendants. Le chômage augmente considérablement (en volume) depuis 1975. Le chômage des femmes est proportionnellement le plus important, beaucoup d'entre elles le sont pour de longues durées.

¹⁷ Cf Richard Bouat

¹⁸ Paragraphe largement inspiré du Diagnostic de la vallée longue et de la Mimente.

En 1991, plus d'un tiers des femmes recherchant un emploi sur la zone lozérienne sont au chômage depuis plus de deux ans. La population active étrangère diminue. Le canton de Barre des Cévennes, par exemple, a perdu la moitié de ses actifs masculins étrangers entre 1975 et 1990.

E- Le niveau de qualification

Le niveau n'est pas le même selon les générations. Généralement, dans la population autochtone âgée le niveau est de 5 ; pour l'époque c'est un très bon niveau. Il n'est pas possible de faire des comparaisons avec le niveau 5 actuel. Les vieux agriculteurs n'ont dans l'ensemble pas reçu de formation agricole de base. Les jeunes agriculteurs sont aujourd'hui obligés de suivre une formation agricole s'ils désirent bénéficier de la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA). Cette formation requiert deux cents heures de formation ainsi qu'une préparation de projet de quarante heures, on leur impose de même de suivre un stage de six mois chez un agriculteur.

Les jeunes poursuivent dans une plus large mesure leurs études au-delà du baccalauréat. Les néoruraux de première génération sont de niveau 4 (niveau baccalauréat). Les derniers néoruraux qui s'installent, arrivent avec des niveaux 7. D'après les personnes rencontrées, il y a recrudescence du niveau 6 dans la population locale. En règle générale, tous les niveaux ont baissé.

Tableau 3 : Conclusion, récapitulatif en termes d'atouts et de contraintes.

Atouts	Contraintes
Les atouts physiques	L'enclavement
le relief est propice aux activités sportives	formation
les paysages sont très appréciés	information
le climat est doux une bonne partie de l'année	culture
	transport
Les atouts humains	services supérieurs
dynamisme des néoruraux	commercialisation
la population n'est pas très âgée	santé
repopulation	
Main-d'œuvre disponible	Les contraintes physiques
	problèmes d'eaux l'été
Les agriculteurs, les transformateurs	érosion des pentes
primauté de la qualité	climat très rigoureux au nord de la zone
agriculture peu intensive	entretien difficile de l'espace
agriculteurs agri-environnementaux	terre peu propice aux cultures
Cévennes	Les contraintes humaines
nom porteur	conservatisme des mentalités rurales
patrimoine gustatif	déficit féminin
patrimoine historique	niveau de formation assez bas
qualité de la vie	très faible densité de population
	dynamisme repose sur peu de personnes
Le tourisme	augmentation du nombre de RMIstes
grosse fréquentation touristique	
flux monétaires	Les problèmes agricoles
emploi de main-d'œuvre	célibat des agriculteurs
maintien de services de façon indirecte	pollution des élevages
bonne capacité d'accueil	succession des agriculteurs
	grosses dépendances des primes
Les atouts institutionnels	déficit en production fourragère, intrants, céréales
zone éligible à l'objectif 5B	peu de diversification fromagère, grosse concurrence
seuil de fermeture des écoles primaires à 3	les quotas laitiers de Roquefort (chute vertigineuse et rapide des

(suite du tableau 3)	
enfants en Lozère	prix)
aides financières départementales conséquentes pour les transports scolaires	les problèmes institutionnels
regroupement de communes pour monter des projets communs	blocage du foncier
le PNC	loi montagne restrictive
le CEP-CFPPA de Florac	sur-représentation des administrations
un GDA très actif au Vigan	blocage des innovations agricoles lors des rédactions des EPI, obligation de faire ce que font les autres
dynamisme de la coopérative de Moissac	découpage administratif pas forcément juste
	les primes n'incitent pas aux regroupements (le besoin ne se ressent plus)
Quelques créneaux porteurs ?	certaines agriculteurs profitent des primes et ne produisent rien
potentialité en châtaigneraies	
développement de l'agroalimentaire (notamment dans les produits " authentiques " de " terroir ")	Les problèmes commerciaux
diversifier la production de fromage	chute des prix du miel
	production peu vendue à l'extérieur
	commercialisation (pélardon) peu organisée
	marchés quasiment restreints au local
	déficit en légumes
	Divers
	manque de logement (personne ne veut louer), difficile de s'installer en Cévennes
	fuite monétaire pour les courses quotidiennes
	peu d'offre de travail si ce n'est dans la construction, obligation de créer son activité
	les plans d'occupation des sols (POS) sont rares
Atouts spécifiques au Gard	Contraintes spécifiques au Gard
zone plus industrielle, plus d'embauches salariées.	désorganisation sociale et économique par crise des mines, le textile...
éloignement moindre des grandes villes	peu de retours des jeunes car ils sont trop diplômés pour les emplois que l'on propose
grosse demande en services de proximité	aucune formation professionnelle sauf à Lanuejol avec un bac-pro en BTP
beaucoup de travail féminin	POS parfois restrictifs. Le prix des terrains devient prohibitif
région plus ouverte	parfois les POS ne permettent pas l'implantation d'industries
bonne santé du secteur tourisme	diminution du nombre de lignes de transports en communs
bonne santé de la spéculation en oignon doux	pas de développement véritable, peu de branches en croissance, simple maintien
	grosse dépendance du textile
	grosse concurrence internationale, aléas saisonniers
	très peu d'agriculteurs vivent de leur exploitation surtout en basses Cévennes
	risque de vente de la COGETEX
	existence de très gros élevages et manque de bergers, problèmes de succession
	aucune coopérative caprine
	peu de regroupement de producteur
Pas de spécificité pour la Lozère	

III- Analyse interne de la zone

1- Les activités

A- Les activités, les secteurs

Toutes sortes d'activités sont présentes sur le site. La zone Cévennes gardoise est plus diversifiée que les autres. Sept postes principaux constituent l'architecture de sa population active. La zone Cévennes lozérienne se décompose en cinq postes principaux et la zone Causses en quatre. La taille des entreprises est assez faible. Le tissu économique est composé d'un nuage de petites entreprises. La règle est tout de même d'être travailleurs indépendants ou salariés dans un établissement de moins de 6 salariés. Les grosses structures (la COGETEX) sont rares.

L'**agriculture** tient une large place dans la population active, quelle que soit la zone elle est l'activité qui occupe le plus de personnes. Elle emploie au minimum 17% de la population active pour le Gard, cela peut monter jusqu'à près de 30% pour la Lozère. C'est une zone essentiellement d'élevage, les cultures sont peu pratiquées du fait du relief accidenté. L'éloignement provoque une hausse considérable des coûts de commercialisation. C'est pourquoi les marchés locaux ou ceux des grandes villes proches sont privilégiés par rapport aux autres. L'élevage caprin et ovin sont les élevages les plus courants. Souvent, quand un éleveur ne fait pas partie des zones de ramassages de la coopérative de Moissac Vallée Française ou de Roquefort, il transforme lui-même son fromage. D'après D.Simon, responsable de l'atelier agroalimentaire du CEP-CFPPA de Florac, les éleveurs caprins sont à 70% des néo-ruraux.

Les cultures lorsqu'elles sont pratiquées se tournent plutôt vers des productions du type de la luzerne pour les éleveurs, du jardin familial. Il y a un déficit fourrager très important sur la zone. La production de légume est assez marginale. Elle est aussi très déficitaire. Les cultures de petits fruits sont, elles aussi, marginales. C'est un créneau qui tend à se développer, le marché existe mais il n'est pas structuré. L'**hôtellerie restauration** est le second poste en importance relative. Plus de 10% de la population active travaille dans ce secteur.

La zone Causses est encore plus marquée par ce phénomène puisqu'il concerne près de 19% de la population active. Le tourisme est une donnée essentielle des Cévennes. Viennent en troisième position les **services collectifs, sociaux et personnels**. La **construction** occupe la quatrième position en terme d'emplois. Les **commerces, réparations automobiles et d'articles domestiques** sont les derniers postes véritablement importants pour la zone Causse et la zone Gard. Le Gard dispose de deux autres postes dont l'importance n'est quand même pas négligeable. Il s'agit de l'**industrie** et de l'**immobilier**. Ils occupent respectivement 10,12% et 11,36% des actifs. Ces deux postes ne sont pas significatifs pour les autres zones. D'après les personnes rencontrées, l'économie se maintient. Le tourisme, les services, les entreprises du textile sont des secteurs en maintien. Le textile haut de gamme est un secteur en développement.

B- Les principales productions, présentation rapide

a) Le miel

Il y a environ 400 apiculteurs en Lozère, les chiffres ne sont pas connus pour le Gard. Sur les 400 apiculteurs lozériens, seuls 20 à 25 d'entre eux ne vivent que de cette activité. Pour qu'une exploitation soit viable, il faut au minimum 400 ruches. On trouve deux GAEC d'apiculteurs, les autres ont des statuts d'exploitation individuelle ou familiale. Il y a beaucoup de pluriactifs chez les apiculteurs. Cette pluriactivité est de forme individuelle ou familiale, agricole et non agricole. Le nombre des apiculteurs a beaucoup augmenté lors des arrivées massives de néoruraux. Cette production n'entraîne pas de concurrence sur la terre, ce qui a favorisé les installations. Elle profite de plus à d'autres exploitations, par exemple par la pollinisation.

Il est très rare de voir des apiculteurs qui s'installent comme tels dès le départ. Le schéma classique d'installation est un agriculteur qui développe une activité "miel". Ce n'est que depuis les années 1970-1980 que les apiculteurs ont le statut d'agriculteurs et peuvent donc bénéficier des aides. La maladie du varois apparue il y a un quinzaine d'années n'est pas totalement endiguée. Elle réapparaît régulièrement car les germes s'habituent aux produits de traitement. Le varois a beaucoup touché la Lozère.

La concurrence internationale est particulièrement sévère. Du fait de la chute vertigineuse des prix qui a débuté il y a quelques années, certains producteurs ont diversifié leurs activités (production de nougat, de pain d'épices, de bonbons...). Beaucoup d'apiculteurs ne se sont pas engagés dans une dynamique de diversification, considérant que cela ne correspond pas à leur métier.

Les circuits de commercialisation sont courts. Seules les ventes en demi-gros ou en vrac s'effectuent loin de la zone, les gros producteurs passent parfois par des centrales d'achats. Un Groupement d'Intérêts Économique (GIE) ainsi qu'une association APISUD (regroupant 12 producteurs) existent et tentent de développer ce secteur. Le miel de bruyère est beaucoup exporté en Allemagne.

b) Le pélardon¹⁹

Dans la région Languedoc Roussillon on dénombre environs 500 exploitations caprines. 60% de cet effectif est en Lozère sud à laquelle on rajoute Genolac et Villefort. L'élément dynamisant de cette filière est la coopérative de Moissac Vallée Française qui fut créée dans les années 60. Cette structure et l'INRA ont marqué le début de la professionnalisation de la chèvre avec une station expérimentale. D'après les techniciens agricoles, cette coopérative est la seule unité dont la commercialisation soit à peu près organisée. La coopérative a un champ d'action très large. Elle peut, compte tenu de son volume de production, vendre à des grandes surfaces, exporter sur Paris et sur d'autres grandes villes.

En ce qui concerne les producteurs fermiers, les ventes se font généralement dans les zones proches des Cévennes. La vente se fait beaucoup sous forme directe sur les marchés. La zone gardoise bénéficie d'un avantage commercial non négligeable grâce à un éloignement bien moindre des grandes villes telles Montpellier, Nîmes, Béziers ou Sète. Chez les producteurs fermiers, le troupeau moyen est de 50 chèvres. Les producteurs laitiers ont des cheptels allant de 90 à 120 chèvres. Les laitiers ont un contrat d'exclusivité avec la coopérative. La coopérative récolte 1,2 millions de litres par an. Cette branche n'est pas soumise aux quotas de production. Il n'y a pas de régulation. On fabrique 1,7 pélardons avec un litre de lait. Chaque pélardon pèse 60 grammes. Une chèvre produit en moyenne 550 litres de lait par an. Cette moyenne est pour le Languedoc-Roussillon. Le prix de vente varie de 4 francs en gros à 8 francs sur les marchés. Les mises bas ont lieu en février-mars avec un pic de production en mai-juin, période correspondant aux mises à l'herbe. En Cévennes lozériennes, la production est généralement extensive.

Les producteurs fromagers sur la zone d'étude ne produisent généralement que du pélardon, il n'y a pas une grande diversité. C'est un handicap pour deux raisons. La première est que la concurrence est énorme à certaines périodes. La seconde est que cela ne permet généralement pas des processus de ventes en commun comme lorsque les produits sont complémentaires. Aux alentours du mois de juin, on assiste à un phénomène de concurrence extrêmement forte sur le pélardon qui a pour conséquence une chute vertigineuse des prix. Dès qu'il y a surproduction, la baisse des prix entraîne la disparition de certaines exploitations (les moins viables), celles qui ne peuvent suivre la baisse. Un élargissement des marchés permettrait de pallier à cela en diminuant la pression sur les marchés locaux. L'âge moyen des producteurs tend à s'accroître. L'activité caprine a connu une sorte de naissance dans les années 50 et 60 en même temps que se mettait en place la coopérative de Moissac Vallée Française.

C'est avec l'arrivée des néoruraux dans les années 1970 que beaucoup d'exploitations ont été créées. De cette époque, environ 30% des exploitations sont restées en activité. Les producteurs fermiers sont pour la

¹⁹ Cette partie a été rédigée d'après un entretien avec Noëlle Chagnal qui est la technicienne caprin et ovin de la Chambre d'Agriculture du Languedoc-Roussillon. Ce qui va suivre ne traite que des exploitations dont le cheptel caprin est d'au moins 15 têtes.

plupart des néoruraux, les producteurs laitiers sont surtout des autochtones. Il y a peu de pluriactivité au sens strict du terme chez les producteurs d'après Noëlle Chagnal. Quand elle existe, c'est surtout une pluriactivité de couple. Par contre, la pluriactivité comme nous l'entendons, c'est-à-dire tenant compte des activités de transformation, est assez courante.

c) La filière ovin lait

L'effectif en Languedoc-Roussillon est de 75 000 brebis environ. La production est soumise à des quotas. Les mises bas se déroulent en décembre-janvier. L'agneau est vendu à un mois ou il est engraisé puis vendu. Les brebis sortent de mars à octobre. Mis à part cela, la conduite du troupeau est à peu près identique à celle des chèvres. La production est de deux types : le lait vendu à la société Roquefort (le plus gros industriel laitier privé de France), le lait transformé par les éleveurs.

La plupart des producteurs de Roquefort ont de gros troupeaux. Ils se trouvent sur le Causse, on n'en trouve pas dans les zones Cévennes de notre étude. Ce sont de gros investisseurs, très amateurs de techniques agricoles. Le niveau technique est élevé. Ils ont recours à l'amélioration génétique.

Certains éleveurs disposent d'un atelier viande et bénéficient ainsi des primes correspondantes. La société Roquefort a mis en place un quota à 3 niveaux. Le lait appartenant au premier niveau est acheté 7F le litre et est destiné à la production de Roquefort. Le Lait de deuxième catégorie est payé 4F par litre et sert aux produits de diversification. Le lait du dernier niveau se vend 2F le litre et est transformé en poudre de lait. Du fait des quotas, il n'y a pas de création d'exploitation mais juste des reprises. Les producteurs vivent assez bien de cette production. La pluriactivité est assez rare. C'est surtout une pluriactivité de couple.

d) La filière ovin viande

C'est une production très importante en Cévennes. Sur la région, il y a environ 1 600 exploitations dont le cheptel est supérieur à 10 brebis. L'effectif total s'élève à 360 000 brebis dont 75 000 laitières. Les troupeaux moyens sont de 200 brebis mais en Cévennes ils sont moitié moins grands. Il y a obligation de transhumance pour les producteurs de la zone haute (Gard) et du Mont Aigoual. Une partie des naissances s'effectue à l'automne, l'autre au printemps. Les producteurs vendent généralement rapidement les agneaux parce qu'ils ne désirent pas s'en occuper pendant les transhumances et parce que l'exercice de la pluriactivité est courant ici. La production est très spéculative.

Les prix varient de 25F à 52F le kilogramme de carcasse, de 300F à 500F l'agneau vivant. Les agneaux font de 20 à 25 kilogrammes en poids vif et partent en Espagne où ils sont abattus. Cela se fait surtout dans la zone gardoise. Les coopératives qui font ce type d'agneaux ont très peu de prise en Cévennes où les producteurs vendent à des marchands de bestiaux. En Lozère, les producteurs s'en sortent un peu mieux.

Le Maghreb est le deuxième importateur d'agneaux cévenols. "Les moutons (mâles) sont en baisse, on peut même dire qu'ils n'existent plus", les brebis de réforme, appelées moutons, se négocient de 0F à 300F par tête, soit 0 à 17F le kilo. La part des primes dans les revenus est en moyenne de 50%. Parfois elles en constitue la quasi-totalité. Le revenu est souvent assuré par les primes. Ces dernières sont données à la brebis et non au produit, ce qui conduit parfois à trouver des troupeaux sans production (troupeaux sans bélier). Les charges sont surtout alimentaires mais varient du simple au triple selon les exploitations.

e) La châtaigne (fruit⁴⁶)

La quasi-totalité des châtaigneraies est en forêt privée. C'est une production fondamentale et millénaire, base de survie des hommes et des animaux pendant très longtemps. La châtaigneraie est très liée à

⁴⁶ Béatrice Ladrangé, technicienne agricole.

l'identité des Cévennes, tant dans l'espace que dans l'esprit des Cévenols. C'est le symbole des Cévennes auquel beaucoup de traditions et de savoir-faire sont rattachés. La châtaigneraie donnait et donne des fruits, nourrit les animaux et permet la fabrication d'outils. L'ancien verger était soigné, entretenu, taillé. La période qui va de 1750 à 1850 constitue l'apogée de la châtaigneraie.

Actuellement, une grande partie des surfaces sont à l'abandon. Des maladies apparaissent à cause du manque d'entretien et on perd la mémoire des espèces. Cependant, on assiste à un renouveau de l'activité. Un bon nombre d'installations intègrent la châtaigne dans leurs spéculations et des anciens producteurs se remettent à cette production. Il faut noter que les pouvoirs publics incitent fortement cette relance. Les retombées seront lentes à venir à cause de la réelle mise en production des nouveaux vergers.

Chaque année, on voit dans le Gard une cinquantaine d'hectares se remettre en état, dont la moitié se fait sans aides. L'ancien verger est constitué de variétés qui pour les trois quarts ne correspondent plus à la demande actuelle. La demande se tourne plutôt vers des châtaignes grosses, marrons et précoces. Les Cévenols avaient développé des variétés dont la principale qualité était de bien se conserver. En ce qui concerne la cueillette, un autre problème s'ajoute : les variétés ne sont pas homogènes dans les vergers. C'est pourquoi, une bonne partie de l'effort des producteurs porte sur la reconversion de ce verger. Cela demande une grosse quantité de travail tant sur le plan de la greffe que de la plantation.

On dénombre 35 à 40 000 ha en Cévennes dont une grande partie est dégradée. Il y a 15 à 17 000 ha en Lozère et à peu près autant dans le Gard. Les surfaces en productions fruitière uniquement sont de 400 ha en Lozère et de 600 ha dans le Gard. La surface en production mixte (fruits plus parcours pour les animaux) s'étend sur 800 à 1 000 ha. Le reste est inutilisé, utilisé ponctuellement ou sert à la production de bois. On compte environ 350 producteurs officiels dont le produit est supérieur à 100 kilos dans le Gard et un peu moins de 30 en Lozère. Il y a quelques GAEC mais la règle est l'exploitation individuelle.

Dans le Gard, il y a une coopérative à Lasalle qui récolte des châtaignes jusqu'en Lozère. Cette coopérative vend sur les marchés de proximité, dans les grandes villes du sud, à des grossistes et elle exporte en Allemagne. La Lozère ne dispose pas d'organisation collective ce qui affaiblit la filière. Il y a bien une association, mais elle n'est pas reconnue comme un groupement de producteurs. Ce fut et c'est toujours une production complémentaire. Elle est généralement associée à d'autres spéculations, ici la polyculture est de mise.

La concurrence est extrêmement forte au niveau national. Sur les marchés locaux la châtaigne ne se vend pas très bien parce que les Cévenols ont généralement leurs propres arbres. La période la plus intense d'un point de vue commercial est la seconde quinzaine d'octobre. La France est importatrice et exportatrice de châtaignes. Elle est en déficit en fruits gros, marrons et précoces, et en fruits destinés à la fabrication de marrons glacés. Elles proviennent d'Italie, d'Espagne, du Portugal et de plus en plus de Turquie.

Par contre, la France exporte beaucoup de fruits pour l'industrie pour la fabrication de crème de marron par exemple. De nombreuses utilisations sont possibles avec la châtaigne comme la confiture, la farine, la crème, les marrons glacés, soupe et même en frais. La transformation se fait souvent sur l'exploitation par le producteur lui-même. La carte à jouer est la production de marrons précoces, de farine et de châtaigne sèches où la demande est forte; ensuite la transformation en barre, gâteaux, ou marrons naturels aromatisés...

2- Conclusion de la première partie : la nécessité de la pluriactivité

La pluriactivité est freinée par les organismes syndicaux et par les pouvoirs publics parce qu'elle s'oppose au modèle traditionnel de l'exploitation agricole familiale modernisée qui sous-tend une exploitation monoactive à deux actifs. Cependant, de nombreux chercheurs (A.Brun, P.Lacombe, C. Laurent) ont déjà reconnu qu'en "situation d'isolement, dans un milieu défavorable à la production agricole de masse, le peuplement et l'activité ne peuvent être exclusivement agricoles" et qu'il est nécessaire de diversifier les activités. D'ailleurs, comme on l'a dit précédemment, la pluriactivité est très

ancienne en Cévennes, région défavorisée par le sol et le climat en hiver. Elle perdure de nos jours comme une nécessité pour cette région où l'emploi est rare et où il est difficile pour les agriculteurs de vivre du seul revenu agricole. Malgré cela, elle n'est que tolérée par l'administration et les agriculteurs sont soumis aux mêmes réglementations que dans les autres régions (restriction des aides pour les pluriactifs, quotas sur les chiffres d'affaires des différentes activités...). Etant ainsi entravée par les diverses réglementations, la pluriactivité est freinée dans son développement. Il nous paraît clair que la pluriactivité doit être non seulement tolérée mais encore favorisée par les autorités publiques, en tant qu'élément de dynamique régionale essentiel. Elle représente un outil du développement concerté, un élément essentiel des réflexions sur des problématiques régionales et globales.

La France, qui est en retard sur ce point par rapport à ses partenaires européens, ne peut continuer d'ignorer une grande partie de sa population agricole puisque la pluriactivité touche 171 000 exploitants agricoles²⁰ d'après J. Blanchet et V. Deaut, et concerne, en région de montagne, 63% des agriculteurs.

Enfin, la pluriactivité est souvent choisie par rejet du modèle dominant de développement, elle est un choix de vie qui répond à certaines valeurs et conceptions de la vie agricole. Ce choix de vie ayant été et étant encore déterminant dans le repeuplement des campagnes, nous pouvons nous demander quelles sont les priorités, rentables financièrement et à court terme ou susceptibles d'aménager durablement la région. Cette question a déjà trouvé en partie sa réponse chez un certain nombre d'auteurs. "En limitant l'activité des agriculteurs à la seule production agricole au sens le plus restrictif du terme", "elle est condamnée à reconnaître et à gérer la réduction inéluctable des emplois et des espaces consacrés à l'agriculture. Les comparaisons avec d'autres secteurs comme avec d'autres pays achèvent de souligner l'obsolescence de la référence traditionnelle française"²¹. Il n'y a plus aujourd'hui de grosse concurrence sur le foncier et tous les agriculteurs, mono actifs ou pluriactifs, peuvent trouver leur place sans se faire concurrence et sans qu'on doive les protéger les uns contre les autres.

En 1995, un agriculteur nourrissait quarante personnes alors qu'il n'en nourrissait que sept en 1960 (Blanchet et Déaut). Cette situation pose la question du maintien sur place d'agriculteurs en surnombre ou marginalisés par les exigences de la production moderne. Des agriculteurs qui sont à la recherche de l'équilibre de leurs revenus et d'une vie en accord avec le respect de la nature et pour qui la pluriactivité répond à leurs besoins. C'est ce qu'explique un certain nombre de recherches récentes : "Les derniers recensements font état de 735 000 exploitant agricoles, étant entendu que 350 000 devraient suffire pour réaliser la totalité de la production nationale.

Quant à l'environnement, l'agriculture moderne intensive, demande une utilisation massive d'engrais et de produits phytosanitaires à l'origine de graves problèmes de pollution. Exclues du système, marginalisées, les exploitations de petites tailles et des régions défavorisées ont choisi la pluriactivité, afin de combler la baisse de leur revenu. Ainsi, le renouveau de la pluriactivité des années 1990 traduit un nécessaire retour aux valeurs traditionnelles de l'agriculture : la terre et les hommes. **En ce sens, la pluriactivité moderne s'inscrit dans la nouvelle logique de la Politique Agricole Commune, qui vise la maîtrise des productions et encourage le développement des zones rurales à problèmes**"(Blanchet et Déaut).

Pour Tahani Abdel Hakim et Pierre Campagne, la pluriactivité est une "réponse originale à la contradiction, apparemment sans résolution possible, que connaît l'agriculture européenne, entre la surproduction agricole et le chômage non agricole"²².

²⁰ Ce chiffre qui correspond à 18% des agriculteurs français sous-estime le nombre de pluriactifs selon notre définition de la pluriactivité qui tient compte des activités de transformations fermières et d'accueil.

²¹ Voir B. Biche, Ph. Lacombe, J. Le Monier, P. Muller "Entrepreneur et créateur d'activité en milieu rural" mars 1996, Rapport du groupe de travail sur la formation des pluriactifs en milieu rural. Page 21.

²² "Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture de la zone de Bédarieux", IAM, octobre 87, p. 41.

Deuxième partie : Présentation des résultats des enquêtes

La zone d'étude française s'étend sur 7 cantons gardois et lozériens. A partir de ces cantons, 3 sous-zones ont été définies en fonction de critères géographiques.

La première sous-zone est la zone Cévennes Lozère qui regroupe les cantons de Barre des Cévennes et de St Germain de Calberte. Les cantons de Surmènes et de Valleraugue constituent la seconde sous-zone. Enfin la troisième sous-zone, la zone Causses est constituée des cantons d'Alzon, Trèves et Meyrueis.

Les types de pluriactivités et de pluriactifs ne sont pas forcément identiques dans les 3 zones d'études. C'est pourquoi, dans le dessein de faire des comparaisons, nous présenterons les caractéristiques des pluriactifs et la pluriactivité de la zone Cévennes. Ces portraits font l'objet de la première partie. Dans une seconde partie, nous verrons les difficultés que rencontrent les pluriactifs dans l'exercice de leurs activités. Nous exposerons leur point de vue sur les formations agricoles et ce qu'ils attendent des formations. Enfin, nous présenterons rapidement ce qui dans leur environnement facilite ou empêche le développement de la pluriactivité.

I- État de la pluriactivité en Cévennes

1- Portrait des pluriactifs

*A- Hommes et femmes*²³

Les chefs d'exploitation de notre échantillon sont majoritairement des hommes. Les femmes ne représentent que 25% de la population. **À l'inverse, les deuxième actifs sont essentiellement de sexe féminin.** Environ 72% des cas. Ceci s'explique en grande partie par les liens qui unissent le chef d'exploitation et le deuxième actif. Dans 88% des cas, ils sont mariés ou concubins. Il est donc logique que les proportions masculin-féminin s'inversent. Le célibat n'est pas une réalité de notre échantillon.

Cinq pour cent des enquêtes sont composées d'USEB à un seul actif qui est dans 3 cas sur 4 un homme. Ces derniers sont tous en zone Lozère et sont généralement d'origine urbaine (75% des cas). L'enquête nous a révélé que ces personnes sont arrivées en couple et que un des compagnons est parti.

Tableau 4 : Sexe du chef d'exploitation selon la zone.

Sexe chef exploitation	Cévennes Lozère	Cévennes Gard	Causses	Total
masculin	69%	85%	89%	75%
féminin	31%	15%	11%	25%
Total	100%	100%	100%	100%

C'est en zone Lozère que le taux de chef d'exploitation de sexe féminin est le plus élevé avec 31 % alors qu'en zone gardoise, il atteint 15% et même 11% en zone Causses.

B- Une population jeune

La moyenne d'âge de notre échantillon est **jeune**. Pour les chefs d'exploitation, ainsi que pour les deuxième actifs, elle est de 41 ans. D'autres études tendent vers les mêmes affirmations. En 1989, le CEMAGREF-INERM montre que les chefs d'exploitation doubles actifs constituent un sous-groupe particulièrement jeune de la population des chefs d'exploitation. Les statistiques d'EUROSTAT montrent que la pluriactivité est plus fréquente chez les 35-45 ans²⁴. "Les études de Corsi²⁵ en Italie et celle de

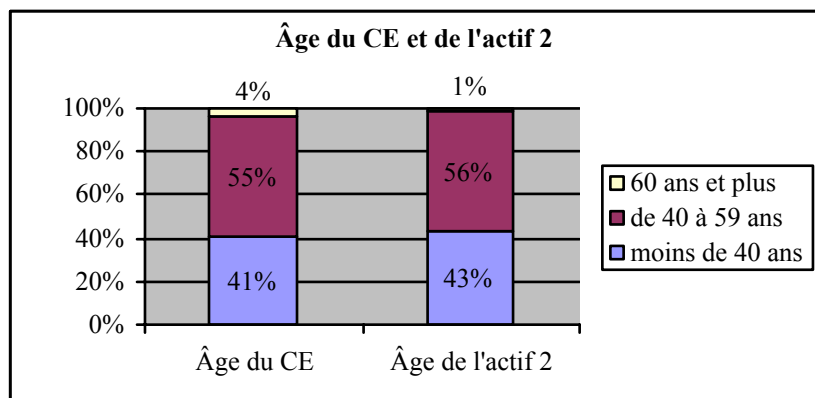
²³ Toutes nos enquêtes ont été effectuées dans des exploitations agricoles pluriactives. Nous avons, par simplicité, considéré que le chef de l'USEB est le chef d'exploitation, même si l'activité agricole n'est pas l'activité principale.

²⁴ Dans plusieurs pays comme l'Allemagne, le Danemark, la majorité des pluriactifs appartiennent à cette tranche. C'est le cas ici aussi.

²⁵ A. Corsi, *Pluriactivité : les critères de choix des ménages agricoles*, Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales. N°30.1994

Benjamin²⁶ en France tendent à prouver que, passé 45-50 ans, l'âge devient plutôt un frein au choix de la double activité”(Blanchet et Déaut).

Figure 1



La classe d'âge la moins représentée est celle des plus de 60 ans, celle des 40 - 59 ans est majoritaire. Les chefs d'exploitation de sexe féminin sont légèrement plus âgées que les hommes. La moyenne d'âge des chefs d'exploitation de sexe féminin est de 42 ans contre 41 ans pour les hommes.

Tableau 5 : Âge moyen du CE et du 2A

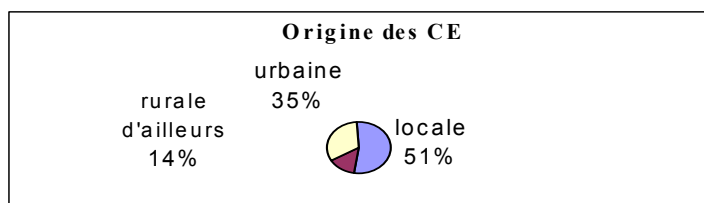
Moyenne d'âge Zone	Chef d'exploitation	2ème actif
Lozère	39 ans	41 ans
Gard	44 ans	40 ans
Causse	44 ans	41 ans

C'est en zone Lozère que la moyenne d'âge est la plus jeune avec 39 ans de moyenne pour les chefs d'exploitation. Il n'y a aucun chef d'exploitation de plus de 60 ans dans cette zone. Dans les deux autres zones, la classe d'âge des plus de 60 ans représente au moins 10% des chefs d'exploitation. Que l'on soit d'origine locale ou urbaine, la répartition par âge est à peu près identique. Seule la répartition concernant les chefs d'exploitation d'origine rurale d'ailleurs est particulière puisque 73% d'entre eux ont moins de 40 ans, le reste appartenant à la tranche 40-59 ans. Les chefs d'exploitation d'origine urbaine font partie, dans une large mesure, de la vague d'arrivée des "néoruraux" des années 70.

C- Des origines diverses

a] Origine des Chefs d'exploitation

Figure 2



Bien que les chefs d'exploitation soient surtout d'origine locale, une grande part est laissée aux autres origines. On pourrait dire que les Cévennes, à l'image de certaines villes, sont une terre d'accueil. Les chefs d'exploitation d'origine locale représentent 51% de notre échantillon. L'installation de chef d'exploitation d'origine rurale d'ailleurs est plus rare avec 14% des installations. La part des chefs d'exploitation d'origine urbaine est quant à elle assez importante (35% de notre échantillon). Dans la zone

²⁶ Benjamin, Corsi, Guyomard, *Décisions de travail des ménages agricoles français*. Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales. N°30. 1994.

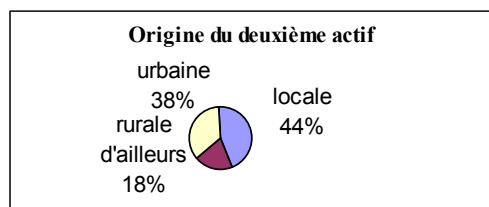
Gard, la proportion de chefs d'exploitation d'origine locale est encore plus forte (65% des effectifs) et celle des chefs d'exploitation d'origine rurale d'ailleurs très faible (5% des effectifs). En zone Causses, la répartition est moins tranchée, 45% des chefs d'exploitation sont d'origine locale, 33% d'origine urbaine et 22 % d'origine rurale d'ailleurs.

De grandes différences apparaissent quand on prend en compte le sexe des chefs d'exploitation. **Les chefs d'exploitation femmes sont plus souvent d'origine urbaine que les hommes.** En effet, 50% des chefs d'exploitation de sexe féminin sont d'origine urbaine contre 30% des chefs d'exploitation hommes. La proportion des chefs d'exploitation de sexe féminin d'origine locale est très faible, 18% de l'échantillon. Cette proportion atteint 27% pour les chefs d'exploitation d'origine rurale d'ailleurs et même 36% pour ceux d'origine urbaine. Localement, ce sont surtout des hommes qui s'installent et qui prennent le statut de chef d'exploitation, même si le deuxième actif travaille à plein temps sur l'exploitation. "Chez les couples d'exploitants agricoles, c'est habituellement l'homme qui se déclare et est déclaré chef d'exploitation"²⁷. La tradition veut que les terres soient transmises aux fils et non aux filles, les femmes ne devenant généralement agricultrice qu'en épousant un agriculteur, par veuvage ou en reprenant l'exploitation quand leur mari part en retraite.

Il faut noter qu'en plus les femmes d'exploitants ne bénéficient généralement pas d'un statut propre. Elles ont été longtemps les laissées pour compte du système de l'agriculture familiale traditionnelle. Les femmes, n'étant pas considérées comme travailleuses à part entière par les institutions, sont (sauf statut de co-exploitant²⁸) les ayants droit de leur mari. Elles sont considérées de fait comme inactives. Ainsi, n'ayant pas de reconnaissance, en cas de veuvage ou de divorce, elles perdent tout. Leur situation est précaire face à la protection sociale. La différence de traitement est visible à d'autres niveaux. Les femmes n'ont le droit de créer un GAEC avec leur époux que si une troisième personne participe au groupement. Elles ne peuvent réclamer, contrairement à leurs enfants par exemple, au décès de leur époux un salaire différé pour leur participation aux travaux agricoles. La conjointe d'exploitant est "le salarié que l'exploitation ne peut plus se payer". C'est certainement une des raisons qui ont fait que nombre de femmes ont déserté les campagnes.

b) Origine du deuxième actif

Figure 3



La proportion d'individus d'origine locale est bien moins importante. 44% des deuxièmes actifs sont d'origine locale. Cela laisse plus de place à ceux d'origine urbaine (38%) et d'origine rurale d'ailleurs (18%).

Comme beaucoup de femmes ont quitté les campagnes, les hommes ont été amené à se marier dans une plus large mesure avec des femmes d'origine non locale. Tahani Abdel Hakim et Pierre Campagne ont fait le même constat lorsqu'ils ont effectué une étude de la plaine viticole en Languedoc-Roussillon où le tiers des conjointes d'exploitants étaient issues d'un milieu non agricole²⁹.

²⁷ J-P. Girard, M. Gombert, M. Petry, *Les agriculteurs T.1, Clés pour une comparaison sociale*.

²⁸ "Ne pas être détenteur du titre de chef d'exploitation en agriculture revient le plus souvent à n'avoir aucun statut professionnel, et si statut il y a, il n'offre pas et de loin les garanties professionnelles et sociales conférées au chef d'exploitation". Rose-Marie Lagrave, *Celle de la terre, agricultrice : l'invention politique d'un métier*. p. 111.

²⁹ T. Abdel Hakim et P. Campagne, *Typologie des exploitations agricoles dans la région de la plaine viticole : analyse des résultats du baseline et des panel I et II*. Communication présentée au colloque « Changement rural en Europe. Structures agricoles et pluriactivité ». CIHEAM. 1990, p. 7.

En zone Causses, la répartition entre les origines est identique : 33% dans chaque cas. En zone Gardoise, on retrouve toujours une grande part d'individus d'origine locale.

C'est en Cévennes-Lozère que les proportions changent de façon plus significative. Ici, les proportions de deuxième actif d'origine urbaine et locale sont presque les mêmes (41% contre 38%).

Les hommes ont une distribution plus équilibrée que les femmes. Il y a toujours une part importante d'individus d'origine locale mais ceux d'origine rurale d'ailleurs représentent presque 30% de l'échantillon. C'est deux fois plus que chez les deuxièmes actifs de sexe féminin.

Tableau 6 : Types de couples de l'échantillon

Origine CE-Origine A2		%	effectifs
locale	locale	34	26
urbaine	urbaine	22	17
locale	urbaine	12	9
ailleurs	ailleurs	9	7
urbaine	locale	8	6
locale	ra	7	5
ra	urbaine	4	3
urbaine	ra	3	2
ra	locale	1	1

On se marie essentiellement entre gens de même origine (64% des cas). La mixité concerne surtout des chefs d'exploitation d'origine locale avec des deuxièmes actifs d'origine urbaine.

D - le niveau de formation

a) Niveau général : des différences hommes-femmes

Par souci de simplicité nous n'avons pas fait de distinction entre formation professionnelle et non professionnelle. Le baccalauréat technique, par exemple, est un diplôme de niveau 4. Nous considérons ici que le baccalauréat général est du même niveau. Pour nos calculs statistiques nous avons utilisé la classification ci-dessous :

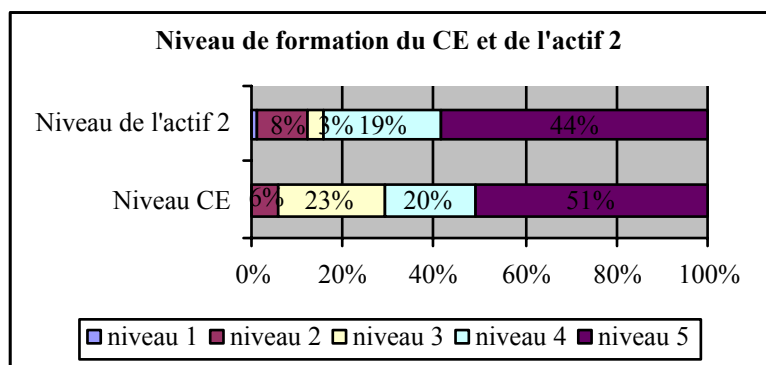
Tableau 7 : Niveau de formation

Niveau 5	CAP, BEP, BEPA, BPA, Certificat d'étude
Niveau 4	BPREA, BTA, Baccalauréat général, technique, professionnel
Niveau 3	BTS, DUT, DEUG, diplômes professionnels (infirmière)
Niveau 2	Ingénieur, Maîtrise, DESS
Niveau 1	Doctorat

Rose-Marie Lagrave écrivait en 1987, "si depuis les dernières décennies le niveau de formation générale et professionnelle s'est élevé pour l'ensemble des agriculteurs, notamment les jeunes, les hommes sont plus formés professionnellement que les femmes, mais ces dernières possèdent une formation générale plus poussée".

Cette situation se vérifie ici, comme nous allons le voir :

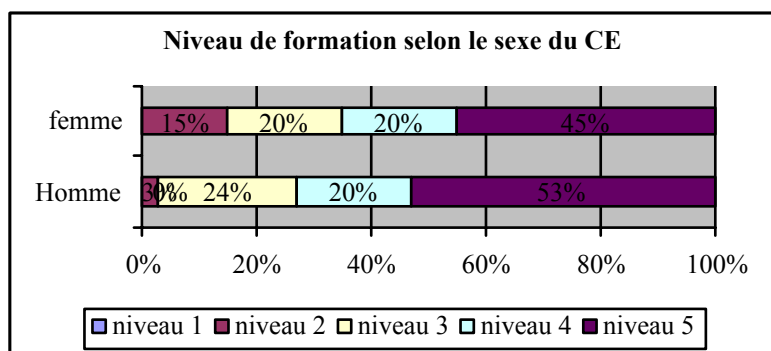
Figure 4



Dans l'ensemble, **les deuxièmes actifs ont un niveau de formation plus élevé** que les chefs d'exploitation. Par exemple :

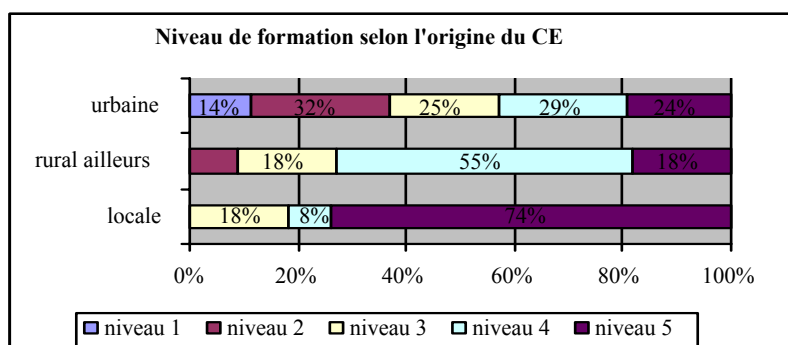
- 29% des chefs d'exploitation ont au moins un niveau 3 contre 37% des deuxième actifs
- 6% des chefs d'exploitation ont au moins un niveau 2 contre 10% pour les deuxième actifs.

Figure 5



Les femmes ont un niveau de formation supérieur aux hommes. Les hommes sont les plus nombreux dans les faibles niveaux. Au contraire, la proportion de femmes est plus forte quand le niveau de formation s'élève.

Figure 6



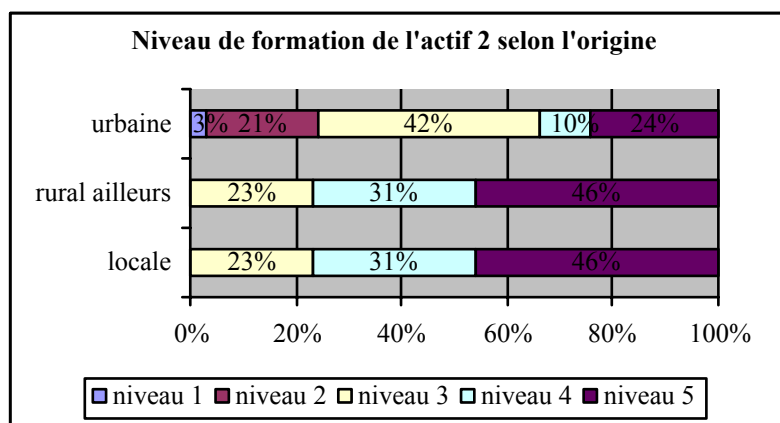
En ce qui concerne les chefs d'exploitation, l'origine est assez bien corrélée au niveau de formation. **Les personnes d'origine urbaine ont en moyenne un niveau de formation plus élevé que les autres.**

- 80% des chefs d'exploitation qui ont un niveau 2 sont d'origine urbaine.

- aucun chef d'exploitation d'origine locale ne dépasse le niveau 3.
- 74% des chefs d'exploitation d'origine locale ont un niveau 5 contre 29% d'origine urbaine et 18% d'origine rurale d'ailleurs.
- 18% des chefs d'exploitation d'origine locale ont au moins un niveau 3, pour 27% d'origine rurale d'ailleurs et 46% d'origine urbaine.

Il y a une classe de niveau dominante par type d'origine : le niveau 5 pour les chefs d'exploitation d'origine locale, le niveau 4 pour les chefs d'exploitation d'origine rurale d'ailleurs et le niveau 3 pour ceux d'origine urbaine.

Figure 7



Ici encore, alors que nous parlons des deuxièmes actifs, l'origine est déterminante. Cent pour cent des niveaux 1 et 2 sont d'origine urbaine. De même que 60% des niveaux 3.

La situation des deuxièmes actifs d'origine urbaine est l'inverse de celle des deuxièmes actifs d'origine locale et rurale d'ailleurs :

- 66% des deuxièmes actifs d'origine urbaine ont au moins un niveau 3
- 84 % des deuxièmes actifs d'origine locale ont maximum un niveau 4
- 77% des deuxièmes actifs d'origine rurale d'ailleurs ont au maximum un niveau 4.

Une population formée sur le plan agricole

Figure 8

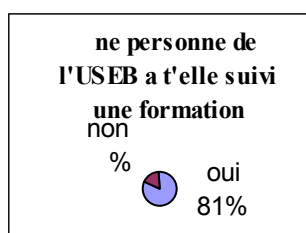
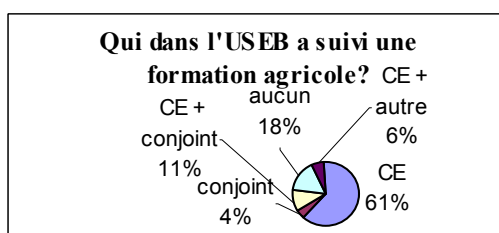


Figure 9



Dans l'ensemble, nous sommes en présence d'une **population formée sur le plan agricole**.

Seulement 18% des exploitations fonctionnent sans qu'aucun des actifs n'aient suivi de formation agricole³⁰. Cependant, 18% de l'échantillon est constituée d'USEB où deux actifs ont suivi une formation agricole.

³⁰ En 1979, 18% des chef d'exploitation recensés ont reçu une formation agricole : pour 10% d'entre eux, il s'agit d'une formation de cycle court sans capacité professionnelle, 6% une formation secondaire de cycle court, 2% une formation secondaire de cycle long ou supérieur, *Cahiers de statistiques agricoles*, 2-6 avril 1981, p.47.

Figure 10

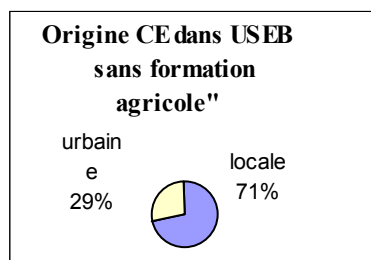
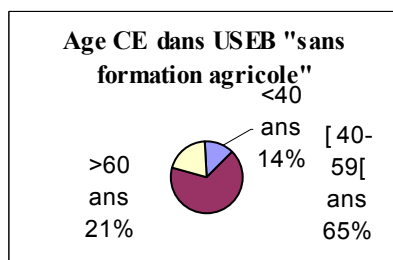


Figure 11



Les exploitations qui fonctionnent sans actif ayant une formation agricole concernent le plus souvent des exploitations dont le chef :

- est d'origine locale : dans 71% des cas. Au sein des chefs d'exploitation d'origine locale, 25% n'ont aucune formation. Seuls les chefs d'exploitation d'origine rurale d'ailleurs sont à 100% formés sur le plan agricole.
- fait partie de la classe d'âge des 40-59 ans dans 64% des cas. Par contre, aucune exploitation dont le chef d'exploitation a plus de 60 ans ne dispose d'un actif qui a suivi une formation agricole.

Les chefs d'exploitation de sexe masculin sont plus nombreux à avoir suivi une formation agricole. Ils sont 81% contre 70% des chefs d'exploitation femmes. Quand le chef d'exploitation est une femme, il arrive très fréquemment (20% des cas) que le conjoint et le chef d'exploitation aient tous deux une formation agricole. Le cas est plus rare quand le chef d'exploitation est un homme (9% des cas). **Les hommes ont en moyenne des diplômes agricoles plus élevés que les femmes.** La plupart des femmes (71%) ont un BPA, BPREA ou BEPA. Les hommes sont légèrement moins nombreux (66%), par contre, 20% d'entre eux ont un BTSA ou un BTA. Aucun chef d'exploitation femme n'a ce genre de diplôme, exception faite du seul représentant d'un diplôme d'ingénieur agricole qui est une femme.

b) La formation non agricole : à la recherche de l'amélioration

Nous nous sommes demandé si les pluriactifs avaient suivi des formations en rapport avec leurs activités non agricoles. Il s'avère que dans l'ensemble les pluriactifs ont fait des démarches de formation. Les USEB avec un volet accueil sont 37% à avoir reçu un enseignement qui est généralement une formation légère du type formation Panda. Il est plus élevé pour l'activité de transformation (52%). Le taux de formation est encore plus favorable pour les autres activités non agricoles, 65% des USEB avec une activité extérieure ont un actif qui a suivi une formation correspondant à cette activité. La formation suivie est lourde dans 80% des cas.

E – Des pluriactifs engagés dans la vie associative³¹

Le taux de participation à la vie culturelle et associative est honorable puisqu'il atteint 45% de l'échantillon. Lorsque l'on s'engage dans la vie culturelle ou associative, la combinaison de plusieurs activités est assez fréquente (46% des USEB). Le taux de participation diffère selon les zones. La plus forte participation revient aux pluriactifs de la zone Lozère avec 47% d'activité. Viennent ensuite ceux de la zone Gardoise (45%) et ceux de la zone Causses (33%). Ce sont les locaux qui sont le moins enclins à la vie associative et culturelle avec 35% de participation. La classe d'âge³² qui s'engage le plus chez les locaux est celle des moins de 40 ans avec 43% de participation. Les pluriactifs d'origine rurale d'ailleurs et d'origine urbaine connaissent quant à eux un taux de participation supérieur à 55%. La classe des 40-59

³¹ On raisonne ici par USEB.

³² Taux participation des 40-59 ans (30%), des 60 ans et +, (33%).

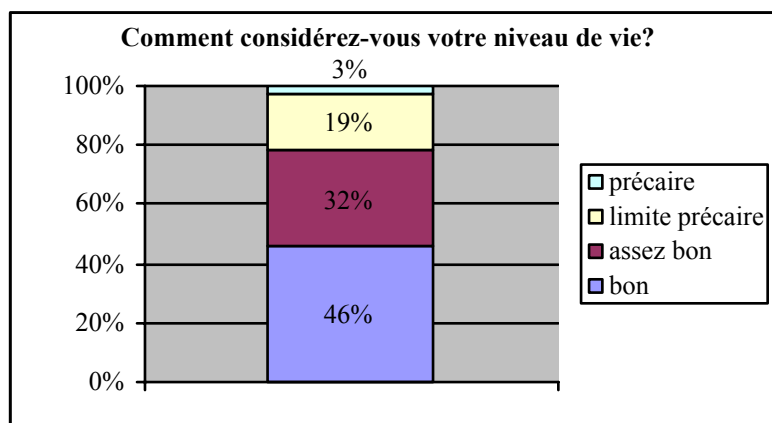
ans³³ est celle qui s'engage le plus avec 67% de participation pour les USEB d'origine rurale d'ailleurs et avec 63% de participation les USEB dont le chef d'exploitation est d'origine urbaine³⁴.

Les combinaisons d'activité mêlant l'agriculture et une profession libérale, ou bien l'agriculture et la transformation de produits voient leurs effectifs participer à hauteur de 58%. Les combinaisons de l'agriculture et de l'accueil, ainsi que l'agriculture et une activité salariée semblent assez favorables à la vie culturelle. 54% des USEB concernées s'engagent dans la vie culturelle.

F - Comment les pluriactifs situent-ils leurs revenus ?

Nous répondons à cette question de manière subjective. Ce qui suit a été élaboré à partir de remarques faites lors des entretiens et l'impression laissée sur le moral des enquêtés. Les calculs statistiques ont été réalisés sur la base de 74 enquêtes.

Figure 12



La plupart des pluriactifs estiment que leur revenu est au moins suffisant pour vivre.

En effet, 32% le jugent assez bon et même 46% d'un bon niveau. Cependant, il y a tout de même 19% qui jugent leur niveau de vie à la limite de la précarité et 3% qui se considèrent en situation précaire. Il faut noter que dans l'ensemble, si les opinions semblent assez positives, c'est que derrière cela il y a une quantité considérable de travail. L'autoconsommation est une notion à prendre en compte car cette autoconsommation animale et végétale tient une place non négligeable pour les budgets serrés des familles. Le problème se pose quand un enfant veut faire des études. Ces revenus suffisants pour vivre peuvent se révéler trop faibles pour financer des études.

Les précaires³⁵ : cette situation concerne 22% de l'échantillon.

Soixante-quinze pour cent des précaires sont issus de la pluriactivité de type B (25%), de type H (19%) et de type P (31%). Les pluriactivités de type B et H représentent le plus grand nombre de précaires (56%) mais ce ne sont pas forcément les plus touchées. Tout est relatif. La pluriactivité de type P qui représente 31% des précaires, est atteinte en son sein à hauteur de 22% par la précarité. Alors que la pluriactivité de type H qui ne représente que 19% des effectifs précaires totaux, est en réalité atteinte à hauteur de 38% au sein de ses éléments.

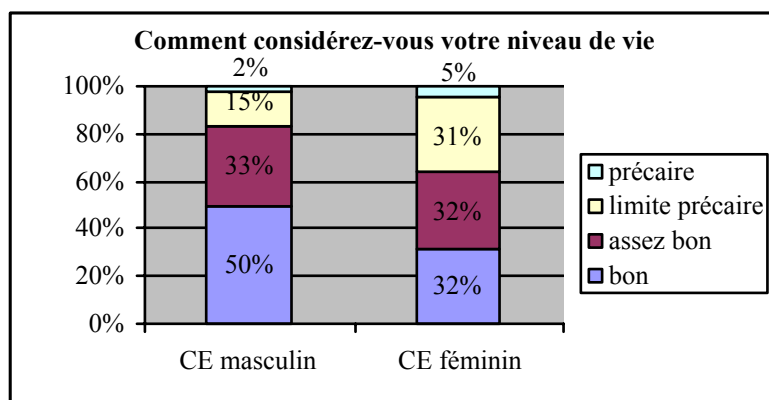
Ceux qui sont en situation difficile sont pour les deux tiers d'origine locale. Deux tiers des précaires ont entre 40 et 59 ans. C'est la classe d'âge la plus touchée. L'autre partie des précaires appartient à la classe d'âge des moins de 40 ans.

³³ Taux de participation moins de 40 ans: 50% 60 ans et + 54%.

³⁴ Taux de participation moins de 40 ans: 50% 60 ans et + 50%.

³⁵ Nous entendons par précarité une situation où il y a cumul entre un niveau de revenus faibles et une irrégularité de ces revenus.

Figure 13



Les USEB dont le chef d'exploitation est une femme (37%) sont plus touchées par la précarité que celles dont le chef d'exploitation est un homme (17). Nous verrons plus loin que cette situation se répète dans les revenus réels. Les femmes ont une situation moins enviable que les hommes. De grandes différences apparaissent lorsque l'on tient compte de l'origine des pluriactifs. Certaines catégories semblent être mieux loties que d'autres. Les chefs d'exploitation d'origine urbaine semblent être les plus satisfaits de leur situation même si 15% d'entre eux sont à la limite de la précarité. Les chefs d'exploitation d'origine rurale d'ailleurs, sont eux 20% à se juger à la limite de la précarité. Les seuls vrais précaires sont d'origine locale. Les locaux ont des situations contrastées : 26% des chefs d'exploitation sont précaires, alors que 50% disent avoir un bon revenu. Par contre, la classe intermédiaire (revenus suffisants) est peu représentée ce qui n'est pas le cas lorsque l'on considère les exploitations dont le chef est d'origine urbaine ou rurale d'ailleurs.

Les non précaires

Les revenus suffisants : la pluriactivité de type P et celle de type B (extérieur conjoint) représentent 42% de la catégorie des revenus suffisants. Mais il faut noter que ce sont les pluriactivités les plus fréquentes de l'enquête (respectivement 23 et 14 enquêtes).

Bon revenu : les tendances sont plus tranchées dans cette catégorie de revenus. Ici, la pluriactivité de type D (activités extérieures par plusieurs personnes) a un résultat parlant. Sur 7 de ses éléments, 4 (57%) appartiennent à la classe des bons revenus. La pluriactivité de type D ainsi que celle de type P³⁶ ont une répartition assez avantageuse. La pluriactivité de type D a 86% de ses effectifs appartenant aux classes de revenu suffisants et bons, cela concerne 78% des effectifs de la pluriactivité de type P.

Remarques :

- 83% des USEB dont le chef est un homme appartiennent aux classes "suffisant" et "bon" revenu contre 64% des USEB dont le chef est une femme.
- 85% des USEB dont le chef est d'origine urbaine appartiennent aux classes "suffisant" et "bon" contre 80% des chefs d'origine rurale d'ailleurs et 74% des chefs d'origine locale
- 50% des chefs d'origine locale considèrent que leurs revenus sont bons contre 42% pour les chefs d'exploitation d'origine rurale d'ailleurs et 40% pour ceux d'origine urbaine.

Plus le niveau de formation est élevé, plus les pluriactifs considèrent avoir des revenus suffisants ou bons (73,7% des niveaux 5 ; 80% des niveaux 4 ; 82% des niveaux 3 et 100% des niveaux 2).

³⁶ Elle aussi totalise 57% de ses éléments dans cette catégorie de revenus.

G- Les revenus nets totaux : une situation contrastée

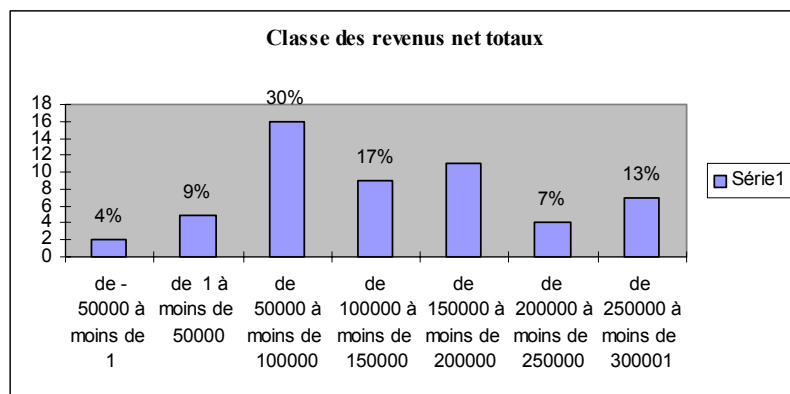
Vingt-six enquêtes ont été écartées parce que les informations récoltées sont trop confuses ou incomplètes. Quoiqu'il en soit, nous resterons très prudents quant aux résultats, les confirmations n'étant pas toujours fiables. Certaines charges ont parfois dû être estimées. D'autre part, les remboursements d'emprunts ayant souvent été donnés dans leur totalité, nous en avons estimé la répartition entre les remboursements liés à l'activité agricole et ceux liés aux autres activités. Tout un type de revenus ne figurent pas ici : les revenus issus de la chasse, de la cueillette (champignons, etc.). Il a été impossible de collecter des informations sur ce sujet. Ces activités peuvent avoir un poids très important dans le revenu des ménages. Les revenus varient beaucoup d'une exploitation à l'autre, ils peuvent être négatifs (jusqu'à -50 000f environ) ou largement dépasser les 200 000f pour une USEB.

Tableau 8 : Résultats intermédiaires moyens (pour 54 enquêtes)³⁷

Produit brut agricole moyen	147 848,50
Subventions d'exploitation moyennes	28 086,00
Ressources agricoles moyennes	175 934,70
Charges agricoles moyennes	-105 983,90
Revenu net agricole moyen (RNA)	69 951,00
Ressources non agricoles moyennes	90 403,00
Charges non agricoles moyennes	-26 316,00
Revenu net non agricole moyen (RNNA)	64 807,00
Revenu net total moyen (RNT)	132 193,00

Il apparaît qu'en moyenne les revenus agricoles et les revenus non agricoles correspondent à l'apport financier d'un SMIG pour chacun d'entre eux.

Figure 14



Il y a ici autant de gros revenus ($RNT \geq 250\ 000f$) que de très petits revenus ($50\ 000f \leq RNT$). 4% de l'échantillon ont des revenus négatifs. 2/3 des pluriactifs se rassemblent dans trois classes successives de revenus. Tout d'abord, 30% de l'échantillon appartiennent à la classe allant de 50 000f à 100 000f de RNT. Ensuite, la classe allant de 100 000f à 150 000f de RNT englobe 17% de l'échantillon. Enfin, celle allant de 150 000 à 200 000f de RNT correspond à 20% des enquêtes comptabilisées.

a) Revenus nets totaux moyens par zone

C'est en zone Lozère que les RNT moyens sont les plus faibles. L'écart de revenu moyen entre la zone Lozère et la zone Causses par exemple est de 80 000 F, ce qui est énorme. Il semblerait que les conditions

³⁷ Sur 54 enquêtes : 16 n'ont aucune subvention, 6 n'ont aucune ressource extérieure.

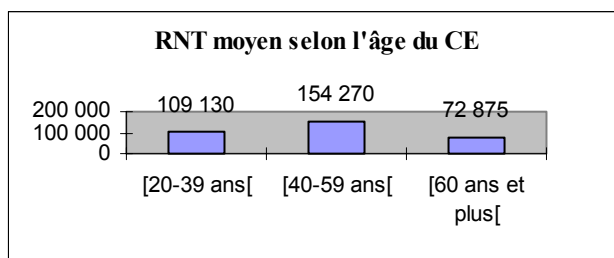
géographiques des zones entrent en jeu. Le relief, l'éloignement des pôles économiques peuvent accroître les coûts de fonctionnement et de commercialisation.

Les très faibles revenus (inférieurs à 50 000 F/an) sont presque tous situés en Lozère. Ce qui explique en partie les grosses différences de revenu moyen par zone. Les revenus nets totaux individuels en zone Causses sont tous, mis à part une exception, au moins égaux à 150 000 F/an.

En zone Lozère, les revenus supérieurs à 250 000 F correspondent à 6% des effectifs. En zone Gardoise, ce taux s'élève à 21%. Il atteint même 33% pour les pluriactifs de la zone Causses.

b) Revenus nets totaux selon l'âge du chef d'exploitation

Figure 15

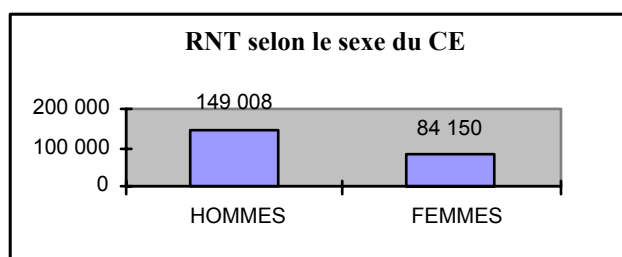


Les plus hauts revenus se concentrent dans la classe d'âge allant de 40 à 59 ans : 90% des revenus supérieurs à 200 000 F sont détenus par des USEB où le chef d'exploitation se situe dans cette tranche d'âge.

Les plus jeunes ont des revenus nettement inférieurs. La majorité (57%) des jeunes de moins de 40 ans ont des revenus inférieurs à 100 000 F. Par comparaison, un peu moins du tiers des 40-59 ans ont un revenu inférieur à 100 000 F.

c) Revenu net total moyen selon le sexe du chef d'exploitation

Figure 16



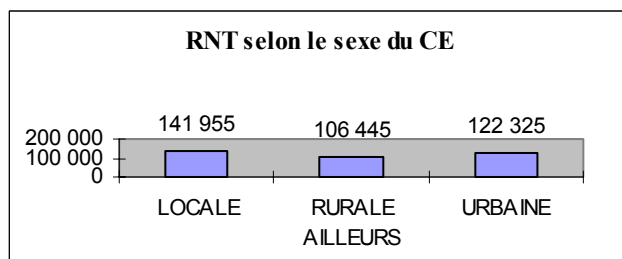
Les chefs d'exploitation de sexe masculin s'en sortent mieux que les femmes. **Ils sont moins nombreux dans les petits revenus et plus présents dans les gros.**

Aucune USEB dont le chef d'exploitation est une femme ne dispose d'un revenu supérieur ou égal à 200 000f alors que cela concerne 28% des USEB dont le chef d'exploitation est un homme.

D'autre part, 71% des RNT inférieurs à 50 000f concernent des USEB dont le chef d'exploitation est une femme.

d) Revenu net total moyen selon l'origine du chef d'exploitation

Figure 17



Les USEB dont le chef d'exploitation est d'origine locale ou urbaine ont un revenu net total moyen assez proche du revenu net total moyen de l'échantillon qui est de 132 193F. Ce n'est pas le cas quand le chef d'exploitation est d'origine rurale d'ailleurs. **Les RNT les plus avantageux sont pour les chefs d'exploitation d'origine locale** qui sont plus nombreux dans les tranches de revenus élevés. Ils sont aussi nombreux dans les classes de revenus les plus faibles mais dans une moindre proportion : ce sont les plus nombreux quantitativement mais proportionnellement ceux d'origine urbaine sont plus touchés. 73% des revenus supérieurs à 200 000F concernent des chefs d'exploitation d'origine locale ainsi que 57% des revenus inférieurs à 50 000F.

Remarques -Les niveaux 5 et les niveaux 2 ne dépassent pas 200 000F. Ils ont la même répartition de revenus...

- Les niveaux 4 se retrouvent dans presque toutes les catégories de revenus.
- Les niveaux 3 ont tous leurs revenus au moins égaux à 50 000F.
- Les USEB qui ont de forts revenus non agricoles ont suivi à 89% une formation lourde en rapport avec ces activités non agricoles.

H - Les investissements

66 enquêtes ont été prises en compte pour cette question.

Tableau 9 : Valeur des investissements

Valeur totale de ces investissements		
de 0 à 50 000	6	9%
de 50 000 à 100 000	1	2%
de 100 000 à 200 000	14	21%
de 200 à 400 000	9	14%
de 400 000 à 600 000	14	21%
de 600 000 à 800 000	7	11%
de 800 000 à 1 000 000	7	11%
plus de 1 000 000	8	12%
Total répondant	66	100%

Sur l'échantillon, il y a très peu de petits investissements. Seuls 11% des enquêtés ont investi moins de 100 000 F en dix ans. Il faut noter que près de 55% des exploitations ont effectué des investissements au moins égaux à 400 000 F en dix ans. Les pluriactifs font beaucoup appel au marché de l'occasion. De même, ils bricolent beaucoup eux-mêmes et font appel au système de l'entraide.

L'achat de matériel agricole neuf est difficilement accessible (matériel limité et faibles revenus), le prêt de matériel est couramment pratiqué. De toute manière, il faut un outillage adapté à la région, le relief ne

permet pas de beaucoup mécaniser les exploitations. 14% des pluriactifs font appel aux CUMA³⁸. Lorsque les investissements dépassent les 800 000F (23% de l'échantillon), c'est souvent parce qu'il y a eu un investissement dans la fonction tourisme qui demande beaucoup de financement. La politique de la région a contribué largement à cet engouement pour l'accueil, les subventions pouvant aller jusqu'à 80% des frais. Nous ne pouvons préciser l'apport des subventions dans la valeur des investissements, nous n'avons pas pu les identifier.

D'autre part, c'est aussi quand une exploitation se spécialise que la demande en investissement est forte. Elle est souvent plus forte que lorsqu'il y a diversité de productions. Il est beaucoup plus difficile de capter des rentes de situations lorsque l'on a peu de productions. **Une spécialisation exige d'être au "top" dans sa production.** Nous avons observé ce schéma dans les exploitations pluriactives de type B. 50% d'entre elles ont investi au moins 600 000F ces dix dernières années. Le chef d'exploitation étant plus ou moins seul sur l'exploitation, il limite ses productions. D'ailleurs, il arrive fréquemment qu'il intègre une coopérative. Ici, sur les cinq exploitations pluriactives de type B dont les investissements sont supérieurs à 600 000F, trois (soit 60%) sont en coopérative laitière.

Il y a de grosses différences entre les zones. **Quantitativement, les gros investissements (I) sont concentrés en zone Lozère** : 80% des I>800 000F sont en zone Lozère. Cependant, c'est aussi en zone Lozère que sont concentrés les plus faibles investissements : par exemple 72% des I<200 000F sont eux aussi en zone Lozère. Proportionnellement, les affirmations précédentes se vérifient : en zone Lozère, 27% des exploitations ont investi au moins 800 000F. Ce taux chute à 14% pour la zone Causses et à 13% pour la zone Gard. 34% des exploitations en zone Lozère ont investi moins de 200 000F. Ils sont 27% en zone Gardoise à avoir investi moins de 200 000F. En zone Causse, ils sont 29%.

Tableau 10

Valeur totale de ces investissements (CE/Féminin)		
de 0 à 50 000	4	22%
de 50 000 à 100 000	0	0%
de 100 000 à 200 000	5	28%
de 200 à 400 000	3	17%
de 400 000 à 600 000	2	11%
de 600 000 à 800 000	1	6%
de 800 000 à 1 000 000	2	11%
plus de 1 000 000	1	6%
Total répondant	18	100%

Tableau 11

Valeur totale de ces investissements (CE/Masculin)		
de 0 à 50 000	2	4%
de 50 000 à 100 000	1	2%
de 100 000 à 200 000	9	19%
de 200 à 400 000	6	13%
de 400 000 à 600 000	12	25%
de 600 000 à 800 000	6	13%
de 800 000 à 1 000 000	5	10%
plus de 1 000 000	7	15%
Total répondant	48	100%

Proportionnellement, les femmes sont de moins gros investisseurs que les hommes. Sur les 18 enquêtes comptabilisées ici dont le chef d'exploitation est une femme, un peu plus de 22% ont investi moins de 50 000F ces dix dernières années. Alors que pour les hommes, ce taux est de 4%. De même, 38 % des chefs d'exploitation de sexe masculin ont au moins investi 600 000F. Ce type d'investissement ne concerne que 22% des chefs d'exploitation de sexe féminin. La part des investissements est aussi fonction de l'âge de l'exploitation. Comme la logique pourrait l'imposer, plus l'âge de l'exploitation est grand et plus la part des investissements augmente. Cela est surtout vrai quand on compare les très jeunes exploitations mais aussi les moins jeunes.

Les investissements des exploitations qui sont créées depuis moins de cinq ans dépassent en effet rarement les 200 000F. Ils sont pour 67% compris entre 100 et 200 000F. Pour les exploitations qui ont entre cinq et dix ans, la plupart des investissements se concentrent dans la classe (200-600 000 F). Lorsque l'exploitation a entre dix et quinze ans, la concentration des investissements se fait surtout dans les classes allant de 400 000F jusqu'à 1 000 000F. Sur les exploitations les plus anciennes, les résultats ne sont pas très significatifs. On peut cependant dire qu'en général, la part des investissements diminue ;

³⁸ Coopérative d'utilisation de matériel agricole. Plusieurs exploitants se regroupent pour acheter du matériel en commun.

plus précisément, la proportion des gros investissements baisse tandis que celle des petits investissements augmente.

a) Projet d'investissement

Il y a 56 exploitations qui ont des projets d'investissement sur l'USEB et 7 exploitations hors USEB. 16 exploitations ne se sont pas encore déterminées sur le montant des investissements futurs, mais pour ceux qui se sont déterminés : 44% vont dépenser moins de 400 000F, 56% vont dépenser plus.

24 exploitations ont l'intention de s'engager dans de nouvelles activités ou dans de nouvelles productions : 6 exploitations avec un projet touristique, 7 exploitations avec un projet de transformation alimentaire, 1 exploitation avec un projet de commercialisation de produits fermiers, 8 exploitations avec un projet de diversification des produits végétaux ou diversification de l'activité d'élevage.

2- Portrait de la pluriactivité

A- La moitié d'USEB ont plus de 2 activités

Tableau 12 : Nombre d'activité dans l'USEB

Nombre total d'activité de l'USEB		
2	39	49%
3	29	36%
4	9	11%
5	2	3%
6	1	1%
Total répondant	80	100%

Il est assez rare que les USEB de l'échantillon aient plus de trois activités, cela n'arrive que dans 15% des cas. La règle est d'avoir deux activités, cela concerne presque la moitié des enquêtes. Généralement, quand il y a plus de trois activités, le chef d'exploitation est d'origine urbaine.

Tableau 13 : Les combinaisons d'activités de l'échantillon

Combinaisons d'activité de l'USEB		
agriculture+extérieur	26	33%
agriculture+accueil	13	16%
agriculture+transformation	13	16%
agriculture+extérieur+accueil	14	18%
agriculture+extérieur+transformation	6	8%
agriculture+accueil+transformation	5	6%
agriculture+extérieur+accueil+transformation	3	4%
Total répondant	80	100%

49 exploitations avec activité extérieure
 35 exploitations avec activité d'accueil
 27 exploitations avec activité de transformation

Sur 80 enquêtes, 49 exploitations (soit 63%) ont une personne exerçant au moins une activité extérieure. Certaines professions sont plus répandues que d'autres. Par exemple, il y a 6 infirmières, 5 enseignants, 5 secrétaires dans notre échantillon. La combinaison de l'agriculture avec une ou plusieurs activités extérieures est la combinaison la plus fréquente. 26 exploitations (soit 33%) ne combinent que ces deux types d'activités. La transformation est une activité qui occupe 36% de l'échantillon. Il s'agit principalement de transformation de fromage, et plus particulièrement le pélardon. Enfin, 35 exploitations

(soit 44% de l'échantillon) ont inclus un volet tourisme dans leurs activités. L'accueil se pratique essentiellement sous forme de gîtes ruraux. Les chambres et tables d'hôtes sont plutôt peu fréquentes.

Les productions agricoles de la zone sont généralement animales et principalement tournées vers l'élevage ovin et caprin. De plus, ces systèmes favorisent l'exercice de la pluriactivité. En effet, d'une façon générale, on note que la pluriactivité est de fait plus fréquente dans les exploitation viticoles, avicoles, arboricoles, ovines et d'agriculture générale qu'avec certaines spéculations comme l'élevage bovin où il y a beaucoup d'astreintes dans l'organisation du travail³⁹.

La pluriactivité dominante chez les niveau 5, 4 et 3 est l'agriculture plus l'activité extérieure avec respectivement 32%, 44% et 28% de leur effectif., tandis que chez les niveau 2, c'est la combinaison de l'agriculture et de la transformation qui est majoritaire avec 40% des effectifs. Les niveaux 2 sont essentiellement d'origine urbaine et font partie de la vague dite des néoruraux. Cette population a lors de son installation voulu un retour aux sources. Les néoruraux se sont beaucoup tournés vers la transformation fermière de fromage (de chèvre surtout).

B – Les combinaisons marginales, innovantes

Quarante professions environ sont représentées dans l'échantillon. Etant donné le panel de professions de l'échantillon, beaucoup de combinaisons sortent de l'ordinaire. Certaines sont originales, parce que peu représentées, sans être innovantes. Sur les 80 USEB enquêtées, dix nous ont semblé être innovantes, pas forcément par une combinaison de métiers, mais aussi par la gamme de produits proposés. L'objet d'une exploitation, la personnalité de l'exploitant, le nombre d'actifs dans l'USEB sont des données qui sont entrées en jeu dans nos appréciations.

Tableau 14 : Nombre maximum d'activités pour un actif

Nombre maximum d'activités pour un actif		
1	13	17%
2	46	60%
3	15	19%
4	3	4%
Total répondant	77	100%

Il est rare qu'un actif multiplie les activités à "outrance". Nous avons, selon les cas, considéré ces dernières USEB comme marginales, c'est-à-dire comme sortant de l'ordinaire.

a) Les innovateurs par production

Ils sont au nombre de 4 :

- ❑ le premier est un homme qui, en plus de l'élevage de brebis, de la production de jus de fruits, de châtaignes et de miel, transforme du cidre et depuis peu de la bière. C'est un cas unique sur la zone.
- ❑ le second cas est formé d'un couple spécialisé dans la transformation de volailles, ce qui n'est pas rare en Cévennes. Mais ici la gamme de produits est très large et la qualité bonne, les recettes de cuisine sont parfois inhabituelles.
- ❑ puis nous avons un couple qui transforme du fromage autre que du pélardon. Des fromages exclusifs sont mêmes créés sur l'exploitation.
- ❑ le dernier couple combine l'accueil (chambre et table d'hôtes), le débroussaillage et la transformation de lapins. La gamme de produits est variée.

³⁹ A. Brun, PH. Lacombe, C. Laurent, op.cit., p. 9.

b) Les innovateurs par activité

Nous en avons déterminé 6 :

- ❑ il y a ici une combinaison assez particulière. L'exploitation agricole est tournée vers le maraîchage biologique, l'élevage de poulets. Mais en plus, les pluriactifs accueillent des enfants à problèmes. Nos actifs ont profité de la solide expérience d'éducateur du chef d'exploitation pour monter ce projet en partenariat avec la DASS. L'exploitation agricole est mise en scène comme outil d'éducation.
- ❑ dans ce cas, la combinaison de l'agriculture, de l'élevage de chèvre-lait, de l'accueil et de la transformation est très intéressante. Les activités sont parfaitement imbriquées les unes dans les autres. L'exploitation utilise la fonction d'accueil pour valoriser le canard gras. Un volet apprentissage est inclus dans la fonction tourisme. On enseigne, lors de stages, la transformation du canard. La valorisation peut aller jusqu'à 700F par canard.
- ❑ on a ici un couple organisateur de randonnées. Il s'occupe de mobiliser des agriculteurs afin de créer des relais pour les randonneurs. L'informatique est utilisé pour l'organisation et pour la gestion des circuits.
- ❑ l'activité tourisme fait la particularité de cette exploitation. L'USEB combine l'élevage de brebis, la maçonnerie et l'accueil. Ce n'est pas un hébergement qui est proposé mais la possibilité d'utiliser la rivière pour pêcher la truite.
- ❑ quatre activités se combinent dans cette exploitation : l'apiculture, l'accueil, la gestion et un atelier de création de vêtements "bio" dans la logique du commerce équitable⁴⁰.
- ❑ cette exploitation propose des transformations de fruits et de fromages ; elle accueille des enfants ou plutôt des classes. Le volet ferme pédagogique est encore faible car l'exploitation est jeune, mais en développement.

c) Les marginaux : ceux qui ont des combinaisons inhabituelles

Il y a 6 USEB marginales du fait de la combinaison des activités. Elles sont en bonne santé financière :

- ❑ combinaison de l'agriculture, du dressage de chevaux, du métier de vétérinaire, de la poterie et de son enseignement, de l'accueil. Il y a quatre actifs sur cette USEB.
- ❑ combinaison de beaucoup d'activités pour une USEB à deux actifs : agriculture, élevage brebis, formatrice, professeur de gymnastique, électricien, membre très actif d'une association pour l'aide à la création d'activités.
- ❑ combinaison de l'agriculture, de l'élevage, de la transformation de fromage, secrétariat et politique (conseiller général, maire).
- ❑ c'est une USEB à deux actifs dont l'un des deux a quatre activités : agriculteur, secrétaire de mairie, géographe, accompagnateur moyenne montagne, infirmier.
- ❑ association de maraîchage biologique, de la transformation de fromage et activité de correcteur.
- ❑ agriculture biologique, peinture, infirmière.

d) Les marginaux qui ont des problèmes de survie

Il y a quatre cas sur l'échantillon :

- ❑ c'est un homme seul sur l'exploitation et dans l'USEB. Son cas est critique, il fait partie de la catégorie des précaires. Il est éleveur, prestataire de services, travaille dans un SIVOM et fait des remplacements à la coopérative de Moissac.
- ❑ l'épouse est éleveuse de chevaux, femme de ménage et fait des remplacements. Son mari est garde au PNC. L'élevage de chevaux est en passe d'être arrêté car l'activité ne rapporte strictement rien.
- ❑ combinaison de l'agriculture, de l'élague et du ramassage scolaire.

⁴⁰ Juste rémunération des producteurs de produits de base.

- ❑ l'USEB combine l'élevage de volaille, la coiffure à domicile et la profession de chauffeur.

e/ Les marginaux pour raisons diverses

Nous avons déterminé trois cas :

- ❑ la combinaison est banale mais l'USEB est particulière : agriculture/élevage et accueil. Ce qui est étonnant ici, c'est que le couple d'actifs de l'USEB qui sont mariés ont chacun leur exploitation.
- ❑ c'est une exploitation qui associe l'élevage, la transformation, l'accueil, la location d'ânes et de chevaux. Toutes ces activités sont assurées par une seule et unique personne.
- ❑ c'est aussi une personne seule ici, qui entretient la châtaigneraie ; elle a des activités d'accueil, de transformation et d'écriture. Ici, tout est fait par passion, pour le plaisir, rien n'est commercialisé.

C – Qui exerce la pluriactivité ?

Tableau 15 : Les pluriactivités de l'échantillon

Type de la pluriactivité ⁴¹	Effectif	%
Pluriactivité individuelle	9	11%
Pluriactivité de couple	11	14%
Pluriactivité individuelle du CE et de couple	14	18%
Pluriactivité individuelle du CE et de l'A2	32	40%
Pluriactivité familiale	3	4%
Pluriactivité individuelle du CE et familiale	1	1%
Pluriactivité individuelle du deuxième actif	8	10%
Pluriactivité individuelle du CE, de couple et familiale	2	3%

Le cas le plus fréquent est la pluriactivité individuelle du chef d'exploitation et du deuxième actif. C'est le cas où les deux individus exercent au moins deux activités chacun. Le second cas est la pluriactivité individuelle du chef d'exploitation et de couple. Dans ce cas, le chef d'exploitation, en plus de l'activité agricole, exerce une autre activité alors que son conjoint, ne travaillant pas sur l'exploitation, exerce une activité extra-agricole. Mis à part quelques exceptions, chacun de ces neuf types de pluriactivité représente au moins 10 % de l'échantillon. Les plus faibles taux concernent les pluriactivités liées aux membres de la famille autres que le conjoint. Mais cela est logique car les pluriactifs de notre échantillon sont à 88% des couples.

D - Des pluriactivités durables

Les pluriactivités de notre échantillon sont quasiment toutes destinées à durer. Seule une exploitation est concernée par l'arrêt de la pluriactivité et pour une bonne raison, l'exploitant part à la retraite.

Deux autres exploitants ne sont pas déterminés quant au futur de leur pluriactivité. Au regard du rôle de la pluriactivité dans le fonctionnement de l'USEB, il est logique, que dans la plupart des cas, elle perdure. Pour 67% de l'échantillon, elle est stratégique au maintien de l'USEB et pour 21% de l'échantillon elle est utile à ce même maintien. La pluriactivité est devenue un besoin pour presque 90% de l'échantillon. Pour les niveaux 5, 4 et 3, la pluriactivité est surtout d'ordre stratégique (68%, 69% et 78% des effectifs). Pour les niveaux 2, la pluriactivité est " inutile mais utile pour d'autres raisons " dans 60% des cas. Les

⁴¹ Pluriactivité individuelle : le chef d'exploitation exerce plusieurs activités. Pluriactivité de couple : le conjoint du chef d'exploitation exerce une activité, extérieure, de transformation ou d'accueil. Pluriactivité individuelle du chef d'exploitation et de couple : le chef d'exploitation est un pluriactif individuel et son conjoint exerce une activité extra-agricole. Pluriactivité individuelle du chef d'exploitation et du deuxième actif : le chef d'exploitation et son conjoint sont tous deux des pluriactifs individuels. Pluriactivité familiale : c'est une autre personne que le conjoint ou le chef d'exploitation qui exerce une activité extérieure, de transformation ou d'accueil. Pluriactivité individuelle du chef d'exploitation et familiale : le chef d'exploitation et une autre personne exercent une activité extérieure, de transformation ou d'accueil. Pluriactivité de couple individuelle : le conjoint a beaucoup d'activités alors que le chef d'exploitation ne s'occupe que de l'exploitation.

niveaux 2 ont, quant à eux, une répartition très éloignée de la distribution moyenne. On pourrait même dire qu'elle est à l'opposé de la situation moyenne. Lorsque l'on nous a répondu que la pluriactivité était inutile à la survie de l'exploitation mais utile pour d'autres raisons, cela signifiait généralement qu'elle est un plaisir. Donc elle est utile au bien-être des actifs, surtout des "femmes d'exploitant" qui, en ayant une activité bien à elles, s'émancipent de l'autorité maritale. Beaucoup d'entre elles avancent que, sur l'exploitation, elles n'ont pas vraiment leur mot à dire. De plus, avoir une activité extra-agricole leur permet de s'ouvrir, de voir du monde, d'avoir une vie sociale plus remplie, plus épanouissante. Cela est aussi vrai pour l'ensemble des membres de l'USEB. "Pour certains, le travail agricole de production conduit à un mode de vie trop renfermé sur l'exploitation et isolé de la société. Elargir les frontières du métier permet de s'ouvrir au monde extérieur, de connaître autre chose et de se performer"⁴². Les femmes ont de plus en plus des activités en dehors de l'exploitation, elles ne sont plus toujours de "simples conjointes d'exploitant"⁴³.

Les enfants d'agriculteurs ne reprennent pas obligatoirement l'exploitation familiale. On assiste à une autonomisation professionnelle au sein des familles. On parle de phénomène de génération⁴⁴. Pour Alice Barthez, l'insertion professionnelle est personnalisée, elle ajoute que la division du travail au sein de l'univers domestique tend à devenir une relation négociée et non plus seulement une donnée selon le sexe ou la place de chacun dans la parenté⁴⁵. "Si l'on émet l'hypothèse que la pluriactivité est durable, il n'est guère possible de considérer la famille agricole dans les mêmes termes que celle qui résultait de l'exploitation agricole, lieu unique de l'activité. La pluralité d'appartenance professionnelle détruit le postulat d'unité familiale incluse dans la famille agricole traditionnelle, entièrement consacrée à l'activité agricole"⁴⁶. Pour Pierre Campagne, "nous ne sommes plus en présence de "familles agricoles" mais de "familles qui ont une exploitation agricole"⁴⁷. "L'exploitation agricole représente une activité parmi d'autres réalisées au sein d'une même famille"⁴⁸.

E – Un lien fort entre les activités et le territoire

Une seule exploitation ne se sent pas de lien avec le territoire. Les 79 autres se distinguent par leur degré de liaison avec le territoire. 49 exploitations (soit 61%) considèrent avoir un lien (normal) avec le territoire simplement parce qu'elles ont une activité agricole, qu'elles y cohabitent, donc qu'elles peuplent le territoire et l'entretiennent. La plupart des exploitants ont des activités ou productions directement liées aux Cévennes. Il est même fréquent (45% des cas) qu'ils combinent plusieurs activités ou productions. Le terroir des Cévennes est particulier et conditionne le goût de certaines productions comme la reinette du Vigan, l'oignon doux, le pélardon, le miel. De plus, le nom Cévennes est très porteur et très vendeur. Il est donc normal que ceux qui produisent ces types de produits se sentent liés au territoire.

Ceux qui considèrent avoir un lien très fort avec le territoire ont tous une activité d'accueil ou de tourisme. Ils jouent sur la promotion de la région. Parfois, ils permettent à des communes d'avoir un minimum de structures d'accueil. Cela peut s'avérer très important quand la commune n'est pas très réputée, pas très touristique. 94 % des pluriactifs rencontrés pensent avoir un impact sur le développement de la zone ou tout au moins sur son maintien. Impact parce que, par le biais de leurs activités, il y a des flux monétaires en direction de la zone. Impact aussi parce qu'ils vivent ici, donc y habitent, consomment,

⁴² R. di Giovanni et M. Fenech "Compétences et organisation du travail dans les diversifications professionnelles en espace rural", 1996, Réseau d'observation sur les diversifications professionnelles en espace rural, p. 17.

⁴³ "Plus l'installation du chef d'exploitation est récente, plus la proportion d'épouse ayant une activité extérieure est importante". Pierre Campagne, *Système agraire, système rural, système local. La pluriactivité en Languedoc*, CIHEAM-IAMM, p. 9.

⁴⁴ T. Abdel Hakim et P. Campagne, *Typologie des exploitations agricoles dans la région de la plaine viticole : analyse des résultats du baseline et des panel I et II*. Communication présentée au colloque Changement rural en Europe. Structures agricoles et pluriactivité. CIHEAM. 1990.

⁴⁵ Alice Barthez. *Changement rural en Europe, programme de recherches sur les structures agricoles et la pluriactivité*. Colloque du 6-10 juillet 1987, IAMM-INRA, p. 131. Citant G. Glaude et F. Singly.

⁴⁶ Alice Barthez, op.cit., p. 123.

⁴⁷ *Système agraire, système rural, système local. La pluriactivité en Languedoc*, CIHEAM-IAMM, p. 8.

⁴⁸ A. Brun, Ph. Lacombe, C. Laurent, op.cit., p. 20.

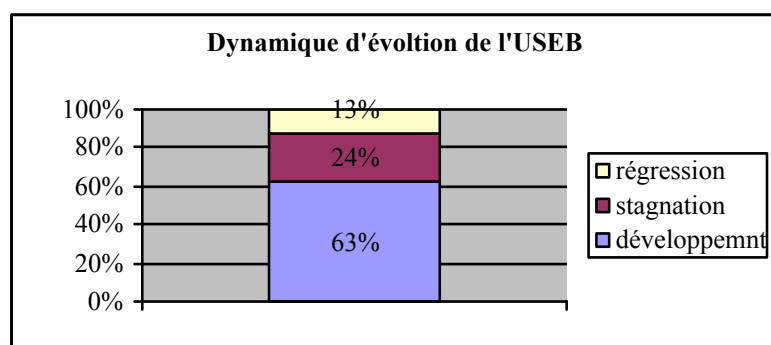
ont des enfants à l'école, occupent un territoire. 98% de l'échantillon considèrent avoir un impact sur l'image de la zone.

Le fait d'entretenir le paysage et de proposer des produits de qualité sont des facteurs majeurs de l'image des Cévennes. L'activité agricole a un rôle particulier, c'est une activité qui joue beaucoup sur l'image. L'attrait touristique des Cévennes ne serait pas le même si les agriculteurs n'étaient pas là. De plus, le territoire serait complètement fermé.

F – Dynamique d'évolution des USEB

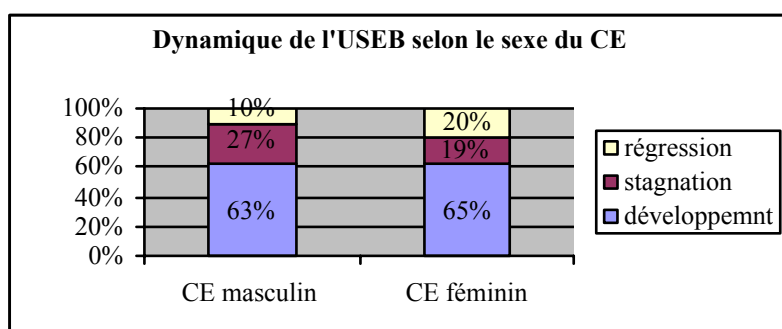
La réponse à cette question est subjective. Pour y répondre correctement, il aurait fallu disposer des résultats économiques sur plusieurs années. Nous avons à partir d'impressions forgées lors des entretiens, estimé qu'une exploitation était en développement ou pas. Nous avons tenu compte du niveau de revenu et de la volonté de s'engager dans de nouvelles activités. Le terme de développement n'implique pas forcément une bonne situation financière de départ et inversement pour la régression.

Figure 18



L'ensemble de l'échantillon est à peu près en "bonne santé". La plupart des exploitations de l'échantillon sont en développement. Il y a tout de même 24% des pluriactifs qui sont en dynamique de stagnation et 13% en dynamique de régression.

Figure 19



La proportion d'exploitations en développement est à peu près identique lorsque le chef d'exploitation est un homme ou une femme (respectivement 63% et 65%). Mais il y a plus d'exploitations en stagnation quand le chef d'exploitation est un homme (27%) que quand c'est une femme (19%). Inversement, il y a plus d'exploitations en régression quand le chef d'exploitation est une femme (20% des exploitations) que lorsque c'est un homme (10%). C'est dans le Gard qu'il y a plus d'exploitations en stagnation (35% pour le Gard contre 25% en zone Causses et 20% en zone Lozère). La Lozère et les Causses ont une distribution

assez proche. Toutefois, la Lozère bénéficie d'un plus fort taux d'exploitations en développement (66% contre 62 en zone Causses). **Les exploitations qui sont le plus concernées par le développement sont celles qui combinent l'agriculture avec l'accueil.** Cependant, ce n'est pas vraiment significatif, car la réussite, le développement sont plutôt liés à la personne qu'à l'activité.

Remarques : Sur 10 exploitations en régression, 7 considèrent leur pluriactivité comme une **nécessité** pour leur survie. Les exploitations en développement voient plutôt leur pluriactivité comme un plaisir (30% des cas) ou comme une logique (42% des cas). 3% de l'échantillon considèrent qu'il y aura une régression des activités dans le futur et 71% pensent qu'il y aura développement avec ou sans nouvelle activité. Enfin 25% pensent simplement se maintenir.

Relation entre le niveau de formation avec la situation de l'USEB

Les niveaux 5 : 45% des USEB sont en développement.

28% des USEB en stagnation.

15% des USEB en régression.

Les niveaux 4 : 56% des USEB en développement.

25% des USEB en stagnation

18% des USEB en régression.

Les niveaux 3 : 76% des USEB en développement.

24% des USEB en régression.

Les niveaux 2 : 80% des niveaux 2 ont des USEB en développement.

les 20 % restants sont en situation de stagnation.

Les niveaux 4 et 5 et les niveaux 2 et 3 ont des distributions assez semblables. Il semble que le niveau de formation est lié avec la dynamique de développement de l'USEB. **Nous voyons ci-dessus que plus le niveau de formation du chef d'exploitation est élevé, plus le pourcentage d'exploitation en développement est fort.** On passe de 45% pour les niveau 5 à 80% pour les niveaux 2.

G - Répartition du temps entre les activités⁴⁹

C'est généralement l'activité agricole qui occupe le plus le temps de nos actifs. Il est très rare qu'elle occupe moins de 30% du planning. Les chefs d'exploitations sont généralement agriculteurs à titre principal. Viennent ensuite les activités extérieures, même si une grande part des exploitations y consacrent moins de 10%. La transformation occupe dans plus de 50% des cas moins de 10% de l'activité totale.

Mais dans les exploitations où il y a peu d'activité (2 ou 3) elle prend beaucoup de temps. Les activités d'accueil prennent peu de temps de l'activité globale, souvent moins de 10% car c'est souvent de l'accueil sous forme de gîte qui est proposé. Lorsqu'il y a une activité de gîte d'étape, chambre et/ou table d'hôtes, le temps consacré à l'accueil devient conséquent (jusqu'à 60% du temps de travail). Cependant, jamais cette activité n'occupe plus de 60% du temps de l'USEB.

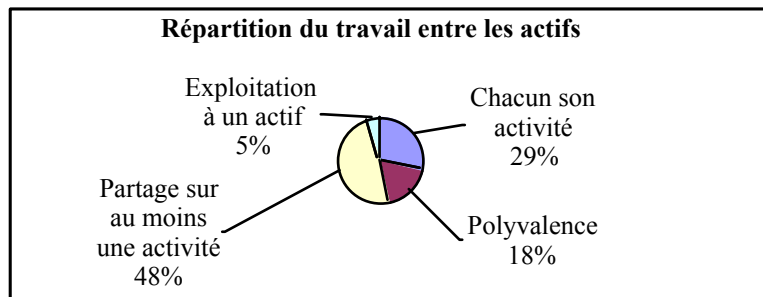
La plupart des exploitations situent la somme de leurs activités entre 2 et 2,75 équivalent temps plein pour généralement des USEB à deux actifs. Les plus faibles équivalents plein temps (inférieur à 1,5) concernent les USEB à un actif.

⁴⁹ Nous avons considéré que 1 plein temps agricole = 1,25 plein temps ordinaire.

Par contre, les équivalents plein temps supérieur à 3 concernent les USEB à au moins trois actifs. Nous constatons donc que les actifs de l'échantillon consacrent beaucoup de temps à leurs différentes activités. Il est assez rare qu'un actif travaille moins qu'un équivalent temps plein.

H - Répartition du travail entre les actifs

Figure 20



Les pluriactifs d'une USEB partagent souvent leurs tâches entre eux. Plus précisément, 66% de l'échantillon partagent le travail sur au moins une activité. Le cas où chacun a son activité concerne, la plupart du temps, les USEB où le conjoint a une activité extra-agricole et n'intervient pas sur l'exploitation. C'est le cas notamment des femmes qui avaient une activité extérieure avant de se marier.

Relation entre le niveau de formation et la répartition des tâches dans l'USEB :

Les niveaux 5 : 47 % partagent certaines tâches.
 28 % ne partagent aucune tâche.
 17% en polyvalence.
 8% des USEB sont composées d'un seul actif.

Les niveaux 4 : 44 % partagent les tâches.
 44 % ne partagent aucune tâche.
 6% en polyvalence.
 6% sont seuls sur l'exploitation.

Les niveaux 3 : 50 % partagent les tâches.
 22 % ne partagent aucune tâche.
 22 % sont polyvalents.
 6% sont seuls sur l'exploitation.

Les niveaux 2 : 40 % sont polyvalents.
 40 % ne partagent aucune tâche.
 20% partagent les tâches.

C'est avec des chefs d'exploitation de niveau 2 que l'on observe le plus souvent des exploitations en polyvalence. Mais il est très fréquent qu'aucune tâche ne soit partagée. Les deux activités les plus partagées quantitativement sont l'agriculture (élevage) et l'accueil. Cependant, deux types de combinaisons rassemblent à elles deux la presque totalité des exploitations en polyvalence. Ce sont les combinaisons agriculture/accueil et agriculture/transformation⁵⁰.

La polyvalence tient une place importante sur la totalité de ces types de combinaisons. En effet, la polyvalence concerne 46% des exploitations agricoles/accueil et 54% des exploitations

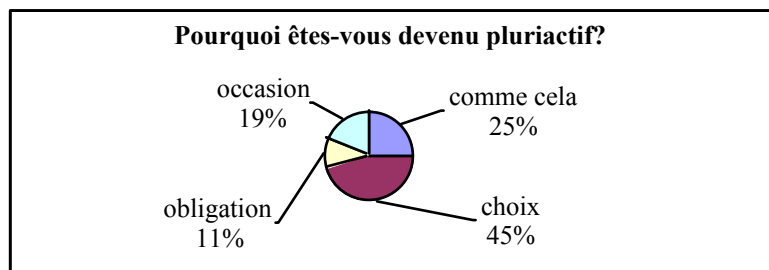
⁵⁰ Les combinaison agriculture/transformation en polyvalence sous souvent le cas des néo-ruraux.

agricoles/transformation. Il n'y a qu'un seul cas où une activité extérieure soit partagée, c'est une activité artisanale.

3- De la mise en place de la pluriactivité à sa place aujourd'hui

A – Les causes originelles de leur pluriactivité

Figure 21



La pluriactivité est rarement une obligation au départ, c'est plutôt un choix ou le fruit du hasard et des situations de fait.

Les pluriactifs par " obligation "

Seulement 11% de l'échantillon sont devenus pluriactifs pour une question de survie. Cela concerne principalement les pluriactivités qui, aujourd'hui, ont une activité extérieure. Sur les neuf USEB qui sont devenues pluriactives par *obligation*, sept ont une activité extérieure. La pluriactivité dans ce type de cas se fait davantage sous forme salariée. En effet, les individus recherchent à tout prix la stabilité des revenus pour contrer les fluctuations des revenus agricoles. La pluriactivité par *obligation* concerne plus les femmes que les hommes. 20% des chefs d'exploitation de sexe féminin sont devenues pluriactives par obligation alors que seulement 8% des chefs d'exploitation de sexe masculin le sont devenus pour les mêmes raisons. D'autre part, les exploitations situées en Lozère sont plus touchées par cette situation que dans les 2 autres zones : 89% des pluriactivités obligées sont en zone Lozère⁵¹. Enfin 56 % des exploitations dont la pluriactivité fut au départ une obligation ont moins de 10 ans.

Les pluriactifs par " choix "

La classe la plus nombreuse est celle des pluriactifs par *choix*, qui concerne 45% de l'échantillon. Ces derniers ont choisi de devenir pluriactifs :

- ❑ pour le plaisir de sortir du cadre de l'exploitation agricole dans le cas de travail extérieur,
- ❑ pour une meilleure valorisation du produit et la maîtrise de sa fabrication dans le cas de la transformation⁵². "En transformant puis commercialisant lui-même ses produits, l'agriculteur s'affranchit des intermédiaires afin de bénéficier de la valeur ajoutée. En effet le contrôle total de la filière lui permet de multiplier sa rémunération par deux et parfois plus."⁵³
- ❑ pour s'ouvrir sur le monde, rencontrer des gens,
- ❑ sauver un bâtiment de la ruine dans le cas de l'accueil, valoriser les immobilisations,
- ❑ pour "arrondir les fins de mois".

⁵¹ Attention, c'est aussi en zone Lozère que l'on a effectué le plus d'enquêtes.

⁵² Cela correspond aussi à un courant de pensée des années 70. Une innovation pour les Cévennes où la transformation sur place ne se pratiquait pas.

⁵³ J. Blanchet et V. Deaut, op. cit., p. 133.

Les femmes, surtout, ne voulant pas (ou trop) travailler sur l'exploitation s'engagent dans de nouvelles activités puisque cela permet d'avoir son activité à soi. Être pluriactif permet de ne pas "mettre tous ses oeufs dans le même panier". Certains pluriactifs m'ont dit qu'ils ne se seraient pas lancés dans l'activité agricole si leur épouse n'avait pas eu d'activité extérieure. L'activité agricole est considérée comme risquée et peu rémunératrice.

Les pluriactifs par " occasion "

Les pluriactifs par *occasion* ont la plupart du temps (60% des cas) un volet tourisme dans leur combinaison d'activités. Souvent, il y avait un bâtiment à sauver dans le patrimoine de l'USEB et les futurs pluriactifs ont décidé de l'utiliser comme hébergement dans une activité d'accueil. Les subventions ont fréquemment été un facteur clé dans les décisions d'aménager ces sites d'accueil. Elles peuvent s'élever à 60% des frais engagés contre une obligation de location pendant dix ans au minimum. L'idée de s'assurer un complément pour la retraite, une fois les amortissements finis, et d'avoir en plus un bâtiment en bon état, a été déterminante dans le lancement de l'activité touristique.

Mais il n'y a pas que l'activité touristique. Certaines personnes se sont lancées dans la transformation plus ou moins par hasard. Souvent afin de récupérer les productions invendables. Ainsi, il arrive que l'on transforme les oignons en confiture et les pommes en jus. Cela limite les pertes. J'ai à ce propos une petite anecdote. Une famille de l'échantillon s'est lancée dans la transformation de fromages de chèvres parce qu'un jour le fils est arrivé avec une chèvre. Au fur et à mesure qu'ils faisaient du fromage, les exploitants se sont convaincus de l'intérêt d'en faire une activité lucrative. Aujourd'hui, c'est la production principale de l'USEB qui a déjà reçu des médailles d'or pour ses pélarçons.

Les pluriactifs par " logique "

Les pluriactifs ont souvent hérité leur situation du passé. Les uns ont rencontré leur conjoint alors qu'ils avaient chacun leur activité : agricole et extérieure. Ils ont ensuite continué sur la même lancée. C'est ce qui est arrivé dans 85% des cas. Cela concerne surtout "les jeunes femmes originaires ou non du milieu agricole, (qui) poursuivent, après leur mariage avec un exploitant, leur métier extérieur à l'exploitation tout en y résidant"⁵⁴. Ici, la pluriactivité est une donnée de la situation du ménage⁵⁵. "Les activités professionnelles se dissocient de la vie familiale. L'unité de cette dernière ne résulte plus de la communauté de travail mais d'un partage affectif"⁵⁶.

On parle aussi de tendance à l'autonomisation professionnelle au sein des familles. "La cellule familiale devient un lieu d'exercice d'activités diversifiées, une telle organisation est souvent la condition de la pérennité des exploitations qui, sans cela, seraient gérées par des célibataires et probablement condamnées à disparaître. **Dans ce cas, la pluriactivité est une garantie de la poursuite de la production**"⁵⁷.

Pour les 15% restant, ce sont des individus qui ont reçu une sorte d'héritage : on leur a cédé un bâtiment ou une exploitation, et ils n'ont rien changé.

B - Comment sont-ils devenus pluriactifs ?

Nous avons sélectionné trois types de passage à la pluriactivité. Tout d'abord, les USEB pluriactives où l'activité initiale était l'agriculture, ensuite les USEB où, avant de se mettre à l'agriculture, préexistait une activité extérieure, enfin les USEB où la pluriactivité était présente dès l'origine.

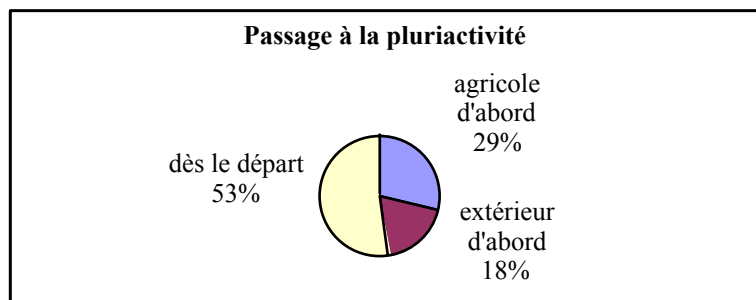
⁵⁴ A. Brun, PH. Lacombe, C. Laurent, op.cit., p. 18.

⁵⁵ Voir *Typologie des exploitations agricoles dans la région de la plaine viticole : analyse des résultats du baseline et des panels I et II*, p. 14.

⁵⁶ A. Brun, PH. Lacombe, C. Laurent, op.cit., p. 18.

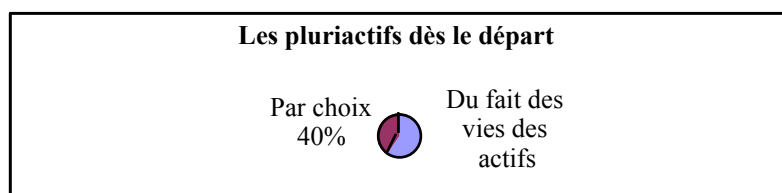
⁵⁷ A. Brun, PH. Lacombe, C. Laurent, op.cit., p. 18.

Figure 22



Les pluriactifs “ dès le départ ”

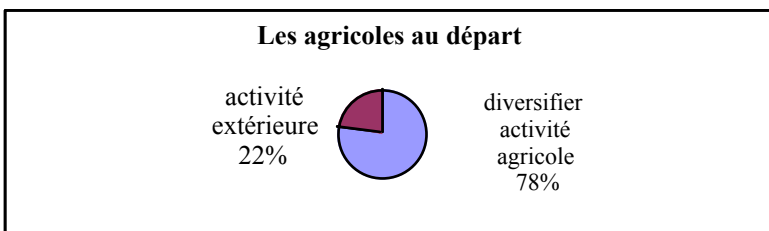
Figure 23



Le cas le plus fréquent est l’installation dès le départ en pluriactivité : plus de 50% des USEB. Nous avons fait une petite distinction entre ceux qui ont été pluriactifs dès le départ par choix et ceux qui l’ont été par un héritage de situation. Ce sont ces derniers qui sont les plus nombreux⁵⁸. Ces pluriactivités touchent essentiellement deux types de combinaisons d’activité. La première est la combinaison de l’élevage et de la transformation. Beaucoup sont venus en Cévennes dans les années 1970 pour vivre un retour aux sources. Pour ceux là, transformer, donc “ s’installer ”, tel était le but. La seconde combinaison est celle de l’agriculture avec une activité salariée du conjoint du chef d’exploitation.

Les agriculteurs “ au départ ”

Figure 24



La deuxième classe de passage à la pluriactivité est celle des agriculteurs qui ont ensuite élargi le domaine de leurs activités. Une partie s’est lancée dans la diversification de l’activité agricole. Cela concerne 78% d’entre eux.

Le reste s’est engagé dans une activité extérieure. Ceux qui ont commencé par diversifier leur activité agricole se sont lancés dans la transformation (17%), dans l’accueil (39%), dans plusieurs activités de diversification (44%).

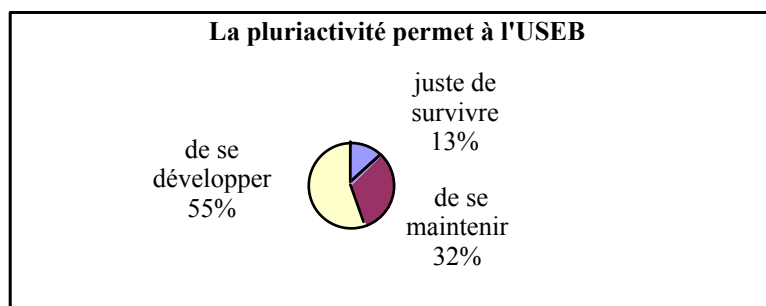
⁵⁸ Les chefs d’exploitation femmes se sont à 70% installées pluriactives dès le départ.
Les chefs d’exploitation hommes se sont à 47% installés pluriactifs dès le départ.

Le passage d'une activité extérieure à l'activité agricole touche, pour une bonne part (57%), les individus de la génération de néoruraux des années 70. Cinquante pour cent des actifs qui ont effectué ce passage sont d'origine urbaine. L'appel de la campagne, l'envie de nature et d'autonomie, le refus du système sont une partie des raisons qui ont motivé leur venue.

En ce qui concerne les autres, ceux d'origine locale principalement⁵⁹, ce passage a eu lieu pour ne pas perdre le patrimoine familial. Ce sont des reprises de l'exploitation des parents, frères, époux. Une étude du CNASEA dans les années 1970 sur le territoire du Tarn et Garonne constatait que sept fois sur dix le double actif avait une activité non-agricole avant l'installation⁶⁰. La situation est bien différente dans notre étude où seulement 18% des USEB ont suivi ce parcours.

*C - La place de la pluriactivité dans le ménage aujourd'hui**

Figure 25



La pluriactivité tient une place importante dans les USEB. Tout d'abord, d'un point de vue financier, elle joue un rôle non négligeable. Elle permet aux exploitations en situation précaire de survivre, de continuer à vivre sur place. Pour la plupart des USEB de l'échantillon, la pluriactivité permet un développement. Cinquante-cinq pour cent de l'échantillon considèrent que la pluriactivité permet à l'USEB de se développer, 32% pensent qu'elle permet à l'USEB de se maintenir.

Lors des entretiens, nous avons demandé quels étaient les trois principaux atouts de la pluriactivité. **Le revenu complémentaire⁶¹ est sans conteste l'atout principal de la pluriactivité** aux yeux des personnes interrogées. La pluriactivité est aussi considérée comme diminuant les risques économiques puisque "l'on ne met pas tous ses œufs dans le même panier"⁶². La diminution des risques économiques est en seconde position dans le classement des atouts de la pluriactivité avec un total de 17%. Être pluriactif, c'est parfois aussi travailler pour son plaisir (13 points).

Beaucoup de pluriactifs considèrent que la pluriactivité permet de maintenir les milieux ouverts, de protéger son environnement parce qu'elle permet, grâce à des revenus multiples, de ne pas être focalisé sur la rentabilité agricole. Donc, l'usage d'engrais et de produits chimiques peut être diminué. La pluriactivité est souvent le refus d'un "modèle de développement" (André Brun)⁶³.

D'autre part, elle peut faire qu'il y ait plus de personnes entretenant le paysage, en permettant à certaines personnes de rester agriculteurs ou à d'autres de s'installer.

⁵⁹ Il n'y a qu'une seule USEB ici où le chef d'exploitation est d'origine rurale d'ailleurs.

⁶⁰ A. Brun, Ph. Lacombe, C. Laurent, op.cit., p. 42.

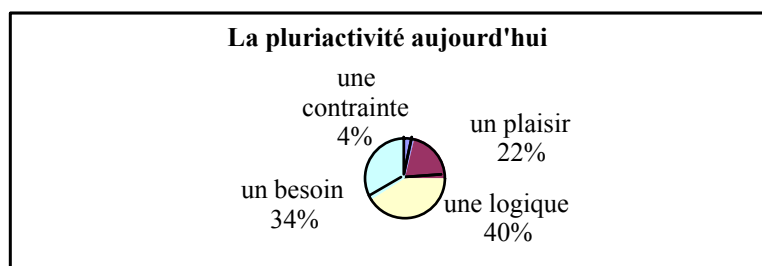
⁶¹ 43% des enquêtes ont placé cette fonction comme premier atout.

⁶² 14% des enquêtes ont placé cette fonction comme premier atout.

⁶³ A. Brun, *Changement rural en Europe*, programme de recherche sur les structures agricoles et la pluriactivité, p. 200.

D - Comment vivent-ils leur pluriactivité ?

Figure 26



La pluriactivité est une contrainte pour 4% de l'échantillon soit parce qu'elle entraîne une surcharge de travail, soit parce que travailler loin de son conjoint est insupportable.

Pour 22% de l'échantillon, l'exercice de la pluriactivité est un plaisir. Certains ont du plaisir à recevoir du monde, rencontrer des individus d'horizons différents. Pour d'autres, c'est le fait d'exercer une activité extérieure qui leur plaît. Le fait de sortir du cadre de l'exploitation, parfois de se dégager du "joug marital", d'avoir sa propre activité. Le fait de voir du monde, d'avoir une vie sociale plus remplie que lorsqu'on se cantonne au travail agricole.

34% de l'échantillon considèrent leur pluriactivité comme un besoin. Il faut noter que cette catégorie est composée d'individus qui, pour les 3/4, n'ont pas mis cette pluriactivité en place par obligation. Mais aujourd'hui, la situation a changé ; sans la pluriactivité, l'USEB ne pourrait pas fonctionner. D'ailleurs, 52% des USEB où la pluriactivité est un besoin sont soit en régression, soit en stagnation. Cependant, ce n'est pas parce que la pluriactivité est un besoin qu'elle n'est pas un plaisir. Mais le point le plus significatif pour eux est le besoin.

Pour 40% de l'échantillon, la pluriactivité, qui existait dès le départ, est logique et présentée comme une situation normale. La pluriactivité de couple est ici très répandue. Les conjoints (surtout les femmes) n'ont pas de raison ni de volonté d'abandonner leur emploi ⁶⁴.

Les niveaux 2 sont ceux qui vivent le mieux leur pluriactivité. Ils voient leur pluriactivité comme un plaisir dans 60% des cas. Les niveaux 5 voient quant à eux la pluriactivité comme un besoin dans 44% des cas. Pour les niveaux 4 et les niveaux 3, la pluriactivité est surtout une logique (38% et 50%)

Les niveaux 2 ont des motivations différentes que les autres niveaux pour qui la pluriactivité est surtout un plaisir. Pour les niveaux 2 ici, elle justifie la vie des pluriactifs. C'est encore un trait de caractère des néoruraux.

E – Une population désirant rester pluriactif

La presque totalité des pluriactifs souhaitent le rester même si certains (15%) aimeraient diminuer la charge de travail de certaines activités. **80% des actifs souhaitent rester pluriactifs**. Ils sont composés des USEB pour qui la pluriactivité est un plaisir (26%), des USEB où la pluriactivité est une logique (50%) et des USEB où la pluriactivité est un besoin (23%). Pour ces derniers, garder un pied hors de l'agriculture est également important. **5% ne souhaitent pas rester pluriactifs**.

Cependant, la presque totalité devra continuer ainsi car la pluriactivité est une nécessité.

⁶⁴ D'ailleurs exercer leur emploi est un plaisir pour au moins 35% des femmes, conjoints d'exploitant.

4- Récapitulatif

Parlant de la population pluriactive, André Brun notait que “par nature ce que l’on désigne communément par pluriactivité dans les familles agricoles recouvre un éventail de situations extrêmement hétérogènes : hétérogènes par la variété des activités qui participent au phénomène, par le nombre des combinaisons d’activités présentes au sein des ménages, par le statut au regard de l’emploi des personnes concernées, par le niveau social ou économique des ménages, par la variété des itinéraires individuels, etc...”⁶⁵. Notre échantillon correspond bien à cette grande diversité des situations. Toutefois nous pouvons dresser une liste rapide des caractéristiques les plus fréquentes. Elles concernent les pluriactifs eux-mêmes, les questions financières, les activités.

❑ Les pluriactifs

La population est composée d’hommes et de femmes relativement jeunes, essentiellement d’origine locale ou urbaine. Ils sont encore souvent trop jeunes pour que l’on sache s’il y aura reprise de leur exploitation à leur départ en retraite. Les chefs d’exploitation sont en priorité des hommes et les conjointes d’exploitant exercent fréquemment des activités extérieures ou para-agricoles. Cette population est plutôt formée sur le plan agricole et non agricole. Les femmes et les individus d’origine urbaine élèvent le niveau général. Cependant, si les pluriactifs de l’échantillon ont des lacunes en connaissances générales c’est seulement en langues étrangères que les manques se font nettement ressentir. Le plus gros de l’échantillon n’a pas trop de problèmes en gestion et organisation. Toutefois, il y a toujours au moins un tiers de l’échantillon qui rencontre des difficultés dans ces domaines, qui restent les sources principales de soucis des pluriactifs. Rappelons que la surcharge de travail pose problème à 49% des pluriactifs.

❑ Les questions financières

La pluriactivité n’a pas toujours été mise en place par nécessité financière. Elle est souvent un héritage des situations individuelles de l’USEB. Les pluriactifs ont des niveaux de revenus non uniformes, mais il faut compter en moyenne l’apport d’un SMIG pour les activités agricoles et l’apport d’un autre SMIG pour les activités non agricoles. Au plan des investissements, la population n’est pas homogène mais une bonne partie des exploitants a effectué ou effectuera des investissements conséquents.

❑ Les activités

Les USEB sont dans l’ensemble en dynamique de développement (63%) ou de stagnation (24%). Remarquons que la pluriactivité de notre population est durable et importante puisque 82.5% des USEB ont au moins un pluriactif individuel. Le passage à la pluriactivité s’est fait le plus couramment dès l’installation ou lorsque l’exploitant a diversifié ses activités. Les combinaisons d’activités sont assez variées même si, comme on l’a vu, certaines sont beaucoup plus fréquentes que d’autres. L’activité agricole est généralement celle qui prend le plus de temps avec l’activité extérieure. Elle est celle qui est le plus partagée au sein des USEB, viennent ensuite l’accueil et la transformation. La pluriactivité est souvent un plaisir, une occasion de s’ouvrir sur le monde. Mais elle est généralement devenue indispensable à la survie de l’USEB.

II- Les outils de la pluriactivité

1- Compétences et besoins des pluriactifs au quotidien

A- Les problèmes liés aux connaissances générales

Des manques ont été exprimés en ce qui concerne les connaissances générales. Les langues étrangères font le plus défaut aux pluriactifs. Deux tiers de ces derniers ont exprimé des manques en la matière. Un tiers des pluriactifs estime avoir des lacunes en expression orale ou écrite. 15% considèrent avoir des

⁶⁵ A. Brun, Ph. Lacombe, C. Laurent.

manques dans les bases mathématiques. Nous avons demandé lors des entretiens ce qu'il leur était le plus utile pour eux dans leur quotidien. Il en est ressorti l'ordre d'utilité suivant :

- 1- écrire une lettre
- 2- calculer rapidement
- 3- les connaissances générales
- 4- comprendre les documents qui concernent la famille
- 5- parler une autre langue.

B- Les difficultés liées à l'organisation

Au quotidien, nombreux sont les pluriactifs qui rencontrent des problèmes dus à la multiplicité des activités. 46% éprouvent des difficultés à organiser leur travail et leur temps. 38% ont du mal à organiser leur vie familiale. La gestion quant à elle, pose problème au tiers de l'échantillon. Les niveaux 2 s'en sortent beaucoup mieux que les autres en gestion. Par contre, ils rencontrent plus que les autres des difficultés en organisation. Quelles sont les combinaisons d'activités concernées :

- *par des problèmes de gestion* : les combinaisons les plus touchées sont agriculture-accueil avec 54% d'USEB concernées et agriculture-accueil-transformation-activité extérieure avec 67% d'USEB touchées.
- *par des problèmes d'organisation du travail* : la combinaison la plus touchée est agriculture-activité extérieure-transformation, 84% de son effectif est touché.
- *par des problèmes d'organisation du temps* : la combinaison agriculture-activité extérieure est celle qui rencontre le plus de problèmes dans le domaine (69% de ses USEB concernées).
- *par des problèmes d'organisation familiale* : l'organisation familiale ne semble pas poser trop de problèmes sauf pour la combinaison agriculture-activité extérieure.

C- Les besoins en formation exprimés⁶⁶

Un quart des USEB souhaite acquérir des connaissances agricoles notamment en techniques respectueuses de l'environnement (25%) et techniques arboricoles et sylviculture (20%).

20% des pluriactifs souhaitent acquérir des connaissances en transformation (29% sur les plats cuisinés, 24% sur les fromages).

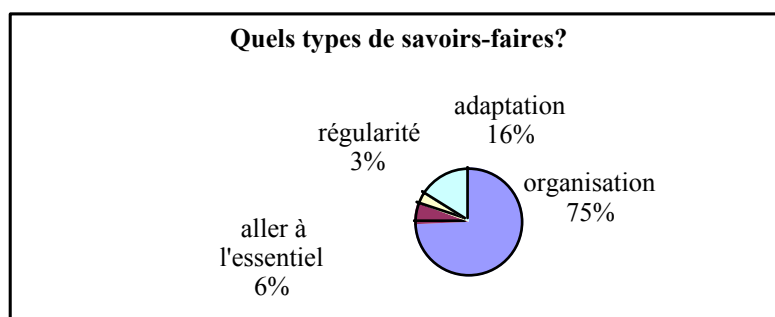
54% de l'échantillon désirent acquérir des connaissances différentes des précédentes comme par exemple l'informatique, la gestion, l'organisation, les techniques agricoles dans d'autres régions d'autres pays.

⁶⁶ Voir le 1-1 et le 1-2 de cette partie. Nous parlons ici des besoins exprimés. Dans les pages précédentes, les pluriactifs ont parlé des difficultés qu'ils rencontrent. Mais ils n'ont pas clairement avancé avoir besoin de recevoir un enseignement dans les domaines (tels que les connaissances générales, les mathématiques...).

Tableau 16 : Ces connaissances vous intéressent-elles ?		
mécanique	2	3%
techniques artisanales	4	5%
techniques artistiques	3	4%
gestion, droit, organisation du travail	9	11%
techniques commerciales	2	3%
autre	1	1%
d'autres conduites dans d'autres pays ou régions	8	10%
sciences vétérinaires	6	8%
informatique	8	10%
non	36	46%
Total répondant	79	100%

D- Les savoir-faire et savoir-être requis pour la pluriactivité

Figure 27



40 % de l'échantillon considère que la pluriactivité fait appel à des savoir-faire particuliers : pour **75% l'organisation constitue ce savoir-faire particulier indispensable**⁶⁷.

Pour Rita di Giovanni et Maryvonne Fenech, l'organisation du travail fait partie de ce que l'on peut appeler les compétences transversales, compétences qui sont générées par la conduite du système d'exploitation⁶⁸. "L'organisation du travail est déterminante dans la réussite des entreprises. Cette dimension n'est cependant pas toujours bien prise en compte. Au mieux, la question du temps de travail est traitée, mais souvent seulement lorsque des problèmes apparaissent.

Il nous paraît important d'avoir d'une part une approche plus large et surtout plus en amont, **dès la phase de conception** du projet et non uniquement lorsque les problèmes se présentent". "Si l'on ne veut pas que les systèmes d'exploitations à activités diversifiées deviennent des accumulations d'activités non coordonnées, où la seule régulation possible est l'augmentation du temps de travail, les questions de répartition des tâches, des fonctions, des responsabilités, du temps doivent être anticipées et traitées ensemble". "Des choix organisationnels pertinents dans une phase de démarrage peuvent s'avérer moins pertinents dans une phase de croisière".

Rita di Giovanni et Maryvonne Fenech parlent aussi dans leur ouvrage "d'organisation qualifiante". C'est une organisation à l'opposé du taylorisme favorisant l'implication des actifs par la communication, la

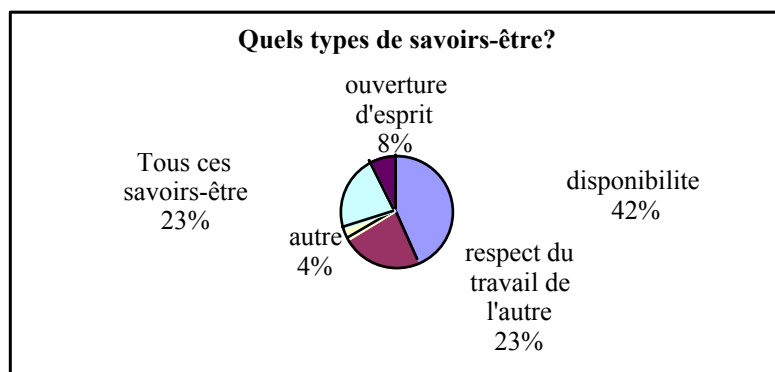
⁶⁷ Cela correspond en fait à 30% de l'échantillon.

⁶⁸ Les autres types de compétences étant les compétences techniques : celles liées à une activité antérieure ou extra-professionnelle (ex : production agricole, entomologie), celles générées par la nouvelles activité (ex : pédagogie, restauration, animation culturelle, techniques commerciales spécifiques à l'activité).

Voir R. di Giovanni et M. Fenech, op. cit., p. 35, 44, 45.

responsabilisation, la prise d'initiative, la gestion collective, un enrichissement de la vie sociale et professionnelle.

Figure 28



Soixante-huit pour cent de l'échantillon pense que la pluriactivité demande des savoir-être particuliers : savoir se rendre disponible et respecter le travail des autres membres de l'USEB (43%). Ces savoir-être font partie eux aussi des compétences transversales selon Rita di Giovanni et Maryvonne Fenech.

2- Une offre de formation incomplète

Lors des entretiens, peu de personnes ont vraiment donné leur opinion sur les formations. Ce qui suit traite des formations agricoles selon le point de vue de ceux qui se sont exprimés. Nous verrons ce que pensent les pluriactifs de l'échantillon sur les formations : les plus, les moins, les manques, ce qu'ils attendent de ces formations. Nous aborderons aussi les autres types d'apprentissage que sont la lecture, les émissions radiophoniques et télévisuelles et enfin le recours aux techniciens et aux réunions. Nous verrons ce que pensent les pluriactifs de ces différents moyens. La formation n'est pas l'unique voie qui mène à la pluriactivité. Afin de ne pas occulter toute une dimension de la vie des pluriactifs, nous exposerons ce qui favorise ou ce qui bloque l'exercice de la pluriactivité.

A - La formation agricole initiale

Il faut distinguer les pluriactifs d'origine paysanne et les autres. Ce sont surtout les personnes non issues du milieu agricole qui sont mécontentes des formations. Pour elles, les formations sont insuffisantes dans bien des domaines. Par contre, les pluriactifs issus du milieu agricole trouvent dans les formations les compléments dont ils ont besoin. Les formations agricoles initiales reposent essentiellement sur une base théorique. La partie théorique est solide et complète et c'est bien là le point positif de ces formations. À côté de cette partie théorique, il existe des visites d'exploitations et des stages de terrain qui, pour les personnes rencontrées, sont extrêmement importants. Ils offrent une approche plus exacte de la réalité agricole. Toutefois, les formations agricoles initiales ont les défauts de leurs qualités.

Des formations trop théoriques : les formations sont considérées comme **trop théoriques**, les personnes d'origine urbaine souffrent du manque de pratique. Elles reconnaissent l'importance de la partie théorique, vu que dans la plupart des cas, elles la découvrent durant les formations. Mais beaucoup avancent que la répartition théorie/pratique est trop inégale. Il a souvent été dit que l'on ne prépare pas les individus à affronter le terrain, c'est-à-dire par exemple comment affronter un banquier, négocier un emprunt. L'autre problème majeur est de savoir comment aborder la commercialisation. " On ne nous apprend pas à vendre ". " Comment vendre, on ne s'improvise pas commerçant ". Ce manque s'observe dans plusieurs domaines. Beaucoup déplorent de pas avoir d'expériences sur le terrain. Ils souhaiteraient que les stages soient plus fréquents et que ces stages demandent une réelle implication. De plus, il paraîtrait que l'on ne peut pas réellement choisir le type d'exploitation dans lequel on fait son stage. Il arrive par exemple qu'un jeune demande un stage de transformation ou d'élevage et qu'on l'envoie dans

une exploitation de cultures agricoles... Les visites d'exploitations sont elles aussi montrées du doigt. Elles sont considérées comme étant trop ciblées sur les exploitations qui vont bien. Les individus considèrent que c'est dommage de ne pas pouvoir faire des comparaisons. Par ailleurs, certains ont dénoncé un manque d'information sur l'utilisation des matériels. Il serait intéressant d'avoir une présentation de l'outillage, des avantages et inconvénients de ces matériels, d'avoir les rapports qualités-prix, de savoir quels matériels utiliser pour tel terrain. Enfin, il a souvent été dit que l'on n'enseignait pas suffisamment comment réagir sur le terrain. "On ne nous apprend pas quoi faire quand on a tel problème". Il serait heureux de savoir diagnostiquer correctement et surtout de savoir réagir comme il faut.

Des formations "loin de nous", trop ciblées : Les formations sont vues parfois comme **trop ciblées sur les théories intensives**. "On ne nous montre pas assez bien ce que l'on peut ou ne peut pas faire". "On ne montre pas que l'on peut faire bien sans faire trop". Les formations véhiculent l'image de l'agriculture intensive, ce qui ne correspond pas à tout le monde. On ne pousse pas les jeunes à penser différemment. Il est ressorti que l'on ne parle pas assez des problèmes d'environnement. On forme des pollueurs. Pour beaucoup de jeunes, aller en formation est une des seules occasions de sortir de leur milieu. Si on ne leur parle pas d'environnement à ce moment là, qui le fera ? Un autre manque est l'éducation à la qualité. Dans les formations, on n'aborde pas le fait de se différencier par des produits de qualité. On ne dit pas qu'il faut valoriser son image autant que son produit.

B - La formation tout au long de la vie

Sur bien des points, les critiques concernant la formation initiale s'appliquent ici. Le contenu des cours et l'organisation sont les points de mire des mécontentements. Cependant, il y a tout de même un certain nombre de points positifs à l'actif de ces formations.

Les formations courtes : Elles sont assez fréquentes et éparpillées sur l'année. Cela permet donc à plus de personnes d'y participer. Il est possible de se faire financer ces formations mais malheureusement peu de personnes sont au courant de cela. Ces formations sont courtes, donc il est bien plus aisé de dégager du temps pour les suivre. Ces formations sont assez nombreuses, les thèmes abordés sont variés.

Les formations longues : Ces formations sont généralement en alternance afin qu'on puisse les suivre sans trop mettre de côté ses autres activités. De plus, il arrive qu'elles soient rémunérées. Certains formateurs ont avancé que c'est un handicap, car les personnes qui suivent ces formations ne sont pas toujours vraiment motivées. Cependant d'autres considèrent que la rémunération des formations est une bouée de secours. Elle permet de mettre en attente certaines exploitations sans sombrer dans la misère.

Informations et formations difficiles à suivre : Dans un premier temps, c'est une évidence, avant de suivre une formation, il faut savoir qu'elle existe. Mais l'information est mauvaise et il existe bon nombre de formations dont peu de personnes soupçonnent l'existence. Les agriculteurs ne font pas souvent les démarches pour savoir et inversement les instituts de formation ne font pas toujours une bonne promotion de leurs enseignements⁶⁹. D'autre part, malgré un certain éparpillement des formations, beaucoup ne peuvent pas les suivre. Les formations ne sont pas toujours suffisamment étalées sur la durée. De plus elles sont parfois impossibles à suivre parce que situées trop loin. Quand il faut dégager plusieurs semaines, voire plusieurs mois pour une formation et qu'il est difficile de rentrer chez soi, cela peut être un sérieux handicap. Et même si la formation est organisée par journées, devoir rentrer chez soi chaque fois occasionne des coûts parfois insurmontables. Enfin, il y a peu de choix par région, les formations se polarisent. Le cas de Florac est assez parlant avec la fermeture progressive de beaucoup de formations.

⁶⁹ Dans chaque région existe, auprès des services régionaux chargés de la formation professionnelle, une association, le plus souvent nommée CARIF (centre d'animation et d'information sur la formation). Cependant, le recensement que les CARIF opèrent n'est pas exhaustif dans la mesure où aucun organisme n'est tenu d'être inscrit au CARIF de sa région ni de lui faire parvenir les informations concernant son évolution. Il existe aussi le centre INFFO qui au niveau national assure un peu la même fonction que les CARIF. Voir B. Biche, PH. Lacombe, J. Le Monier, P. Muller "Entrepreneur et créateur d'activité en milieu rural" Mars 1996, Rapport du groupe de travail sur la formation des pluriactifs en milieu rural. p. 37.

Des thèmes variés mais centrés sur les exploitations intensives : les remarques faites sur la formation initiale se retrouvent ici. Le manque d'éducation à l'environnement, à la qualité, à l'innovation sont déplorés par les pluriactifs. Le peu de formations disponibles sur la pluriactivité, tels les SIL Pluriactivité de Florac, sont une " tare " des instituts de formation. Par ailleurs, il a été mentionné qu'on ne profite pas assez de l'expérience de ceux qui viennent se former. Les cours ne sont pas suffisamment interactifs. Il arrive que les formés attendent autre chose que ce que l'on a prévu de leur enseigner. Les intervenants manquent d'adaptabilité dans les formations.

Les moyens d'apprentissage utilisés par les chefs d'exploitation de notre échantillon : le panel utilisé est très varié.

- tous croient en leur propre expérience, faite sur le tas.
- 90 % utilisent les échanges avec d'autres agriculteurs et/ou les réunions type GDA.
- 62 % ont fait des visites ou voyages d'étude.
- 51 % ont participé à des journées techniques.
- 40 % ont suivi des stages techniques courts.

Ce qui leur sert le plus, c'est la comparaison de leurs savoir-faire dans la conduite de l'exploitation.

Les moyens d'apprentissage utilisés par les deuxièmes actifs :

- tous ont développé leurs compétences par le biais de l'expérience personnelle.
- 86 % utilisent les échanges et les réunions.
- 55 % ont suivi un stage ou ont travaillé chez un voisin.
- 48 % utilisent des visites ou voyages d'étude.
- 30 % seulement ont suivi des journées techniques.
- 13% ont suivi des stages techniques courts.

C - Les autres moyens d'apprentissage

Nous voyons dans ce paragraphe les autres moyens d'apprentissage qui sont la lecture, les émissions radiophoniques et télévisuelles, les réunions et les techniciens.

Revue

Il y a une assez grande diversité des revues, toutes activités confondues. Certaines revues proposent parfois des fiches techniques, intéressantes et pratiques.

Cependant, appliqués aux exploitations de notre échantillon ou des Cévennes, les journaux et revues sont trop pointus. Ils ne s'occupent pas des exploitations marginales, on " ne montre pas que l'on peut vivre avec vingt chèvres " nous a dit un transformateur. D'autre part, les journaux parlent peu des activités de moyenne montagne, de l'outillage approprié. De plus, si l'on veut se documenter pour chaque activité, cela revient très cher.

Emissions radio et télé

Elles sont assez peu regardées du fait des occupations des exploitants et parce qu'elles traitent rarement de ce qui peut les intéresser. Il existe des émissions sur le jardinage mais pas vraiment sur l'agriculture. Et quand il y a une émission sur l'agriculture, sur la montagne, la tendance est un peu trop à romancer l'existence des agriculteurs. Enfin, les émissions ne sont pas assez techniques.

Les réunions

Les réunions peuvent permettre de faire avancer les choses en donnant une vision plus globale. Certes, il n'y a pas toujours de réelle confiance entre les intervenants. Il arrive que l'on garde ses bonnes idées, que l'on ne dise pas la vérité sur sa situation.

Cependant, la réunion est un outil intéressant qui peut aider à résoudre des problèmes locaux. Individuellement, on peut se resituer, comprendre ce qui nous différencie des autres. L'échange d'expérience est toujours fructueux. Cela permet notamment de prévenir les erreurs à ne pas commettre sur des produits, des machines..., ce que les représentants de produits ou matériel ne feraient pas.

«Être dans un réseau donne à chacun un sentiment de réussite personnelle, d'utilité et d'efficacité. L'acteur, engagé dans des échanges avec d'autres acteurs prend des décisions et peut augmenter son capital de reconnaissance et de pouvoir...La stratégie de l'acteur dépend aussi des stratégies de ceux qui l'entourent»⁷⁰.

Les techniciens

L'avantage des techniciens qui se déplacent généralement sur les exploitations est de donner une vision externe à l'exploitation. Le fait de voir beaucoup d'exploitations peut donner une vision globale de l'exploitation, du pays. Cela permet de faire des comparaisons avec d'autres exploitations, de comprendre certains dysfonctionnements.

Mais les techniciens ne voient que certains types d'exploitations et certaines exploitations ne voient personne car elles n'intéressent pas les techniciens.

De plus, les techniciens sont souvent trop spécialisés, ils ont des manques dans des disciplines. Il arrive que les compétences des techniciens ne couvrent pas l'ensemble des besoins des agriculteurs d'une région. De fait, les techniciens ne sont pas assez nombreux, les compétences ne sont pas assez diversifiées de sorte qu'il faut parfois aller chercher l'information assez loin ou bien adhérer à d'autres structures pour bénéficier d'un technicien dans sa branche.

Les moyens utilisés par notre échantillon :

- 85 % des USEB de l'échantillon utilisent des moyens particuliers pour améliorer leur compétences.
- 46 % lisent un journal technique.
- 26 % utilisent un peu tous les moyens proposés.
- 65 % des USEB pensent qu'il faudrait développer ces moyens.
- ils sont presque tous satisfaits des moyens mis à leur disposition.
- 23 % des USEB se considèrent mal informés sur le plan technique.
- 25 % des USEB voudraient plus de connaissances sur les petites exploitations en Cévennes
- 20 % voudraient des fiches techniques ou des formations courtes concernant leurs spécificités.

D - Conclusion en termes d'attentes

Les attentes en matière de formation concernent aussi bien l'organisation que le contenu des cours. Nous présentons dans les lignes suivantes les attentes des pluriactifs sans faire de distinction entre la formation initiale et la formation continue.

- ❑ Organisation des formations : les pluriactifs souhaiteraient, en premier lieu, avoir une meilleure information sur les possibilités de formation. Ils se sont également prononcés pour un étalement des formations dans le temps et dans l'espace. Davantage de formations très courtes et avec un contenu

⁷⁰ R. di Giovanni et M. Fenech, op.cit., p. 24.

utilisable immédiatement leur conviendrait mieux que les formules plus longues, et pour certains moins adaptées à leur cas, qu'on leur propose actuellement. Ils souhaiteraient aussi davantage de formations "proches" de leur domicile. Pour cela, on pourrait envisager de renoncer aux pôles de formation totalement fixes et organiser une rotation au sein d'une région. On nous a aussi demandé une plus grande fréquence des formations et un coût plus abordable. Le financement pourrait être systématiquement pris en charge par les institutions publiques et la rémunération de ces stages serait une incitation à les suivre.

- ❑ Des formations moins dirigées vers l'intensif : Les pluriactifs se sont exprimés en faveur d'une plus grande ouverture au niveau des thèmes abordés dans les formations. Ils souhaiteraient que soient traités certains thèmes qui se trouvent à contre courant des pratiques intensives de "l'agriculture moderne" mais qui trouvent chez eux un public intéressé. Ils aimeraient aussi que les formations insistent moins sur les techniques intensives, sur l'hyper rentabilité ou sur les exemples des grosses exploitations. Les thèmes suivants sont selon eux insuffisamment développés lors des formations :
 - les techniques respectueuses de l'environnement,
 - les techniques permettant de viabiliser les petites exploitations,
 - les techniques de "rénovation" des terres incultes,
 - les techniques d'entretien des zones embroussaillées,
 - les techniques de gestion de l'eau,
 - les méthodes des anciens,
 - les techniques cévenoles adaptées,
 - une information sur ce qui se passe ailleurs, dans d'autres pays, d'autres régions.
- ❑ Des formations plus dirigées vers le côté pratique : comme nous l'avons avancé précédemment, les personnes rencontrées considèrent que les formations ont de sérieux manques en ce qui concerne l'enseignement pratique. Selon nous, les formations gagneraient à aborder ou approfondir les thèmes suivants qui concernent les difficultés vécues sur le terrain par les pluriactifs :
 - faire face à une situation difficile
 - approcher la réalité de la commercialisation,
 - connaître et intégrer les différents réseaux d'exploitants, de commercialisation...,
 - se retrouver dans les questions financières, d'emprunt, et apprendre à "affronter" un banquier,
 - utiliser le matériel,
 - apprendre aux jeunes à travailler ensemble, à créer des groupements.
- ❑ Des formations pour favoriser l'innovation, la qualité : il serait intéressant que les formations favorisent le processus de l'innovation en montrant que l'on peut faire autre chose que ce que font les voisins. Les formations devraient aussi sensibiliser à une meilleure qualité des produits.
- ❑ Des formations davantage dirigées vers la pluriactivité : comme nous l'avons vu l'exercice de la pluriactivité ne coule pas forcément de source et nécessite une éducation. Des souhaits ont été exprimés en faveur d'un enseignement dirigé vers la gestion de la pluriactivité, la gestion d'un système complexe, l'élaboration d'un calendrier ; un enseignement présentant des exemples et montrant la diversité des situations. Il serait heureux de prévoir cette formation au sein des enseignements agricoles initiaux. Ainsi, les élèves intéressés auraient tout le temps de faire mûrir leur projet.
- ❑ Des parties pratiques plus adaptées : la partie théorique des formations est considérée comme étant suffisante, ce qui n'est pas le cas de la partie pratique. Les personnes interrogées ont proposé, pour combler les manques, qu'il y ait plus de stages pratiques. Ces stages auraient une durée variable et seraient de différents types. Ont été également réclamés davantage de stages dans des exploitations pluriactives et de visites d'exploitations dans des sites en mauvaise santé. Il faudrait aussi que

l'obtention d'un stage dans le type d'exploitation désiré soit facilitée, et que, lors des stages, il y ait une réelle implication des stagiaires dans le travail de l'exploitation.

- ❑ Des formations plus proches de l'enseigné : ont été formulées des remarques allant dans le sens d'une plus grande individualisation des formations : travailler le projet d'un individu, son émergence, son développement, faire un bilan de compétences... Les pluriactifs attendent plus d'interactivité, plus d'adaptabilité donc moins d'unilatéralité dans le cadre des formations.
- ❑ Ce qu'ils attendent des autres moyens d'apprentissage : les personnes rencontrées aimeraient que les revues techniques et les émissions radio et télévision développent davantage les thèmes qui vont suivre :
 - expériences réalisées dans d'autres pays,
 - présentation de témoignages d'anciens,
 - les Cévennes,
 - la moyenne montagne,
 - les petites exploitations,
 - l'outillage approprié à ce type d'exploitation,
 - la pluriactivité,
 - une région en particulier,

Les pluriactifs attendent aussi des revues qu'elles proposent des fiches techniques. Les pluriactifs attendent de ces médias qu'ils parlent des endroits où l'on peut trouver l'information.

- ❑ D'autres demandes, d'autres idées : il faudrait créer des réseaux (à l'instar des réunions d'agriculteurs) pour favoriser la coopération et la diffusion des savoirs et des expériences. Ceci implique d'avoir un support écrit sur les expériences, les produits, les outils, tout cela regroupé et consultable facilement. Cet annuaire des expériences pourrait voir rapidement le jour via internet.
- ❑ Attentes en matière de techniciens : ces derniers devraient être plus nombreux et avec des compétences plus ouvertes. Ils devraient être un outil de décentralisation de l'information et l'on devrait pouvoir trouver chez eux des fiches techniques sur tout ce qui peut intéresser un agriculteur. Ces informations devraient traiter aussi des petites exploitations et pas seulement des grosses structures standard car rien n'est standard en Cévennes, "sauf les productions". Comme de toutes façons les techniciens ne couvrent pas la totalité des besoins sur une zone, à défaut d'avoir un technicien par spécialité sur une zone, on pourrait envisager une rotation de techniciens sur une région.

3- Les facilitateurs de l'exercice de la pluriactivité

A- L'activité extérieure

L'activité extérieure présente de nombreux avantages. Tout d'abord, c'est un revenu minimum assuré quoi qu'il arrive. Cela diminue grandement les risques liés à l'activité agricole. La pluriactivité peut être créatrice d'emplois et porteuse d'innovation. "Les agriculteurs, attachés à maintenir leur situation économique et leur mode de vie rurale, seraient capables de prendre des risques, d'être davantage entrepreneurs et de créer leurs propres emplois"⁷¹. "L'agriculture est souvent novatrice. Elle peut en effet se permettre de prendre des risques puisque la sécurité de la famille est assurée par les revenus extérieurs, surtout si ce sont des revenus salariaux"⁷².

⁷¹ A. Brun, op.cit., p. 202

⁷² T. Abdel Hakim et P. Campagne, *Changement rural en Europe, programme de recherches sur les structures agricoles et la pluriactivité*, p. 223.

Les revenus extérieurs jouent un rôle très important dans les stratégies de développement des pluriactifs. Dans certains cas, le revenu issu de l'activité extérieure permet de démarrer une activité. Cela est encore plus important quand le projet risque de ne pas être accepté par les institutions agricoles⁷³. C'est souvent le cas pour les projets déclarés pluriactifs dès le départ (surtout en Cévennes). Nous avons l'exemple de Marc et Lydie qui ont démarré l'activité agricole grâce aux revenus de la profession d'infirmières de Lydie. D'ailleurs, ces revenus sont aussi intervenus lors de coups durs comme des intempéries qui avaient dévasté les serres. Nous avons souvent vu lors des entretiens des couples avec deux types de budgets associés à des revenus distincts. Le revenu du chef d'exploitation consacré au budget agricole et le revenu du conjoint consacré à la famille, celui qui fait " tourner " le ménage.

Mais les avantages se présentent aussi sous d'autres formes que les revenus. Le statut du conjoint peut dans certains cas, notamment quand on démarre une activité, permettre de mettre de côté pour un temps le statut de l'autre. Le statut du conjoint devient une assurance pour la protection du ménage (couverture sociale pour l'ensemble de la famille). C'est aussi un statut qui peut permettre l'obtention d'un prêt.

B - L'environnement de la pluriactivité

Au même titre que les blocages sur lesquels on reviendra, l'environnement est un facteur déterminant dans l'exercice de la pluriactivité. Un projet soutenu par l'administration a toutes les chances d'aboutir. Les subventions, les aides techniques, les prêts bonifiés sont des bases solides sur lesquelles un projet peut s'appuyer. Le fait d'être soutenu par une population qui croit au projet joue un rôle dans la motivation des candidats. Cela donne des forces pour aller au bout du projet, de l'innovation. " Le réseau personnel informel est l'ensemble des personnes connues à travers le partage d'expériences antérieures, personnelles, familiales, professionnelles ou de formation commune, avec qui sont noués des rapports de confiance, souvent d'amitié. Il joue un rôle fondamental dans l'émergence des nouvelles activités et l'évolution des métiers qui les portent. Le projet, initié à partir d'une idée du leader, trouve souvent sa définition, sa mise en forme, grâce à la richesse des idées communes ou contradictoires et au soutien exprimés des amis du réseau " ⁷⁴.

Certaines activités sont moins sujettes aux doutes des populations et le tourisme en fait partie. Il est admis, localement, que l'on peut innover dans le tourisme qui a d'ailleurs effectivement été porteur et soutien de l'innovation. C'est une bouffée d'air extérieur. D'un point de vue économique, il représente un marché. En Cévennes, il représente un flux monétaire très important. Un produit reconnu par des personnes extérieures finit par être reconnu par les locaux. On a vu nombre de produits (agroalimentaires par exemple) décriés par la population locale, être finalement validés parce que les touristes les appréciaient. De nos jours, on assiste beaucoup plus à des créations de produits qui mélangent la tradition et les nouvelles manières de faire.

L'environnement humain est important : être aidé par ses voisins, être intégré par la population locale sont des points souvent essentiels. Nous avons rencontré beaucoup de gens qui ont réussi leur installation grâce aux conseils des locaux, des anciens. Participer à un collectif présente pour les mêmes raisons des atouts. Cela permet de se sentir entouré, de rencontrer des individus dont la situation se rapproche de la sienne. Le GDA du Vigan, l'association Stevenson, le groupement Terroir Cévennes sont de bons exemples de solidarités et de réflexions locales. Ce type de groupements locaux pourrait être étendu au niveau national et même international. Des réseaux de producteurs constitueraient un ensemble considérable d'expériences (publier, communiquer sur ce qui est fait), et permettraient des rencontres effectives ou par le biais de la télématique. Tout cela pourrait être un outil de diffusion de l'innovation.

⁷³ Voir le paragraphe sur l'environnement géographique, institutionnel et humain dans les blocages à l'exercice de la pluriactivité.

⁷⁴ R. di Giovanni et M. Fenech, op.cit., p. 26.

4- Les blocages à l'exercice de la pluriactivité

A - Les statuts

La pluriactivité en termes de statut est un véritable casse-tête. Plusieurs études ont été faites sur le statut pluriactif, dont celle d'une commission interministérielle au début des années 1990. Aujourd'hui, "les contours de la pluriactivité demeurent encore flous. Cette absence de définition claire et homogène a participé au rejet de la pluriactivité par le monde agricole"⁷⁵. Les gros syndicats agricoles (FNSEA, Confédération Paysanne) militent contre le statut de la pluriactivité agricole. "L'exploitant pluriactif a longtemps subi le mépris et le rejet des professionnels de l'agriculture". Pour eux, l'agriculteur doit pouvoir vivre uniquement de son travail de production agricole. Ils craignent qu'en reconnaissant la pluriactivité, on ne reconnaisse plus l'agriculture. C'est pour eux une dévalorisation du métier d'agriculteur, les pluriactifs sont souvent comparés à des jardiniers du dimanche, on leur reproche un manque de professionnalisme. "Un agriculteur s'il est pluriactif (partagé entre deux métiers), il n'est pas un professionnel car une exploitation doit se gérer comme une entreprise et cela demande du temps et des compétences, deux facteurs qui manqueraient à un pluriactif"⁷⁶. En fait, "le développement de la pluriactivité matérialise un double échec syndical : l'incapacité de fournir un emploi à chacun et l'impossibilité d'éviter la chute des revenus agricoles.

La pluriactivité est néanmoins condamnée et rejetée, car elle représente un danger pour l'avenir de l'agriculture. En effet, les "vrais agriculteurs" délaissent peu à peu leurs exploitations pour des activités extérieures plus rémunératrices, alors que les néoruraux prennent possession des domaines à destination agricole". Cependant, avec la baisse continue de la population agricole, les syndicats révisent leur position et demandent un statut adapté à l'entreprise agricole pluriactive. Ils préféreraient que la pluriactivité soit considérée comme un autre métier. Les pluriactifs sont souvent marginalisés en agriculture par les institutions. Les conditions d'obtention de prêt privilégient généralement les agriculteurs à temps plein. Les Plans d'Amélioration Matérielle (PAM) exigent que l'exploitant individuel consacre au moins 50% de son temps de travail aux activités agricoles et en retire au moins la moitié de ses revenus.

La fiscalité est complexe :

- "le droit fiscal est en constante modification ;
- la fiscalité française est fondée sur la notion de foyer fiscal ; la pluriactivité familiale se superpose alors à la pluriactivité du chef d'exploitation ;
- le traitement fiscal des activités diffère si l'exploitant exerce à titre individuel ou sous forme sociétaire (société civile agricole) ;
- le nombre pléthorique de mesures fiscales spécifiques aux BA, BIC et BNC ;
- un traitement distinct des activités accessoires entre BA, BIC et BNC : les possibilités de rattachement, l'appréciation des seuils de chiffres d'affaires à partir des critères différents..."⁷⁷

Être pluriactif est non seulement compliqué mais coûteux. Il est généralement obligatoire de cotiser à plusieurs caisses, une cotisation pour chaque type d'activité, de sorte que, proportionnellement, les pluriactifs paient plus que les mono actifs. Il est parfois possible pour les pluriactifs agricoles de ne cotiser qu'à une seule caisse. Il faut pour cela que le revenu issu des activités non-agricoles ou de

⁷⁵J. Blanchet et V. Deaut, op.cit., p. 11.

⁷⁶ *Typologie des exploitations agricoles dans la région de la plaine viticole : analyse des résultats du baseline et des panel I et II*, p. 14.

⁷⁷ J. Blanchet et V. Deaut, op.cit., p. 109.

diversification ne dépasse pas 20 % du revenu agricole total. Ces problèmes de statut bloquent certainement le développement de la pluriactivité par la complexité du système et de son coût.

Un autre problème est celui des emprunts. La reconnaissance d'un statut faciliterait grandement des démarches. En ce qui concerne les agriculteurs, l'obtention de la DJA conditionne les emprunts à taux bonifiés, et même les emprunts tout court. L'adage "on ne prête qu'aux riches" est cruellement vrai. Comment faire pour emprunter quand le projet d'installation est refusé ? La seule solution est d'avoir un capital de départ, ce qui ne coule pas forcément de source.

B - L'environnement géographique, institutionnel et humain

En Cévennes, la pluriactivité est une tradition. Mais le relief si difficile à pratiquer bloque d'une certaine manière la pluriactivité et, la mobilité étant réduite, certaines combinaisons d'activités deviennent difficilement réalisables. Par comparaison, citons les États-Unis où la pluriactivité est "favorisée par de bon réseaux de transport et une gamme variée d'opportunité d'emploi"⁷⁸. Toutefois, un des blocages majeurs est institutionnel. En Cévennes, sur notre zone d'étude, bon nombre de pluriactifs se sont plaints des techniciens et administrateurs des chambres d'agriculture. De nombreuses installations n'ont pu voir le jour à cause des décideurs a priori anti-innovation. Dès que l'on souhaite sortir du modèle cévenol (châtaigne, chèvre, brebis), le projet (EPI) a toutes les chances d'être refusé par l'administration. Le résultat est que les EPI sont désormais rédigés en fonction de cette contrainte : nombre de projets tombent à l'eau, d'autres sont amenés à proposer quelque chose qui n'a plus rien à voir avec ce qui est désiré.

Au final, on constate non seulement une identité des productions dommageable aux intérêts de chacun mais encore un passéisme des populations qui laissent les choses aller. Que dire d'un jeune qui, au lieu de profiter de sa formation pour élaborer un projet cohérent, passe son temps à faire un faux projet ? **L'administration, trop rigide, impose un modèle qui ne peut qu'enfoncer à terme l'économie cévenole.** Les difficultés qui concernent l'innovation sont directement liées aux blocages des mentalités. Si les Chambres ne reconnaissent pas un projet, cela n'est pas gênant quand la population qui entoure le projet, le soutien. Cependant, en Cévennes, quand un projet n'est pas reconnu administrativement, la population finit par se persuader que c'est normal. Du coup, les candidats à une installation répugnent souvent à proposer une innovation. Ainsi, le passéisme et la méfiance sont-ils une cause et un résultat du processus de l'innovation.

Le foncier⁷⁹ est un autre blocage mais pas seulement pour les pluriactifs. Il est difficile de s'installer, d'acheter ou même de louer un terrain. Quand on est pluriactif, on trouve plus difficilement des terres que les agriculteurs mono actifs. Pendant longtemps, quand la concurrence sur la terre était forte, la préférence allait aux agriculteurs mono actifs dans l'attribution des terres. C'est moins vrai aujourd'hui, cependant on loue quand même plus difficilement une terre à un pluriactif. La situation est encore plus difficile quand on n'est pas originaire de la région. De plus en plus de maisons et de terres sont vendues à des populations qui ne viennent que pendant la période estivale. Ces populations ont les moyens à l'inverse de certains qui souhaiteraient s'installer à l'année. D'autre part, certaines lois (loi montagne...) ou organismes (PNC) empêchent l'exercice de certaines activités.

⁷⁸ J. Blanchet et V. Deaut, op.cit., page 50.

⁷⁹ Voir diagnostic de territoire.

Conclusion générale

Les Cévennes souffrent d'un peuplement peu dense, d'un relief difficile et d'un climat parfois tout aussi difficile. Ces conditions expliquent certaines difficultés rencontrées par les entrepreneurs agricoles et non-agricoles de la région : charges plus élevées, déséconomies d'échelle, faiblesse des marchés locaux. Pendant longtemps, les observateurs ont cru à une mort progressive de cette région et les habitants eux-mêmes avaient conseillé à leurs enfants de partir. Les Cévennes possèdent pourtant toute une batterie d'atouts, notamment touristiques et humains, qui devraient lui permettre de surmonter ces aléas. Et, de fait, depuis les années 1970, on assiste à un repeuplement lent mais progressif des Cévennes. Cette nouvelle situation résulte surtout de l'arrivée des néoruraux. Remarquons toutefois que ces nouveaux apports n'ont pas encore renversé la courbe du solde naturel. Bien qu'il y ait une progression certaine des naissances, le nombre important des décès des vieux Cévenols rend ce solde négatif.

En dépit de ces difficultés démographiques, la dynamique régionale est enclenchée et la tendance est au réveil comme le montre la volonté d'une certaine proportion des jeunes nés sur place de rester dans les Cévennes et d'y trouver un travail. Mais un certain nombre de facteurs entravent cette tendance. Il n'est pas facile de s'installer ; physiquement, d'abord parce que les logements sont rares en Cévennes ; économiquement ensuite parce que les emplois y sont également rares. Il paraît donc intéressant de soutenir toutes les initiatives visant, comme le fait la pluriactivité, à la création d'emplois et au maintien, voire à l'augmentation de la population résidente. La pluriactivité occupe de fait une place très importante dans le soutien de cette région où il est extrêmement dur de s'installer comme monoactif.

Au dire des personnes-ressources rencontrées, il y aurait dans la population désirant s'installer beaucoup de porteurs de projets pluriactifs. Or, ces derniers ne mènent leur projet à terme que rarement. Pourquoi ? Les contraintes citées plus haut ont certes leur rôle dans ces échecs, mais le plus gênant réside dans les statuts qui sont le problème majeur des pluriactifs. De là découle une grande partie des difficultés rencontrées par ceux qui voudraient s'installer. De nombreux volontaires, porteurs de projet sont sclérosés par des lourdeurs administratives et des rigueurs législatives. Il est donc impératif de régler cette question des statuts, de donner une définition claire de la pluriactivité. Ce sera délicat vu l'éventail des situations possibles, mais c'est indispensable.

D'autres difficultés s'ajoutent à celles évoquées ci-dessus. Ce sont des difficultés qui relèvent de l'encadrement (ou du non-encadrement) des pluriactifs. Les formations n'ont pas été pensées pour de tels systèmes. Les techniciens ne sont malheureusement pas, eux non plus, préparés à cela, à condition qu'ils ne soient pas eux-mêmes tout simplement opposés à ce type de systèmes. Il est difficile pour "les services techniques de concevoir un conseil adapté à ces nouveaux systèmes. La pluriactivité impose aux ménages de se doter de compétences nouvelles et différentes de celles acquises dans le cadre agricole. Ceci est particulièrement vrai pour les ménages ayant diversifié leurs activités vers la transformation ou la commercialisation directe de leur espace ou de leur production. Ainsi leurs besoins d'information et de formation sont presque toujours liés aux activités extra-agricoles⁸⁰ : transformation de produits spécifiques (de la confiture de lait à la laine mohair en passant par la fabrication de nouveaux produits du terroir), techniques de commercialisation, métiers du tourisme, etc..."⁸¹.

Cependant, vu la diversité des projets il n'est pas possible de prévoir un enseignement pour un ou deux stagiaires⁸². Certes, des formations biquilifiantes ont vu le jour dans certaines régions, par exemple celle d'ébéniste moniteur de ski en PACA.... Mais, on peut difficilement généraliser ces initiatives car la pluriactivité est par nature hétérogène. Or, il est nécessaire de créer une structure adaptée pour répondre à un besoin de reconnaissance et à un besoin en formation. "La reconnaissance (la légitimation) professionnelle de ces nouvelles activités passe par la constitution d'une offre de formation adaptée qui,

⁸⁰ Voir les besoins en formation exprimés.

⁸¹ J. Blanchet et V. Deaut, op.cit., p. 154. Tiré de la conclusion faite par S. Blanchemanche, C. Laurent, P. Mundler.

⁸² B. Biche, Ph. Lacombe, J. Le Monnier, P. Muller, op. cit., p. 44.

dans le contexte actuel, est seule en mesure de briser le cercle vicieux de la marginalisation”⁸³. “La “capacité d’exercer” et le “droit d’exercer” concernent naturellement la formation initiale et/ou continue, avec l’acquisition d’un savoir-faire, l’apprentissage d’une technique, sanctionné par un diplôme ou reconnu au titre de l’expérience professionnelle”⁸⁴. C’est un sujet qui doit être concerté entre tous les acteurs concernés : pluriactifs, formateurs, instituts de formation (pour éviter une concurrence mal placée entre eux), chambres consulaires (pour couvrir l’ensemble des corps de métiers). Pour Jacques Blanchet et Véronique Déaut les chambres consulaires devraient être associées à la création d’une formation spécifique pour les entrepreneurs ruraux.

On distingue les compétences directement liées à l’activité (compétences théoriques et techniques) et les compétences communes à tous les actifs (organisation, gestion...). Il est possible de concevoir un outil permettant d’acquérir ces compétences par un fractionnement de la formation en un tronc commun et des options. Le tronc commun regrouperait les enseignements en gestion, organisation⁸⁵, commercialisation-promotion, les aspects de la création-reprise, le fonctionnement d’une entreprise. Les options concerneraient l’acquisition des savoir-faire spécifiques à chaque activité ainsi que la partie sur l’élaboration du projet individuel. Un volet acquisition d’expérience professionnelle est à inclure par le biais de stages notamment. Il est capital que la pédagogie des formateurs parte du projet du pluriactif car la création d’entreprise est un processus fragile. Un quart des créateurs disparaît au bout de 18 mois, un autre quart au bout de 5 ans alors que les projets réfléchis à l’avance réussissent dans 80% des cas. Les causes d’échecs sont les problèmes commerciaux (70%), de gestion (40%), techniques (30%) et relationnels (15%). Ces problèmes sont amoindris quand il y a un bon accès au conseil ⁸⁶. Il faudrait en outre organiser un suivi sérieux des projets (avec des tuteurs, des conseillers, des réseaux d’échanges d’expériences...).

Le groupe de travail dirigé par Brigitte Biche, Philippe Lacombe, Jean Le Monnier et Pierre Muller, préconise une formations fondée sur l’accompagnement de projet et l’alternance. Démarche de formation qui “permet de ne pas opérer de coupure entre la période de formation et celle de la création d’activité”⁸⁷. Ils ajoutent que **les compétences des formateurs devront être de plus en plus axées sur le rôle d’accompagnateur**. Chaque projet est particulier et doit être soutenu en tant que tel. L’accompagnement et le suivi de projet constituent, à nos yeux, la voie royale pour accéder à la pluriactivité et surtout pour ensuite mener à bien le projet.

⁸³ B. Biche, PH. Lacombe, J. Le Monnier, P. Muller, op. cit., p. 7.

⁸⁴ J. Blanchet et V. Déaut, op. cit., p. 142.

⁸⁵ N’oublions pas que la surcharge de travail est la contrainte la plus souvent citée par les pluriactifs.

⁸⁶ B. Biche, PH. Lacombe, J. Le Monnier, P. Muller, op. cit., p. 12.

⁸⁷ B. Biche, PH. Lacombe, J. Le Monnier, P. Muller, op. cit., p. 52.

Bibliographie

1. **Abdel Hakim, T. (1997).** La méthode de l'analyse diagnostic. Cours IAM.
2. **Abdel Hakim, T. et Campagne, P. (1990).** Typologie des exploitations agricoles dans la région de la plaine viticole : Analyse des résultats du Baseline et des panels I et II. Communication présentée au Colloque « Changement rural en Europe. Structures agricoles et pluriactivité », Montpellier 6-10 juillet 1987, INRA, IAM et Arkleton trust (Oxford, UK).
3. **Abdel Hakim, T. et Campagne, P. (1991).** Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture de la zone de Bédarieux. [en ligne]. In : Bourenane N. (ed.), Campagne P. (ed.). *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*. Montpellier : CIHEAM-IAMM. p. 73-94. (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches ; n. 5). [consulté le 7 juillet 2003]. <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/b05/91400128.pdf>
4. **Allaire G., Hubert B., Langlet A. (eds.). (1996).** *Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural : enjeux et défis identifiés par la recherche*. Paris : INRA. 313 p.
5. **Arkleton Trust (Oxford, UK), CIHEAM-IAM (Montpellier) ; INRA (Paris), RAFAC (Réseau Agriculture Familiale Comparée; Montpellier). (1988).** *Changement rural en Europe : programme de recherche sur les structures agricoles et la pluriactivité*. Paris : INRA. 314 p. Colloque de Montpellier du 6-10 juillet 1987.
6. **Berger A. (ed.). (1996).** Rural 96 : les recompositions de l'espace rural (II). Séminaire pluridisciplinaire. *Cahiers de l'Economie Méridionale*, n. 21, 192 p.
7. **Biche B. et al. (1996).** *Créer son emploi en milieu rural : les chemins de traverse de la pluriactivité*. Paris : L'Harmattan. 172 p.
8. **Biche B., Lacombe P., Le Monnier, J., Muller, P. (1996).** *Entrepreneur et créateur d'activité en milieu rural*. Rapport du groupe de travail sur la formation des pluriactifs en milieu rural, rédigé à la demande du Ministère de l'agriculture, de la pêche, et de l'alimentation ; Direction générale de l'enseignement et de la recherche. Sous-direction FOPDAC. 83 p.
9. **Blanchet J. et Déaud V. (1998).** *Les pluriactifs en agriculture. Situation juridique, sociale, fiscale*. Paris : France Agricole.
10. **Brun A., Lacombe P., Laurent C. (1982).** *La pluriactivité des agriculteurs, hommes-espaces-politiques*. Paris : INRA. 71 p. (Série économie et sociologie rurales).
11. **Campagne P. (1994).** Système agraire, système rural, système local : la pluriactivité en Languedoc. In : Sebillote M. (ed.). *Recherches-système en agriculture et développement rural*. Montpellier : CIRAD. p. 137-142.
12. **Campagne P. (1997).** Elaboration de projets. Cours IAM.
13. **Caspar R. (1994).** *Le développement territorial, acteurs et stratégie : guide à l'usage des partenaires locaux*. Paris : Ligue française de l'enseignement. 83 p.
14. **CEDAG (Centre d'Etude et de Développement de l'Agriculture et des Groupes, Rennes). (1993).** Groupes et individus en projet dans les espaces ruraux, rapport de groupe des 26 et 27 octobre 93. CEDAG, Rennes.

15. **CEP-CFPPA (Florac). (1991).** L'environnement : émergence de métiers, qualification, développement local. Projet d'étude action du CEP-CFPPA de FLORAC.
16. **CEP-CFPPA (Florac). (1993).** Formation et tourisme rural. CEP-CFPPA de FLORAC.
17. **Chaptal M. (1977).** Aspects du changement social dans les communautés rurales du sud de la Lozère. Mémoire de maîtrise de Géographie : Université Paul Valéry, Montpellier. 94 p.
18. **Crosnier C. (coord.) et al. (1999).** *Atlas du Parc National des Cévennes*. Florac : Parc national des Cévennes. 76 p. (Collection des Atlas des Parc nationaux).
19. **Di Giovanni R., Fenech M. (1996).** Compétences et organisation du travail dans les diversifications professionnelles en espace rural. ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique, Toulouse). Midact/ANACT. Réseau d'observation sur les diversifications professionnelles en espace rural
20. **Honegger A. (1994).** Agriculture et ruralité en zone de faible densité. Chambre agriculture de Lozère et Université Paul Valéry de Montpellier .
21. **INSEE (1988).** *Recensement général agricole, canton d'Alzon*. Paris : INSEE.
22. **INSEE (1988).** *Recensement général agricole, canton de Barre des Cévennes*. Paris : INSEE.
23. **INSEE (1988).** *Recensement général agricole, canton de Meyrueis*. Paris : INSEE.
24. **INSEE (1988).** *Recensement général agricole, canton de Saint Germain de Calberte*. Paris : INSEE.
25. **INSEE (1988).** *Recensement général agricole, canton de Sumène*. Paris : INSEE.
26. **INSEE (1988).** *Recensement général agricole, canton de Trèves*. Paris : INSEE.
27. **INSEE (1988).** *Recensement général agricole, canton de Valleraugue*. Paris : INSEE.
28. **INSEE (1991).** *Recensement général de la population de 1990 de la Lozère*. Paris : INSEE. Etudes économiques.
29. **INSEE (1991).** *Recensement général de la population de 1990 du Gard*. Paris : INSEE. Etudes économiques.
30. **INSEE (1996).** *Tableaux de l'économie du Languedoc-Roussillon 1996-1997*. Montpellier : INSEE. 215 p.
31. **Lagrave, R.M. (1987).** *Celles de la terre. Agricultrice : l'invention politique d'un métier*. Paris : EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales). 254 p.
32. **Lamy G. (1993).** Note sur la pluriactivité. Document CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural).
33. **Le Boterff M. (1988).** Le secteur agricole et agroalimentaire et la crise économique : des réponses économiques et sociales, nouvelles et diversifiées. *Journal officiel de la république française*. p. 1-9 et 65-74.
34. **Quittard F. (1990).** Les néoruraux : acteurs du dynamisme rural, l'exemple de Florac et de ses environs. Mémoire de maîtrise de sociologie : Université Paul Valéry, Montpellier. 68 p.

35. **Risso de Bossio Y. (1985).** Travail de la femme et agriculture dans le Languedoc-Roussillon. Mémoire de fin d'études : IAM Montpellier. 88 p.
36. **Roquefeuille R. (1996).** Le Causse Méjean. Mémoire de fin d'études : ENITA de Clermont-Ferrand
37. **Wagner K., Thayer B. (1991).** Un pays qui attache. CEP-CFPPA de FLORAC.